CLASSIQUES
GARNIER

Édition de Collé (Philippe), « Livre II. L'usage des lieux [Chapitre 17 à Chapitre 30] », *L'Invention dialectique*, Agricola (Rodolphe)

DOI : 10.48611/isbn.978-2-406-18070-8.p.0473

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2025. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

CHAPITRE 17
Deux méthodes pour créer la confiance[269]

[261] Devant parler séparément des deux, nous allons commencer par l'argumentation, parce qu'en elle résident la vigueur et le ressort de celui qui raisonne. Alors que l'exposition trouve la confiance déjà là, pour ainsi dire, l'argumentation, elle, la crée. Or, si l'exposition, qui comporte de toute façon des éléments de technique [*ars*], a quelque chose à apprendre au dialecticien, cela provient, en général, de la méthode de l'argumentation.

Mais, comme ce qui est visé par l'argumentation, c'est la confiance, il faut, semble-t-il, commencer par dire que celle-ci est produite par l'argumentation de deux manières : par les choses, bien sûr, mais aussi par le discours.

Les choses produisent une confiance qui gagne celui qui écoute par une sorte d'argumentation silencieuse que ce dernier fait avec lui-même ; et cela, grâce à la personnalité de celui qui parle[270] (soit parce qu'il est considéré comme quelqu'un à qui on peut accorder sa confiance en toute sécurité ; soit qu'une affection comme la bienveillance, la colère, la pitié, rende l'esprit de l'auditeur plus enclin à accorder sa confiance) ; grâce, aussi, à d'autres facteurs, comme le temps, le lieu, le sujet traité, et, très souvent aussi, l'envie de celui-là même qui écoute, ou l'indifférence, quelle qu'en soit la raison, de l'auditeur, auquel il importe peu de croire qu'il en est ainsi ou autrement ; et, grâce aussi, à la façon même de s'exprimer. Celle-ci fait que, très souvent, l'hésitation[271] chez celui qui

269 Phrissémius (p. 236) : « Les deux manières de rendre un discours approuvable : les choses et le discours lui-même. Nature de l'argumentation ». Phrissémius ne se contente pas d'indiquer les parties, mais précise également les contenus.

270 Alard, p. 264 : la personne doit détenir l'« *auctoritas* ». Alard insiste sur deux aspects : la réputation d'excellence, il n'est pas nécessaire qu'elle soit justifiée ; quant au discours lui-même, il ajoute du poids à la personne s'il est grave (« *gravius* ») et honnête (« *sanctius* »).

271 Alard, *ibid.*, donne un principe et quelques recettes tirés d'Érasme (*Lingua*, LB IV 736B) : la *dissimulatio artis* (« C'est le sommet de l'art que de dissimuler l'art ») ; il faut paraître penser en direct, à partir de la situation même (« *inibi ex re nata cogitare* »), et non apporter des idées toutes faites ; devant les assemblées, avoir l'air de réfléchir (« *meditari* ») avant de parler : dans les lettres, ajouter en post-scriptum « ce qui nous avait échappé, ou dont nous feignons que cela nous a échappé ». Voir aussi p. 355 n. 468 et p. 433 n. 216.

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

parle renforce notre bonne opinion, non pas par l'effet de ses paroles elles-mêmes, mais parce qu'il nous semble qu'il faut accorder la plus grande confiance à celui qui n'affirme rien de manière insincère[272]. Au contraire, l'orateur qui parle d'une manière trop argumentée et soignée, souvent on lui accorde [262] moins de confiance. Nous pensons, en effet, qu'il douterait moins de notre confiance, s'il n'en manquait lui-même à son propre égard, et que, sachant qu'il ne disait pas la vérité, il n'en arrivait à se persuader qu'il nous semblerait, à nous, ne pas même dire des choses vraisemblables [*verisimilia*]. Ce qui a également conduit à un proverbe, selon lequel personne ne mentira d'une manière suffisamment crédible [*satis credibiliter*] aux autres, s'il ne s'est d'abord menti à lui-même. Le fameux Sinon, chez Virgile, n'a rien, dans ses paroles, par quoi il puisse rendre crédible ce qu'il invente à propos de ses malheurs et de la fabrication du cheval[273]. Pourquoi lui fait-on confiance ? D'abord, on pensait que les ennemis étaient partis, d'où pour les Troyens, avec l'éloignement de la peur, la possibilité désormais d'écouter tout cela avec plus de légèreté et d'insouciance et de recevoir les paroles de Sinon avec moins de suspicion, comme ne pouvant nuire ; ensuite que Sinon, abandonné aux ennemis[274], semblait ne pouvoir être qu'irrité par les siens et hostile à leur égard. En plus, dans ces circonstances, on avait de la sympathie pour l'homme, et de la compassion pour ses dangers. Palamède était assez bien perçu chez les Troyens, à cause de sa rivalité avec Ulysse et de son opposition à la guerre[275]. Ce dernier, au contraire, était détesté par eux à cause de sa fourberie et de ses ruses. Ils désiraient que soit vrai [*vera*] ce qu'on leur disait, et étaient d'autant plus disposés à croire [*ad credendum*], qu'ils ne voyaient nul avantage à un mensonge. Outre cela : la statue de Pallas, volée et emportée hors de Troie, le cheval,

272 « *Improbius* » : pour Van der Poel, « avec trop d'insistance ».

273 Chez Virgile (*Énéide* II, 69-194), Sinon arrive à faire croire : que les Grecs veulent abandonner le siège ; qu'il leur faut sacrifier l'un des leurs pour obtenir un retour favorable ; qu'Ulysse, avec la complicité du prêtre Calchas, l'a fait choisir comme victime ; qu'il est parvenu à s'échapper de l'autel ; que le cheval de bois, laissé sur la plage, doit valoir aux Grecs la bienveillance d'Athéna, mais que l'inverse se produirait si les Troyens parvenaient à l'introduire dans leur ville, ce qui nécessitait la destruction de leurs propres portes.

274 « *Hostibus* » : abandonné *par* les ennemis (Mundt), ou *aux* ennemis (Van der Poel) ? Sinon en veut aux Grecs, non d'être les ennemis des Troyens, mais de l'avoir abandonné à leurs ennemis les Troyens. Dans le premier cas, ne faudrait-il pas « *ab hostibus* » ?

275 Sinon (*ibid.* 81-91) se prétend de la famille de Palamède, détesté par Ulysse. Quand celui-ci a simulé la folie pour se soustraire à une mission, Palamède l'a confondu. Ulysse se venge en fabriquant des preuves d'une trahison de Palamède, qui est exécuté.

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

animal de guerre, sacré pour la déesse qui protège dans les combats. Ensuite Laocoon, tué par les serpents après avoir outragé le cheval[276]. Parce que tout ce qui est raconté est en accord avec ces données, même si rien, dans le discours, ne rend ces paroles approuvables, l'auditeur, de lui-même, par la réunion et le rapprochement des faits, leur ordre et leur cohésion, se persuade qu'il en est ainsi.

Certaines choses sont donc crues parce qu'il est sûr et certain qu'elles sont vraies, comme la narration du début sur Palamède :

> L'homme que pour une prétendue trahison les Pélasges ont envoyé à la mort, innocent, sur des rapports infâmes, parce qu'il s'opposait à la guerre[277].

Et aussi :

> Tout l'espoir des Danaens, leur confiance dans l'entreprise de cette guerre a toujours reposé sur l'appui de Pallas[278].

D'autres choses sont crues parce qu'elles sont approuvables par elles-mêmes, comme :

> Souvent les Danaens ont eu désir de battre en retraite, abandonnant Troie, et d'en finir, épuisés qu'ils étaient, avec cette longue guerre[279].

Et :

> Je me suis arraché, je l'avoue, au trépas, j'ai rompu mes liens[280].

Et :

> Tous y consentirent et le coup que chacun redoutait pour soi,
> ils le supportèrent fort bien quand il eut été détourné sur un malheureux
> pour le perdre[281].

276 D'après Sinon : après le vol du Palladium, statue consacrée à Athéna, la divinité outragée ordonne aux Grecs de retourner pour prendre les auspices. Avant leur départ, ils font l'offrande à Athéna d'une immense statue de bois représentant son animal sacré. Le grand prêtre Laocoon est tué par deux serpents parce qu'il s'en est pris à la statue.
277 *Ibid.* II, 83-85.
278 *Ibid.* II, 162.
279 *Ibid.* 108-109.
280 *Ibid.* 134.
281 *Ibid.* II, 130-131 (voir n. 262 p. 259).

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

D'autres choses encore sont crues parce qu'elles ressemblent à d'autres qui sont vraies[282], comme :

> C'est par du sang que vous avez à obtenir votre retour[283].

Si on croit cela, c'est à cause de la ressemblance avec :

> C'est par du sang que vous apaisâtes les vents, par une vierge immolée[284] :

ce qui est certain. Et aussi :

> Dès lors Ulysse
> ne cesse de semer l'effroi par de nouvelles accusations, dès lors
> il répand dans le peuple des propos ambigus[285].

Il était certain que c'était une habitude ancienne chez lui de commettre de tels actes.

Certaines sont crues parce que, prises, en quelque sorte, dans un ensemble [263], il n'y a pas de raison que nous les pensions fausses. Par exemple :

> C'est à lui que mon père, sans fortune, m'envoya comme compagnon
> et son proche par le sang, ici, pour combattre, au sortir de l'adolescence[286].

Et :

> Dix jours durant le devin se tait, cachant son jeu, il refuse
> de désigner lui-même personne pour l'envoyer à la mort[287].

Et :

> Dans un marais fangeux, pendant la nuit,
> je suis allé me cacher, invisible au milieu des roseaux[288].

---

282 Des choses qui sont « *aliis veris similia* » : périphrase qui définit bien les *verisimilia* (voir plus haut p. 262).
283 *Ibid.* II, 118.
284 *Ibid.* II, 116. Sacrifice d'Iphigénie, fille d'Agamemnon.
285 *Ibid.* II, 97-99.
286 *Ibid.* II, 86-87.
287 *Ibid.* II, 126-127.
288 *Ibid.* II, 135-136.

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

Car il n'y a pas de raison de croire que cela s'est passé ainsi ou plutôt autrement.

À d'autres on adhère parce que, entre deux choses absolument vraies, elles installent comme un chemin ou un passage, et elles absorbent notre attention (parce que nous ne prenons pas en considération d'autres choses), au point que ce sont elles que nous croyons vraies[289]. Il est par exemple incontestable que Palamède a succombé aux ruses d'Ulysse et la situation même livre comme un fait que Sinon a été abandonné par les Grecs, repartis dans leur patrie. Sinon relie ces deux éléments-clés, en basant sur eux sa ruse, quand il se prétend parent de Palamède. Comme cela semble, en apparence seulement[290], ne rien devoir ajouter à l'essentiel et qu'il s'agit comme d'un élément extérieur qui n'aurait rien à voir, on le reçoit pour vrai et cela fait naître la confiance pour tout ce qui est dit après. Remarquons en passant qu'en nulle occasion il ne nous faut surveiller avec plus d'acuité celui qui parle contre nous que quand il semblera nous presser le moins, ou, même, se rendre risible en consolidant nos positions. Car ce qui nous assaille à découvert, avec une violence affichée, nous le repoussons avec violence et cet assaut suffit à nous secouer, même si nous dormions. Mais ce qui est avancé d'apparemment stupide de la part de l'adversaire et, parfois aussi, d'utile pour nous, la plupart du temps, plus c'est voilé, plus le danger est grand et difficile à éviter.

Enfin, celui qui parle, on lui fait confiance pour lui-même, parce qu'on le considère comme un homme sérieux ou bien intentionné. Pour forger cette image de lui [*ad id figurandum*], Sinon dit :

> Il m'est permis de haïr ces hommes[291]

et :

> Que les dieux, plutôt, retournent
> contre lui ce présage[292] !

289 Car nous ne nous attardons pas sur ces autres données, de sorte qu'elles aussi paraissent crédibles.

290 Mundt ne traduit pas « *videatur* » alors que le caractère bénin de la chose n'est qu'une apparence : la parenté prétendue de Sinon avec Palamède peut sembler, sur le moment, sans importance aux Troyens, mais elle contribuera à leur confiance.

291 Virgile, *Énéide* II, 158.

292 *Ibid.* II, 190-191. « Contre lui » : contre le devin Calchas.

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

Mais, quoique tous ces éléments se trouvent ensemble dans le discours lui-même, aucun n'est associé à aucun autre pour lui conférer de la confiance, mais chacun, posé à part, contribue à la confiance de l'auditeur, quand il les examine et les compare dans son esprit[293]. Cependant, la plupart de ces faits, exprimés comme ils le sont d'une manière adaptée et appropriée à leur nature, c'est par eux-mêmes, pour peu qu'on les pèse, qu'ils paraissent crédibles. Et ce genre de crédibilité, s'il est parfois nécessaire dans tout discours, l'est au plus haut point dans l'exposition, parce que c'est uniquement des choses qu'elle peut tirer sa crédibilité.

En revanche, la confiance qui vient du discours est celle qui est produite par l'argumentation, lorsque nous tirons une conclusion d'une chose non accordée [*res dubia*] grâce à un argument approuvable. Or, ce en quoi nous réunissons à la fois la chose que nous voulons rendre approuvable et le moyen que nous avons trouvé pour tenter de la rendre approuvable, nous l'appelons [264] « argumentation[294] ». La manière d'utiliser un argument dans une argumentation pour rendre une chose approuvable, nous avons tenté, au début du premier livre[295], de l'expliquer dans ses grandes lignes, aussi clairement que possible. C'est maintenant le moment de parler du propre de l'argumentation, c'est-à-dire du propre du discours.

293 C'est le thème du « *sibi persuadet* » (« il se persuade lui-même ») : l'esprit travaille sur des données qu'on lui a fournies, mais auxquelles on n'a pas donné d'orientation explicite.

294 C'est le sujet du chapitre suivant. Comparer avec les définitions de l'argumentation par Cicéron : « *Est… explicatio argumenti argumentatio* » (« L'argumentation est la manière de développer les arguments », *Part.* 46) ; « *Nam et argumentatio nomine uno res duas significat, ideo quod et inventum aliquam in rem probabile aut necessarium argumentio vocatur et eius inventi artificiosa expolitio* » (« En effet le mot "argumentation", à lui seul, comporte deux sens, puisqu'on appelle ainsi un raisonnement approuvable ou irréfutable que l'on a trouvé pour prouver quelque chose et l'art de présenter ce raisonnement d'une façon parfaite », *Inv.* I, 74).

295 Voir plus haut I, 2.

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

CHAPITRE 18
Les espèces de l'argumentation et leurs parties[296]

[265] Toute confiance qui résulte d'une argumentation trouve son origine dans les sens[297], et son aboutissement dans l'esprit, où réside nécessairement toute [266] confiance ; ou bien c'est l'esprit qui, de lui-même, en comparant les perceptions, a conclu une chose d'une autre[298]. Le premier cas se produit par exemple quand nous avons vu la lune, dans sa phase de pleine lune, décroître, et que cela s'est reproduit pareillement une deuxième, une troisième et une quatrième fois ; et nous disons : « La lune, à tel moment et à tel autre, ensuite et après, s'est mise, dans sa phase de pleine lune, à décroître, et ça n'a jamais paru se passer autrement. » Nous concluons : « Donc la lune ne s'est jamais mise à décroître, sinon lors de la pleine lune. » Ce qui vient en premier, en effet, a été une suite de perceptions particulières par les sens, mais ce qui suit, que la lune ne s'est jamais mise à décroître sinon lors de la pleine lune, n'est conçu que par l'esprit. Le second cas : quand l'esprit conclut une chose d'une autre, par exemple quand nous disons : « La lune ne se met jamais à décroître sinon dans sa phase de pleine lune, donc il est nécessaire que cela soit dû à l'interposition de la terre qui assombrit la lune. » Dans ces deux cas, les choses ne peuvent être conçues que par l'esprit.

Répondant à cette différence sont nées deux formes syllogistiques complètes [*duae perfectae formae argumentandi*], dont l'une est appelée

296 Phrissémius (p. 236) : « Il y a deux types d'argumentations complètes : le syllogisme et l'induction (ou énumération, comme Agricola préfère l'appeler) ; également deux argumentations incomplètes, l'enthymème et l'exemple. Puis les différences entre ces deux types, et quand on les utilise. » Le chapitre 14 de Phrissémius correspond aux chapitres 18, 19 et 20 d'Alard. Puis, au début des scholies du chapitre 14 (p. 255), Phrissémius fait quelques rappels : « Comme ce chapitre comporte beaucoup de notions qui ne paraissent pas assez développées par Agricola pour ceux qui sont peu familiers avec les règles de la dialectique, il peut être utile de les reprendre un peu plus à fond, et de résumer en quelques brèves rubriques celles qui sont évoquées ici ». Il donne quelques explications succinctes sur l'argument, l'argumentation, le syllogisme et l'énumération, les parties du syllogisme, etc. En bon pédagogue il resitue Agricola dans la tradition, mais peut-être y noie-t-il un peu la nouveauté de l'auteur.

297 Voir I, 11 et II, 7.

298 C'est à nouveau le « *sibi persuadet* ».

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

« induction », et l'autre, habituellement, du nom grec *sullogismos*[299]. Cicéron, d'une manière appropriée, comme en tout, et fidèle au sens du mot, l'a nommée *ratiocinatio.* À moi, le terme le plus juste pour l'induction me semble être *enumeratio*, en accord avec Cicéron, qui a dit qu'il y a un type d'argumentation qui repose sur l'énumération de toutes les parties[300]. Quant au nom *induction*, il convient mieux à l'énumération incomplète : lorsque l'auditeur, par la mention de deux ou trois cas, est conduit à croire qu'il en va ainsi pour tous.

L'induction ou, comme nous disons nous, l'énumération, est donc une argumentation dans laquelle, d'une pluralité, parties ou espèces, on déduit une unité d'ensemble, tout ou genre. Ce que j'appelle « genre », pour le moment, est ce que, par une quelconque méthode, on peut diviser en une pluralité, « espèce », ce en quoi le genre est divisé. Une argumentation tirée des parties procède ainsi : « Le mur est à moi, les fondations sont à moi, le toit est à moi, les autres parties sont à moi. Donc la maison est à moi. » Et cela également : « La Plèbe Romaine a une excellente opinion de Milon, et l'ordre équestre, et le Sénat. Donc tout le Peuple Romain a une excellente opinion de Milon[301]. » Des espèces, de cette manière : « Pompée a du courage, il a l'expérience de la chose militaire, de l'autorité, de la chance[302]. Donc Pompée a tout ce qu'il faut prendre en considération chez un grand chef. »

La ratiocination (si nous préférons utiliser le nom latin) est, comme dit Aristote, le discours dans lequel, lorsque des choses sont posées,

299 Sur la différence pour Cicéron entre induction et ratiocination, voir *Inv.* I, 51 : « Toute argumentation doit donc procéder par induction ou par déduction [*per ratiocinationem*, par ratiocination]. L'induction est un développement qui, en s'appuyant sur des propositions non douteuses, entraîne l'adhésion de celui avec qui on a entrepris de discuter ; grâce à cette adhésion on arrive à lui faire approuver une chose douteuse, parce qu'elle présente une analogie avec les propositions qu'il a admises. » Et *ibid.* I, 57 : « La déduction [*ratiocinatio*, la ratiocination] est un raisonnement qui tire de la chose elle-même une proposition plausible [*probabile*] qui, une fois exposée et connue en elle-même, se confirme par sa propre force et sa propre justification. » Cicéron insiste davantage sur le degré différent de certitude entre induction et ratiocination.

300 Cicéron, *Inv.* I, 45 : « Dans l'énumération l'on énonce plusieurs propositions que l'on réfute toutes à l'exception d'une seule, qui est nécessairement démontrée de cette façon : il faut, ou bien que l'accusé ici présent l'ait tué par haine, par crainte, dans l'espoir de quelque avantage, dans l'intérêt de quelque ami, ou bien – s'il n'y avait aucun de ces motifs – que ce ne soit pas lui qui l'ait tué ». Utilisation négative de l'énumération, pour éliminer.

301 Cicéron, *Mil.* 3 ; 62 ; 94 ; 95.

302 *Id.*, *Pomp.* 28-50. Agricola modifie l'ordre de *Pomp.* 28, qui est : « *scientiam rei militaris, virtutem, auctoritatem, felicitatem* » (ce qui est, chez Cicéron, l'annonce de son plan).

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

il est nécessaire qu'une autre, en-dehors de celles qui ont été posées, suive[303]. Autrement dit : c'est une argumentation dans laquelle deux termes de deux propositions posées sont joints en un troisième de telle sorte qu'il est nécessaire qu'ils le soient entre eux de la même manière. Par exemple : « Tout auteur d'embuscade est tué justement, Clodius est auteur d'embuscade, donc Clodius est tué justement[304]. » [267] Ici, dans ces deux propositions, 'être tué justement' et 'Clodius' sont joints affirmativement par 'être auteur d'embuscade', et ils sont aussi liés affirmativement entre eux. De même négativement : « Nul qui avoue avoir tué un homme n'a le droit de vivre. Milon avoue cela. Donc Milon n'a pas le droit de vivre. » Ici 'Milon' et 'avoir le droit de vivre' sont disjoints par la négation qui se trouve dans 'avouer avoir tué un homme'. Donc ils sont pareillement disjoints entre eux. Mais, d'exposer en détail la loi des ratiocinations et le nombre de leurs formes, cela relève de la méthode du jugement. Pour le moment, comme il est nécessaire d'utiliser ces termes nous allons les évoquer brièvement, pour qu'ils ne restent pas ignorés – mais suffisamment néanmoins pour notre présent propos[305].

Ce qui est réalisé par l'argumentation, les uns l'appellent donc conclusion [*conclusio*], les autres intention [*intentio*], parce que c'est ce à quoi nous avons l'intention d'aboutir en argumentant.

Ce par quoi nous aboutissons à la conclusion, nous le nommons *propositio*. Dans l'induction, les propositions n'ont aucune différence entre elles, ni un nombre préalablement défini. Celui-ci nécessairement croît, selon la multiplicité des parties et des espèces, et chacune est utilisée également pour aboutir à une conclusion. Mais dans la ratiocination, il n'y a que deux propositions. Dont l'une a plus de force pour aboutir, parce qu'elle contient presque la conclusion en elle-même, et c'est pourquoi elle est appelée *major propositio* ou *expositio* [la majeure]. L'autre a moins de force : on l'appelle *minor propositio* ou *assumptio* [la mineure]. Et chaque proposition est limitée par deux extrêmes ou termes [*terminus*], dont l'un

303 Aristote, *Premiers Analytiques* I, 1, 24b : « Le syllogisme est un énoncé dans lequel, certaines propositions étant posées, on en conclut nécessairement quelque autre proposition différente de celles-là, par cela seul que celles-là sont posées. »

304 Cicéron, *Pour Milon*. Voir plus haut I, 17 ; II, 8.

305 Le syllogisme fait partie du jugement et on ne s'attardera donc pas davantage sur lui ici. Il y a là un double rejet qui se manifeste par une forte présence de l'énonciateur : « *Sed* » (mais), « *in praesentia*, *praesentis rei* » (pour le moment, à l'instant présent), « *obiter*, *quantum sufficit* » (brièvement, juste ce qui suffit).

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

est dit « substrat » [*subjectum*], et l'autre « prédiqué » [*praedicatum*] : ce *sur* quoi on dit quelque chose et ce qui est dit *de* quelque chose. Il y a donc nécessairement quatre termes dans les deux propositions d'une ratiocination. Et comme il y en a toujours un des quatre qui intervient deux fois : s'il y en a bien quatre qu'on a à sa disposition pour en faire usage, ils ne sont en réalité pas plus de trois. Celui d'entre eux qui est utilisé deux fois est appelé « moyen terme » [*medium*], parce qu'en lui sont liés les deux autres. Mais celui qui est utilisé avec le moyen terme dans la majeure est appelé « terme majeur » [*extremum majus*] ; dans l'assomption ou mineure : « terme mineur » [*extremum minus*]. Donc, dans la ratiocination suivante : « Tout auteur d'embuscade est tué justement, Clodius est auteur d'embuscade, donc Clodius est tué justement », la conclusion est « Clodius est tué justement ». C'est en effet elle que nous voulons faire approuver. La majeure est « Tout auteur d'embuscade est tué justement » ; la mineure, « Clodius est auteur d'embuscade ». Le moyen terme est 'auteur d'embuscade', parce qu'en lui sont reliés 'être tué justement', qui est le terme majeur, et 'Clodius', qui est le terme mineur[306]. [268]

En-dehors de ces deux espèces d'argumentations complètes [*perfectae*], il y en a deux autres, incomplètes [*imperfectae*], qui, si elles ne sont pas captieuses, et ne produisent pas un raisonnement seulement apparent, mais bien réel, peuvent toujours être réduites aux deux premières. Celle d'entre elles qui se ramène à la ratiocination est appelée enthymème, c'est-à-dire, selon la traduction de Quintilien, *commentum*[307]. Bien que ce terme, puisse s'appliquer à toutes les pensées présentes dans notre esprit, il désigne une argumentation composée de l'une des deux propositions de la ratiocination, c'est-à-dire majeure ou mineure, et de la conclusion. De la majeure, comme : « Un auteur d'embuscade est tué justement, donc Clodius est tué justement. » De la mineure, comme : « Clodius est un auteur d'embuscade, donc Clodius est tué justement. »

306 C'est le vocabulaire de Cicéron dans *Inv.* I, 50-96. Agricola procède, à l'égard du syllogisme, par allusions, n'en ayant d'ailleurs plus parlé depuis I, 2. Ce n'est pas le cœur de la doctrine mais une question qu'on aborde « *obiter* » (brièvement, en passant).

307 Quintilien, V, 10, 1 : « En effet le mot enthymème (en latin nous disons en vrai *commentum* ou *commentatio*, parce que nous ne pouvons dire autrement, et il aurait mieux valu nous servir du mot grec) comporte trois acceptions, l'une désigne tout ce qui est conçu dans l'esprit (ce n'est pas de cela que nous parlons ici), l'autre, une proposition fondée en raison, la troisième, la conclusion d'un raisonnement tiré de conséquences nécessaires ou d'incompatibles [de contradictoires]. »

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

Mais l'argumentation incomplète qui a la nature d'une induction, c'est ce qu'on appelle l'exemple. Ce qu'est un exemple, nous l'avons indiqué dans le livre précédent quand nous avons traité des parallèles[308]. Mais tous les exemples ne se réduisent pas à des inductions et toutes les inductions incomplètes ne sont pas toujours des exemples. « Publius Scipion a tué Tibérius Gracchus justement, donc Cicéron tuera Catilina justement[309] » : personne ne saurait nier que c'est un exemple. Ce n'est cependant pas une induction mais une ratiocination. Car Scipion n'est pas une partie de Cicéron, ni une espèce. De même, alors que cette induction incomplète est un exemple :

> Aucune domination
> ne pourra souffrir de partage, (parce que)
> nos premières murailles ont été tachées du sang d'un frère[310],

il n'en va pas de même pour cette argumentation :

> Qu'est-il de suffisant, si Rome est trop peu[311] ?

(ce qui se développe ainsi : « Rome n'est pas suffisante, donc nulle chose n'est suffisante »). Cette argumentation ressemble à une induction, mais personne ne dirait que c'est un exemple.

Or Aristote a appelé l'exemple « induction rhétorique », l'enthymème « ratiocination rhétorique », et il a défini l'enthymème comme une ratiocination tirée du vraisemblable et des signes [*ex verisimilibus et signis*[312]]. Certains pensent donc qu'Aristote n'a pas distingué l'enthymème de la ratiocination par la forme de l'argumentation, mais a voulu dire qu'il ne s'applique qu'à un genre d'objets déterminé. Aussi la plupart

308 Voir plus haut, I, 24.

309 Résume, en substance, Cicéron, *Cat.* I, 3. Voir aussi plus haut I, 24.

310 Lucain, I, 92-93 puis 95 (Agricola ajoute *quoniam*, « parce que »). Vers cités plus haut (I, 24, 133) : Agricola y a remplacé le *fatorum exempla* de Lucain (« les exemples de cette loi fatale ») par *factorum exempla* (« les exemples de ces faits »), ce qui confirme que, ici, il entend par *exemplum* l'exemple historique. Autres exemples cités par Alard (p. 275) : « La même maison ne nourrit pas deux chiens » ; « Le même royaume ne supporte pas deux rois ».

311 *Ibid.* V, 274. Le porte-parole des soldats mutinés s'adresse à César : « Quelle fin cherches-tu aux combats ? Qu'est-ce qui suffira si c'est trop peu de Rome ? » (trad. CUF). Pour la réponse de César, voir I, 25, 142-143 et II, 27, 360.

312 Aristote, *Rh.* I, 2, 1356b-1357a.

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

des rhéteurs a donné ce nom, comme par une sorte de valorisation, au genre d'argumentation qui se compose de contraires[313]. Par exemple :

> Et quel étranger trouveras-tu fidèle, si tu es l'ennemi des tiens[314] ?

et ce que j'ai cité tantôt :

> Qu'est-il de suffisant, si Rome est trop peu ?

et, chez le même auteur :

> Oses-tu soutenir une ruine sous laquelle Rome est ensevelie[315] ?

et

> Quand c'est la faute de cette courtisane que moi, son amant, je la haïsse, à qui la faute, à votre avis, si étant pauvre je l'ai tant aimée[316] ?

Mais cela relève, la plupart du temps, davantage de la méthode de l'expression [*eloquendi ratio*] que de l'invention ou de la forme syllogistique.

313 Quintilien V, 10, 2 (voir aussi V, 14, 2) : « La majorité des auteurs ne veut reconnaître dans l'enthymème que la conclusion tirée des incompatibles [*quod pugna constat*] ; aussi Cornificus l'appelle-t-il *contrarium*. » Cicéron, *Top.* 55 (voir aussi *Her.* IV, 25) : « De là ces conclusions bien connues que les rhéteurs tirent des contraires [*ex contrariis*] et qu'ils nomment eux-mêmes *enthumèmata* ». Voir aussi plus loin, II, 29.

314 Salluste, *Jugurtha* X, 5 : « *Aut quem alienum fidum…* » (le *Aut* initial n'est pas repris par Agricola). Le roi de Numidie, Micipsa, qui a deux jeunes fils, adopte en outre Jugurtha. À sa mort, il lui demande de bien les traiter.

315 « *Audes fulcire ruinam, Sub qua Roma iacet ?* » Lucain, VIII, 528-529 : discours de Pothinus, qui déconseille au roi Ptolémée d'accueillir le vaincu de Pharsale, Pompée (voir II, 27, 361). Chez Lucain, le vers commence par : « *Potes Magni fulcire…* » : « Es-tu capable d'étayer < Pompée > le Grand, qui s'écroule en laissant Rome ensevelie sous ses ruines ? » (trad. CUF). Lucain lui-même reprend aussitôt ce *potes* par « *audes* », au vers 530.

316 Ps-Quintilien, *Decl.* 14, *La Potion de haine* I, 2 : « *Cum meretricis sit, quod amator odi, cuius putatis esse, quod pauper adamavi ?* » Soit, dans la trad. 1658 (p. 296-297) : « Si une femme débauchée est cause que j'ai de l'aversion pour elle ; je vous laisse à penser qui a été cause que je l'ai aimée si ardemment, encore que je n'eusse pas de bien. » On songe à Racine (*Andromaque* IV, 5, 1667) : « Je t'aimais inconstant, qu'aurais-je fait fidèle ? »

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

CHAPITRE 19
Espèces de discours utilisés

[279] Toute ratiocination et toute induction complète, du moment qu'elles se déroulent correctement selon les règles, sont toujours sûres, et d'une fiabilité éprouvée dans leur conclusion. En effet, si leurs propositions sont vraies, leurs conclusions le sont nécessairement aussi. Car du faux peut résulter du vrai : le conséquent de « L'homme est un âne », c'est « L'homme est un vivant ». Mais du vrai ne peut résulter que du vrai[317]. C'est pour cette raison que l'utilisation de ces formes est, d'un côté, très efficace, mais, de l'autre, souvent très difficile aussi, parce qu'on aperçoit très facilement en elles, une fois exposé au grand jour tout ce qui doit produire l'approbation, tout vice ou erreur cachés, comme pour un corps dont on met tous les membres à nu.

Ensuite, de même que, très [280] souvent, dans l'induction, l'énumération de toutes les parties ou espèces est difficile, mais, parfois, du moment que deux ou trois d'entre elles sont proposées, on en conclut facilement à l'approuvabilité des autres ; ainsi, dans la ratiocination aussi, la mineure, après que la majeure est posée (ou la majeure, après que la mineure est posée), est souvent trop évidente pour qu'on doive la poser, mais, d'elle-même, elle surgit dans l'esprit, et l'une est perçue à partir de l'autre. C'est pourquoi ce n'est pas seulement aux rhéteurs qu'Aristote a attribué ces formes syllogistiques incomplètes[318], mais aussi aux dialecticiens (en supposant néanmoins qu'ils aient quelque chose de différent des autres dans leur méthode de l'argumentation), et aussi aux mathématiciens, aux physiciens, bref à quiconque raisonne, soit par des paroles dans les face-à-face, soit par des écrits visant l'immortalité : tous ceux-là tirent leur conclusion le plus fréquemment avec l'enthymème, et parfois avec l'induction incomplète. Mais le rhéteur obtient très souvent l'approbation grâce à une ratiocination complète, quand il s'agit d'une chose vraiment importante, à démontrer en s'étendant largement. Cependant les propositions particulières sont ensevelies sous l'abondance profuse du discours, et ne sont pas développées selon la

317 Aristote, *Premiers Analytiques*, respectivement II, 3-4 et II, 2.
318 Voir plus haut II, 18.

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

scrupuleuse règle de l'argumentation qui est habituellement enseignée ; et quand l'auditeur est le peuple, on parle d'une manière populaire. Le *Pour Milon* tend donc, tout entier, comme nous l'avons dit ailleurs[319], à une ratiocination, de même que le *Pour Plancius*[320]. Qu'en est-il du *Pour la loi Manilia*[321] ? Ne sont-ce pas, ici, des argumentations : que, dans cette guerre, il y va de la dignité du peuple romain ? Ce que montrent beaucoup de mots du début. À partir de là, Cicéron prouve que doit être entreprise toute guerre dans laquelle il y va de la dignité du peuple romain, ce qui est conclu à partir des argumentations appropriées. C'est là la proposition majeure, qui est posée en seconde place ; la mineure, elle, est à la première. D'où il est clair que, si nous relions les deux, nous avons une ratiocination de ce genre : « Toute guerre doit être entreprise, dans laquelle il y va de la dignité du peuple romain. Cette guerre est une guerre dans laquelle il y va de la dignité du peuple romain. Donc cette guerre doit être entreprise. » Et, de nouveau, tout de suite après : « Dans cette guerre il y va du salut des alliés. Or toute guerre de ce genre doit être entreprise. Donc cette guerre doit être entreprise. » De nouveau : « Tout homme qui possède principalement ces quatre qualités : courage, connaissance de la chose militaire, autorité, chance, a le plus de titres pour être choisi comme général en chef dans cette guerre. Pompée possède principalement ces quatre qualités. Donc il a le plus de titres pour être choisi comme général en chef dans cette guerre. »

Les lieux communs (comme les appellent les rhéteurs) ne sont rien d'autre que les propositions majeures des ratiocinations, comme ce qui est dit contre un traître, un empoisonneur, un adultère, un assassin[322].

319 Voir plus haut II, 18, 266 et 267.

320 Voir plus haut II, 12, 241.

321 Voir plus haut I, 25, 142-143 ; de même, Cicéron, *Pomp.* 6-12 ; 12-13 ; 27-50.

322 Unique occurrence de « *loci communes* » en ce sens chez Agricola. Voir Cicéron, *De Or.* III, 106-107 : « Près d'eux trouvent également place ces lieux qui doivent être particuliers à la cause, et tenir au cœur même du sujet, mais qui, d'habitude, sont employés lorsque l'on traite une question sous son aspect le plus général, et que, pour cette raison, les anciens ont appelés communs. Tantôt ce sont des manières d'attaques ou de plaintes vives et largement développées, ordinairement sans réplique possible, à propos de crimes ou de fautes, tels que le péculat, la trahison, le parricide ; on ne doit les employer qu'une fois que l'accusation est bien établie ; sinon ils seraient maigres et vides. Ailleurs on implore le pardon et la pitié. » Sur les différents sens de « lieu commun » à la Renaissance, voir Francis Goyet, *Le Sublime du « lieu commun »*. Le lieu sur lequel travaille Agricola n'a rien d'aussi substantiel : il s'agit d'une mise en relation de l'objet à décrire avec autre chose (voir plus haut I, 2, 8-9). Pour résumer, double opération dans ce chapitre : les lieux

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

Quand, en effet, nous voulons faire approuver que Coelius [281] doit être condamné, nous montrons que c'est un empoisonneur. Lorsque cela est développé, que reste-t-il d'autre qui manque à la ratiocination, sinon la majeure[323] : « Tout empoisonneur doit être condamné » ?

Mais il faut bien noter ceci, pour ne pas commettre une lourde erreur : comme les énoncés universels qui constituent la plupart du temps les propositions majeures des ratiocinations paraissent souvent sans relief, sans ressort, et assez éloignées du sujet proposé, les orateurs ont l'habitude, pour s'attacher plus étroitement aux choses, de les convertir dans leurs discours en énoncés particuliers[324]. Et, quand il aurait fallu dire : « Toute guerre doit être entreprise, dans laquelle il y va du salut des alliés » et « Tout empoisonneur doit être condamné », pour sembler davantage talonner et presser l'adversaire, ils préfèrent dire : « Cette guerre doit être entreprise, dans laquelle il y va du salut des alliés » et : « Cet empoisonneur doit être condamné ». C'est ce que font, à mon avis, les plus avisés. Car les énoncés universels, étalés pour ainsi dire sur une large étendue, sont saisis par l'esprit des auditeurs comme s'ils étaient en l'air et parmi les nuages, alors que tout ce qui s'attache à l'objet présent et est posé devant les yeux et entre les mains[325] est plus apte à susciter les affections, qui, seules, dirigent l'esprit des auditeurs : esprit que rien ne stimule autant que, d'abord, la vision de la chose [*aspectus rei*], et, tout de suite après, sa représentation [*imago*] soumise à l'esprit comme s'il s'agissait d'une réalité présente. Donc, contrairement à ce que certains s'imaginent, rien ne permet de dire qu'à des genres déterminés d'art, on puisse adjuger précisément telle forme d'argumentation ou telle autre. La situation du moment dictera d'elle-même le choix entre

communs réduits à des majeures de syllogisme ; celles-ci dévaluées comme manquant de relief.

323 « *Quod ubi explicatum est, quid restat aliud, quod ratiocinationi desit, nisi major ?* » : la majeure est le moindre souci d'Agricola, elle vient en fin de démonstration, presque comme un « ajout », et peut se puiser dans la réserve de lieux communs, qui ne se démontrent pas. – Marcus Caelius Rufus est accusé, entre autres, d'avoir empoisonné le philosophe Dion, venu en ambassade à Rome en 57 av. J.-C. Cicéron le défend dans le *Pour Célius* l'année suivante.

324 Jusque-là Agricola a abordé la question du point de vue logique (voir p. 232 et 249). Ici l'argument est rhétorique : l'orateur se fait mieux écouter en s'attachant plus étroitement aux choses (« *arctius rebus adhaerere* »).

325 Rappelle Virgile, *Énéide* XI, 311 : « *Ante oculos interque manus sunt omnia vestras* » (« Tout est là devant vos yeux et entre vos mains »).

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

telle ou telle de ces formes. Et, alors que, dans la plupart des domaines on peut prescrire une seule fois et pour toujours ce qu'il conviendra de faire, dans celui-ci comme dans de nombreux autres, la seule chose qui vaut pour toujours, c'est que rien ne peut être établi pour toujours[326].

Puisque donc, comme nous l'avons dit précédemment[327], dans la ratiocination comme dans l'induction il ne peut y avoir de doute sur la conclusion : si l'adversaire s'oppose à elles en quelque point c'est nécessairement parce que, ce qui fait l'objet même des propositions, il nie que ce soit vrai. Dans l'enthymème et dans l'induction incomplète, il y a deux points sur lesquels on peut avoir des doutes : si est vrai ce qui est proposé, et si, ce que nous avons l'intention de faire approuver, nous le pouvons à partir de cela. Comme quand on dit : « Cluentius a corrompu les juges avec de l'argent. Donc il est concerné par la loi sur la corruption des tribunaux[328] ». D'abord Cicéron nie que Cluentius ait corrompu les juges. Mais si cela même n'est pas vrai, et ne suscite pas la confiance, cela ne peut pas la produire non plus pour ce qu'il reste à rendre approuvable. Ensuite, à supposer que soit vrai qu'il ait corrompu les juges, il ne s'ensuit pas pour autant qu'il soit concerné par la loi, car tous ceux qui ont [282] approché un tribunal avec de l'argent ne sont pas systématiquement concernés par la loi sur la corruption des tribunaux. De même aussi, dans une induction incomplète, l'adversaire peut dire soit que les propositions ne sont pas vraies, soit que ne sont pas énumérées toutes celles dont peut être tirée la conclusion, de sorte que, même s'il est accordé que sont vraies celles qui sont prises pour faire approuver, il n'est en rien nécessaire, pour autant, que nous atteignions ce que nous tentons d'obtenir.

326 Rejet de la primauté de la majeure de syllogisme en privilégiant la mineure et la décision du moment. Le paragraphe est verrouillé sur ce dogme par des formules insistantes au début et à la fin : « *Hoc autem (ne quem fallat) annotandum videtur…* », au cas où on ne l'aurait pas encore compris, il faut faire la chasse à tous les énoncés universels. Puis à la fin : il n'y a donc pas de règle éternelle, « *Perpetuum statui nihil potest* » (écho de Quintilien, voir p. 317 n. 453). Ce qui prime, c'est la « *rerum ipsa praesens conditio* ».

327 Voir plus haut II, 2-3.

328 « *Lex corrupti iudicii* ». Voir plus haut II, 12.

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

CHAPITRE 20
Renforcement des argumentations

[283] Pour en finir rapidement avec la méthode qui permet de renforcer n'importe quelle chose avec l'argumentation, et aussi pour montrer où il est besoin d'argumentations complètes et où suffisent d'incomplètes, il nous faut d'abord exposer cette loi de toute argumentation, que, du vrai, rien ne peut se conclure, sinon du vrai. Car si ce qui est conclu est faux, il est nécessaire que soit faux aussi ce qui précède, si l'on a conclu dans les règles[329]. Par conséquent, de même que, toujours, du proposé se tire une conclusion telle que, si le proposé est vrai, il est nécessaire que soit vrai ce qui en est conclu ; de même, du contradictoire de la conclusion, on déduit toujours le contradictoire du proposé. Comme, en effet, dans une argumentation correcte, le faux ne peut être conclu du vrai, chaque fois que nous présentons comme vrai un proposé qui contredit la conclusion, il est nécessaire que la conclusion [284] soit fausse, puisqu'il n'est pas possible que deux contredisants soient vrais en même temps. Faux sera, par conséquent, ce proposé dont a été tirée

329 Comparer avec Cicéron et Augustin. Cicéron, *Fin.* IV, 54-55 : « *Sed ita falsa sunt ea, quae consequuntur…* », « Mais ces conséquences sont si fausses qu'il est impossible que les prémisses d'où elles sont tirées soient vraies. Les dialecticiens nous enseignent en effet, comme tu sais, que si les conséquences de quelque hypothèse sont fausses, l'hypothèse dont ce sont les conséquences est fausse elle-même. De là le syllogisme connu, si vrai, si évident, que les dialecticiens ne croient même pas nécessaire d'en démontrer les propositions : "Si cela est, ceci est ; or ceci n'est pas ; donc cela n'est pas non plus." Ainsi par le fait que vos conséquences sont détruites vos prémisses sont détruites aussi. Quelles sont donc vos conséquences ? "Tous ceux qui ne sont pas sages sont également malheureux. – Tous les sages sont heureux au plus haut point. – Toutes les actions droites se valent. – Toutes les fautes sont égales." Tout cela, à première vue, paraissait magnifique, mais, à y regarder de près, était moins convaincant. » Augustin, *La Doctrine chrétienne* II, XXXII, 50 (trad. M. Moreau) : « *qui dicit : 'Cum falsum est quod consequitur, necesse est ut falsum sit quod praecedit'…* », « celui qui déclare "Quand le conséquent est faux il est nécessaire que l'antécédent le soit aussi", il parle très justement, mais il ne fait pas lui-même qu'il en soit ainsi ; il montre seulement qu'il en est ainsi. C'est de cette règle que relève le raisonnement tiré de l'apôtre Paul […]. Car l'antécédent dit qu'il n'y a pas de résurrection des morts, affirmation de ceux dont l'Apôtre voulait détruire l'erreur. Mais ce qui suit la déclaration antécédente, "il n'y a pas de résurrection des morts", est nécessairement : "le Christ non plus n'est pas ressuscité". Or c'est une conséquence fausse, car le Christ est ressuscité ; donc l'antécédent aussi est faux. [Etc.] »

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

cette conclusion. Il s'ensuit donc que le contradictoire du proposé est vrai. D'où vient ce que nous avons l'intention de montrer : de même qu'on tire la conclusion du proposé, de même, du contradictoire de la conclusion, on tire le contradictoire du proposé. Si, par exemple, on accorde qu'un homme existe, il est nécessaire qu'on accorde qu'un vivant existe. Que si nous disons qu'il est faux qu'un vivant existe, sera vrai le contradictoire de cela, qui est : « Nul vivant n'existe ». Est donc faux ce dont nous concluons qu'un vivant existe, c'est-à-dire qu'un homme existe. Vrai donc, pareillement, est le contradictoire de cela, qui est : « Nul homme n'existe ». Ainsi, de même qu'il y a une conséquence nécessaire dans « Un homme existe, donc un vivant existe », de même aussi : « Nul vivant n'existe, donc nul homme n'existe ».

Double est donc, pour toute chose, la procédure pour la faire approuver. L'une est directe comme quand, de quelque proposé, nous concluons, en droite ligne, pour ainsi dire, ce que nous voulons faire approuver. Qui, par exemple, veut faire approuver que le sage est riche[330], peut dire : « Le sage ne manque de rien, donc le sage est riche. » L'autre procédure est oblique. Comme quand, recevant pour vrai le contradictoire de ce que nous voulons faire approuver, nous en concluons quelque chose de faux ; d'où, revenant sur nos pas, nous montrons qu'est faux ce dont c'est la conclusion ; et parce que c'est le contradictoire de ce que nous voulons faire approuver, la conséquence en est que cela même que nous voulons faire approuver est vrai. Par exemple : « Le sage est riche. » Car si le sage n'est pas riche, il désirera quelque chose, mais cela est faux. Est donc faux ce dont cela est conclu, c'est-à-dire que le sage n'est pas riche ; mais sera vrai ce que nous voulons faire approuver : que le sage est riche.

Ce ne sont pas là, cependant, des formes d'argumentation (car on peut user de cela dans toutes les formes d'argumentation que nous avons présentées), mais quelques-uns des chemins par lesquels on arrive à une conclusion. C'est pourquoi nous les avons appelées « procédures » [*ductus*]. En démontrant de cette manière qu'une chose est vraie, nous établissons aussi, à propos de son contradictoire, qu'il est faux. Comme, en effet, nous avons fait approuver que son contradictoire était vrai, il est évident que notre première conclusion est fausse.

330 Maxime stoïcienne, discutée par Cicéron (*Par.* 6.). Voir plus haut II, 8, 13-14.

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

Quand, donc, une argumentation a été développée, si elle est incomplète comme l'enthymème ou l'induction, deux choses, comme nous l'avons dit précédemment, peuvent être mises en doute. Ou, en effet, on nie que l'un soit la conséquence de l'autre, ou que ce qui est proposé soit vrai.

Nous montrerons la validité de la conséquence en comparant les argumentations incomplètes avec leur forme complète, soit un enthymème avec une ratiocination ou une induction avec une énumération. [285] La ratiocination et l'énumération, si elles sont pratiquées selon leurs règles et correctement, ne peuvent rien admettre d'incertain dans la consécution. Est un enthymème : « Clodius a ourdi une embuscade, donc il a été tué justement. » Cela devient une ratiocination quand on ajoute : « Car tout homme qui a ourdi une embuscade est tué justement. » C'est là, en effet, la majeure de la ratiocination. De même dans une induction : « Pisistrate, ayant reçu de l'État une garde, s'est emparé de la tyrannie, et de même Phalaris[331]. Donc quiconque demande une garde à l'État veut s'emparer de la tyrannie. » Parce qu'il est difficile ici d'énumérer tous les cas, nous remplaçons l'énumération des autres la plupart du temps par « Et il n'y a personne qui n'ait fait ainsi », ou nous ajoutons quelque chose qui ait ce sens. Ensuite nous tirons la conclusion que nous projetions. De là vient que les débatteurs, et parfois aussi ceux qui prononcent un discours suivi[332], ont l'habitude, la plupart du temps, quand il est difficile d'affirmer que la chose se comporte de la même manière dans tous les autres cas, de demander à l'adversaire qu'il dise, lui, dans lequel il n'en est pas ainsi, et de compter son aveu ou son ignorance pour une affirmation assurée [*asseveratio*] en leur propre faveur[333]. Dans certains cas aussi, parce que nous ne demandons pas

331 Pisistrate (600-527 av. J-C.) s'inflige une blessure volontaire, pour obtenir une garde rapprochée : ainsi protégé, il accède à la tyrannie à Athènes. Cet exemple historique est tiré d'Aristote (*Rh.* I, 2, 1357b), mais celui-ci cite également Denys de Syracuse et Théagène de Mégare, alors qu'Agricola mentionne Phalaris d'Agrigente.

332 Reprise de l'opposition entre les deux discours, par le détour de ceux qui les pratiquent : les débatteurs (« *altercantes* ») pour le discours discontinu, les orateurs (« *perpetua dicentes oratione* ») pour le discours suivi (voir p. 127 n. 347, p. 255 n. 242). Mais ici ce n'est pour les opposer mais pour signaler une tactique commune.

333 Comparer avec Quintilien, V, 10, 68 (trad. Cousin modifiée) : « Il est plus sûr de procéder comme Cicéron dans le *Pour Cécina* [*Caecin.* 37], et de demander : "Si le point à débattre n'est pas celui-ci, quel est-il [*si haec actio non sit, quae sit*] ?" En effet, on élimine du coup toutes les hypothèses. »

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

tant ce qui est vrai que lequel, de deux, est le plus vraisemblable : bien que nous ne puissions pas faire une induction complète, il suffit cependant, pour susciter la confiance de l'auditeur que, bien que cela n'ait pas lieu toujours et dans tous les cas, cela se soit produit et arrive parfois et dans quelques cas : ce que nous tentons à ce moment-là, de montrer. Ce qui, dans les délibérations et les conjectures sur les issues à venir, est, la plupart du temps, d'un apport suffisant. Voilà comment nous montrons que ce que nous voulons atteindre se déduit du proposé.

Mais si l'adversaire nie que le proposé soit vrai, il faudra arriver, à nouveau, à la même conclusion avec une autre argumentation[334], en suivant une voie identique à celle qui est utilisée pour obtenir l'approbation, comme nous l'avons montré, et cela, il faut le faire jusqu'à ce que nous en venions à quelque chose de certain [*ad aliquid, quod certum sit*], et de tel que l'adversaire ne puisse le nier. Quand, grâce à cela, nous avons ménagé la confiance pour ce qui en est conclu le plus immédiatement : à partir de cette conclusion désormais atteinte, nous faisons dès lors approuver autre chose, et à partir de cela autre chose, jusqu'à ce que nous parvenions à cet élément fondamental que nous tentons d'établir grâce à l'enchaînement des autres arguments. Ainsi, le Stoïcien qui veut faire approuver qu'est riche quiconque est sage dit d'abord : « Parce que nulle richesse ne manque au sage. » Affirmation qui, elle-même, peut également être mise en doute. Il fait donc approuver la chose suivante : « Parce que, ayant toutes les richesses qu'il veut, il est sûr, de ce fait, qu'il ne lui en manque aucune. » Mais ce proposé aussi doit être approuvé. Aussi ajoute-t-il : « Car il ne désire aucune richesse. » Et, cela aussi, il le fait approuver : « Parce qu'il pense que nulle richesse [286] n'est bonne. » Ce qui, à son tour, relève de l'idée qu'un Stoïcien doit défendre comme si c'était sa propre maison[335] : que le seul bien est la vertu. De cette affirmation, désormais, qui est la toute dernière, se tire la confiance dans toutes les précédentes. Car si le sage compte parmi les biens la seule vertu, il pense que les richesses ne sont pas des biens, il ne les désire donc pas, il a, par conséquent, autant de richesses qu'il veut. D'où vient que nulle richesse ne lui manque. Donc il est sûr qu'est riche quiconque est sage.

Or, puisque ce qui permet de mener toutes ces argumentations, ce sont des enthymèmes, si l'adversaire met en doute leur enchaînement nécessaire

334 Au moyen d'un prosyllogisme, voir Aristote, *Premiers Analytiques* I, 25, 42b.

335 « *Tamquam foci et arae* » : litt. « comme si c'était son feu et son autel », son foyer domestique.

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

[*consecutio*], il faudra alors, pour certains qui paraîtront peu cohérents avec le reste, leur donner la forme d'une ratiocination. Si, par exemple, l'adversaire dit que ce n'est pas parce qu'il ne manque rien au sage qu'il est nécessairement riche, il faut que le débatteur ajoute la majeure de la ratiocination, qui est : « Tout homme à qui il ne manque rien est riche. » Celle-ci (parce que l'adversaire la niera) devra être tirée, à son tour, d'une autre argumentation. C'est pourquoi la plupart des auteurs comptaient cinq parties pour une ratiocination, parce qu'ils considéraient comme une partie en soi la démonstration de l'approuvabilité de chacune des propositions[336]. Si nous suivons ce raisonnement, il sera permis de faire une ratiocination avec autant de parties qu'on voudra, puisque chaque démonstration peut avoir, à son tour, la sienne, et cette dernière à son tour une autre, etc. C'est pourquoi les démonstrations des propositions ne sont pas des parties de l'argumentation, mais elles deviennent, en elles-mêmes, des argumentations.

Or, de même que nous avons commencé à faire approuver par la procédure directe que quiconque est sage est riche, et qu'à la base première de la preuve, nous avons mis ce qui est reconnu, c'est-à-dire que seule la vertu est considérée comme un bien par le sage ; de même, par la procédure oblique, ayant admis le contraire de ce que nous désirons faire approuver, il sera permis de conclure par les mêmes étapes, mais dans l'ordre inverse, contradictoire avec celui à partir duquel nous avons d'abord mené le début de la procédure directe. La conclusion que nous tentons d'établir est que « quiconque est sage est riche ». Si donc cela n'est pas, il y aura, selon l'avis de l'adversaire, quelqu'un de sage qui ne sera pas riche ; donc il lui manquera quelque chose, il n'aura donc pas autant de richesses qu'il voudrait, par conséquent il désirera des richesses. Si c'est le cas, il les considérera comme des biens. Désormais donc le sage tiendra pour un bien quelque chose en-dehors de la vertu. Si cela est faux, il est nécessaire que soit faux aussi ce dont c'est conclu. Donc sera vrai que quiconque est sage est aussi riche.

Mais ces procédures ne se différencient en rien par le résultat de l'argumentation. Il est sûr, en effet, que n'importe quelle argumentation

336 Débat déjà mentionné chez Cicéron, *Inv.* I, 57 : « En effet, les uns ont dit que cette argumentation comportait cinq parties, les autres ont estimé qu'elle ne pouvait en avoir plus de trois ». Cicéron tranche pour les cinq (*ibid.* I, 61) : « C'est la première division, celle en cinq parties, qui nous semble la plus appropriée ; c'est celle que tous les successeurs d'Aristote et de Théophraste ont suivie de préférence ». Quintilien (V, 14, 5) estime qu'il n'y a que trois parties. Tous deux reconnaissent qu'il s'agit d'une distinction essentiellement théorique.

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

peut être développée par chacune de ces deux procédures. Mais il est possible que l'adversaire fasse quelque différence [287] entre elles, principalement dans le face-à-face. Car celui qui a confiance et craint peu d'être abusé sera plus facilement acquis à la procédure directe, si ce que nous voulons prouver doit en passer par de multiples démonstrations. Ce qui, en effet, est assez éloigné, et semblera ne rien avoir à faire avec le sujet, il le concédera facilement, rassuré et tranquille – c'est du moins ce qu'il se persuade. Au contraire, pour celui qui craint les ruses, ce qui lui est avancé comme le plus sûr sera le plus suspect[337], et il estimera très dangereux de croire à ce qui se donne comme le plus exempt de dangers. Celui-là sera donc plus facilement accessible à des arguments très proches du point de départ et qui ne s'en écartent qu'insensiblement.

La procédure [*ductus*] oblique contraint à coup sûr plus rudement, et de plus près, puisque, en brandissant contre l'adversaire des affirmations fausses et qu'il lui faudra nier, nous paraissons le presser plus violemment que si, par la procédure directe, concluant du vrai à partir du vrai, nous donnions l'impression de le conduire [*ducere*] et de l'instruire [*docere*[338]]. Par conséquent la procédure directe convient mieux à celui qui veut simplement conseiller ; l'oblique, à celui qui veut forcer l'approbation[339]. À partir de là, il n'est en rien difficile de voir où il est nécessaire d'utiliser l'argumentation complète, et où suffit l'incomplète. Là où, en effet, en développant l'argumentation incomplète, l'enchaînement nécessaire ne laisse aucun doute, on n'aura en rien besoin de la complète, même dans les domaines où l'on débat très en détail. Mais si l'orateur achoppe dans le déroulement de son argumentation parce qu'il y a doute sur la validité de la conséquence qu'il a tirée, il faut retourner à la forme de l'argumentation complète : c'est ce que montrent à la fois la chose elle-même et la pratique des hommes les plus éloquents.

337 Voir plus haut II, 17, 77-79.

338 Le jeu sur les mots est intraduisible : *ducere* (conduire) relie *ductus* (traditionnellement traduit par « conduite ») et *docere* (instruire).

339 « *Directus itaque monenti, obliquus est exprobanti* » : si *probare* signifie « rendre approuvable », « *ex-probare* » va ici plus loin, « rendre approuvable un point qu'on nous refuse » (Francis Goyet). Alard (p. 290) donne l'exemple suivant de procédure oblique, pour rendre approuvable un point qu'on nous refuse (saint Paul, 1 *Corinthiens* 15, 15, trad. J. Grosjean ; cité par Augustin, voir *supra* p. 283 n. 329) : « Nous sommes mêmes de faux témoins de Dieu, nous qui attestons que Dieu a relevé le Christ alors qu'il ne l'a pas relevé si les morts ne sont pas relevés ».

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

CHAPITRE 21
Multiples manières de détruire [*solvere*] une argumentation

[290] Or, comme c'est le rôle du débatteur de consolider [*confirmare*] ce qu'il a choisi de faire approuver, de même il appartient à celui qui défend la position contraire, de défaire ce qui a été renforcé. Une argumentation est donc détruite par les mêmes moyens avec lesquels elle est construite. De la même manière, en effet, que nous faisons approuver toute chose par quelque chose que nous voulons vrai, et que nous montrons que s'ensuit de cela ce que nous nous efforçons de faire approuver, de même nous détruisons de deux manières une argumentation qui a été développée. Ou bien, nous déclarons faux ce qui a été proposé, ou, au cas où le sujet ne le permet pas, nous montrons que ce qu'a voulu faire approuver l'adversaire ne peut être obtenu à partir du proposé, et cela, soit parce que l'argumentation est incomplète, soit, si elle est complète, qu'elle semble être telle en apparence plutôt que de l'être vraiment, et qu'il y a, en elle, quelque chose qui est dit en des sens multiples, et qui ne garde pas la même signification si on argumente dans un sens ou dans l'autre. Or c'est ce qu'on entend d'habitude par : « Toute argumentation peut être détruite, soit en niant ce qui y est proposé, soit en faisant de multiples distinctions. » Si on dit par exemple « Au sage nulle richesse ne manque, donc le sage est riche[340] », la première destruction [*solutio*] consiste à répondre que n'est pas vrai ce qui est proposé : « Au sage nulle richesse ne manque. » Si cela maintenant est prouvé avec l'argument « Parce qu'il n'en désire aucune », on pourrait encore nier que, du fait que nulle richesse ne lui manque, il s'ensuive qu'il soit riche. Mais si cela maintenant est prouvé avec l'adjonction de la majeure, « Quiconque, à qui rien ne manque, est riche », cette majeure même sera peut-être [291] niée. Quand la majeure elle aussi sera approuvée, et qu'on dira « Quiconque a tout ce dont il a besoin est riche ; quiconque, à qui rien ne manque, a tout ce dont il a besoin » : la ratiocination sera désormais complète, parce que chacune de ses deux propositions aura été approuvée. Par conséquent le remède

340 Voir plus haut II, 8 et II, 20.

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

dernier et unique qui reste à celui qui veut détruire l'argumentation, est de dire que ce mot *manquer* peut être employé en deux sens. D'un côté, en effet, on dit *manquer* pour tout ce qui, à cet instant, n'est pas là [*deesse*] ; d'un autre côté, pour tout ce qui, à cet instant, fait défaut [*desiderare*]. Si on l'emploie dans le premier sens, la majeure est vraie, la mineure fausse ; si c'est de la deuxième manière, la mineure est vraie, la majeure fausse. C'est pourquoi il faut dire qu'il n'est en rien étonnant que ce que nous voulons relier ne le soit pas dans la conclusion, puisque le moyen terme qui assure cette liaison dans les propositions n'en est pas un en réalité, mais seulement en apparence.

Le mot *solvere*, bien qu'il désigne à la fois l'acte de nier [*negare*] et de distinguer [*distinguere*], sera plus correctement appliqué dans le dernier cas. Car quiconque nie, ne souffre pas qu'une argumentation soit achevée. Or, si elle n'est pas achevée, on ne peut pas proprement dire qu'elle est détruite. Mais si elle se déploie en de multiples distinctions, c'est qu'elle est, au moins en apparence, achevée. Et c'est elle qui sera le plus correctement dite « détruite ». Mais nous, c'est pour toutes les méthodes de mise en pièces de l'argumentation [*omnem rationem discutiendae argumentationis*] que, pour le moment, nous disons « détruire ».

Les différentes méthodes pour détruire une argumentation que nous avons évoquées concernent la réalité et se rapportent à la « chose elle-même », et c'est aussi de cette manière qu'elles sont couramment désignées : comme des destructions *ad rem*[341]. Il y a d'autres moyens pour détruire une argumentation, ou, si nous voulons employer un mot plus approprié, pour lui échapper [*elabendi*], qui sont couramment appelés des destructions *ad hominem*[342]. C'est auprès d'eux que nous nous réfugions quand nous espérons peu de secours de la chose elle-même. Parce que l'argumentation est trop solide pour pouvoir être brisée ou ébranlée en quelqu'une de ses parties. Ou que l'occasion est donnée de parler de l'adversaire, contre qui, parce que nous pouvons plus fortement le réduire, nous préférons lancer notre discours, plutôt que sur la chose.

341 « *Solutiones ad rem* » : « destructions par la chose (du côté de la chose) ».

342 « *Solutiones ad hominem* » : « destructions par l'homme (du côté de l'homme) ». Alard (p. 295) : Georges de Trébizonde en cite quinze dans sa rhétorique. L'une de ces *solutiones* consiste à remplacer une question par une autre. Puis Alard donne un exemple tiré de Paul, *Romains* 3, 5-6 : « Mais si notre injustice confirme la justice de Dieu, que dirons-nous ? Dieu n'est-il pas injuste d'infliger sa colère ? [Alard ne cite pas "Je parle en homme".] Que non ! Car comment Dieu jugera-t-il le monde ? »

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

Or nous disposons généralement des échappatoires suivantes : a) nous dirigeons une riposte contre l'adversaire, par laquelle nous le refoulons [*reprimere*] ; b) nous minimisons quelque chose qui nous a été objecté ; c) en opérant une diversion par l'introduction de quelque autre sujet, nous détournons l'attention de l'auditeur de l'argumentation proposée, et l'occultons par l'évocation d'une autre.

a) Nous ripostons : soit contre la chose elle-même, par laquelle le débatteur a fait approuver ce qu'il voulait ; soit contre la personne de l'adversaire. Nous ripostons contre la chose, quand nous répondons par un équivalent de ce qui nous est objecté, de sorte que, plus l'adversaire nous presse, plus, inversement, nous semblons, par notre repartie, le presser lui[343]. Ainsi dans le *Pour Célius*[344] : comme on avait reproché à celui-ci des débauches et débordements trop grands pour que Cicéron osât les justifier, trop notoire pour qu'il pût les nier [292], il tenta néanmoins, en orateur, d'adoucir son auditoire autant que possible, disant, d'un côté, que c'était plus les vices de l'époque que de l'homme, soutenant, de l'autre, qu'il fallait pardonner quelque peu à l'âge. Puis, et c'est le point fort de ce passage, il a, comme une sorte de remède, opposé à la haine à son égard, l'espoir d'un sérieux et d'une probité acquis avec l'âge, que laissaient augurer les actions et les tâches dont, déjà, Célius se chargeait et qu'il menait à bien. Pareillement aussi, chez Virgile, ce que dit Junon :

> C'est une indignité [*indignum*] que des Italiens entourent de flammes
> une Troie naissante[345].

Elle ne nie pas, mais minimise autant qu'elle peut. Puis elle riposte avec des reproches qui suscitent bien plus d'indignation [*indigniora*] :

---

343 Alard (p. 293) cite trois exemples de « riposte contre la chose », dont Matthieu 21, 23-25 (trad. J. Grosjean) : « Comme il venait au temple, les grands prêtres et les anciens du peuple s'approchèrent de lui pendant qu'il enseignait et lui dirent : "Par quel pouvoir fais-tu cela ? qui t'a donné ce pouvoir ?" Jésus leur répondit : "Moi aussi je vais vous poser une question, et, si vous y répondez, moi aussi je vous dirai par quel pouvoir je fais cela : l'immersion de Jean, d'où venait-elle, du ciel ou des hommes ?" » Et, sur le mode plaisant, Cicéron, *De Or.* II, 286 : Lélius, accusé par un homme d'humble extraction d'être indigne de sa famille, répond « Et toi, tu es digne des tiens ! »

344 Cicéron, *Cael.* 37-50. Voir aussi II, 19.

345 Virgile, *Énéide* X, 74-75. Junon attaque les Troyens devant le tribunal de Jupiter. Ici, elle accorde dans un premier temps qu'ils subissent un siège.

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

> Quoi ! les Troyens armés de sombres torches portent leurs violences contre les Latins[346] ? (etc.)

Dans le même genre, aussi, ce que dit Turnus :

> Nous aussi, grand roi, nous lançons des traits, et un fer qui dans nos mains n'est pas sans puissance ; les blessures que nous avons faites s'emplissent aussi de sang[347].

Et dans les *Bucoliques* :

> Dis l'endroit – et tu seras pour moi le grand Apollon –
> où l'espace céleste n'a pas plus de trois coudées[348].

Comme l'autre n'arrive pas à répondre, il oppose quelque chose d'équivalent :

> Dis l'endroit où des fleurs en naissant portent
> gravés des noms royaux, et tu auras Phyllis à toi seul[349].

Nous ripostons en visant la personne lorsque, abandonnant la chose, nous montrons que, quelle qu'elle soit, il ne convient pas à la personne de l'adversaire de nous l'opposer, et qu'il ne peut légitimement tenir des propos dans ce sens[350]. C'est le cas dans le *Pour Ligarius*, où l'accusateur, Tubéron, a été mêlé à la même affaire à propos de laquelle il accuse Ligarius[351]. De même dans l'*Invective contre Salluste* :

> On dirait vraiment, Salluste, que tu es issu de ces hommes-là[352] !

346 *Ibid.* X, 77.
347 *Ibid.* XII, 50-51.
348 Virgile, *Bucoliques* III, 104-105. Devinette de Damétas dans la joute poétique entre bergers.
349 *Ibid.*, 106-107.
350 Alard (p. 294) cite Érasme, *Apophthegmata* III, 85 (LB IV, 164A) : « Comme Socrate s'en prenait violemment à un de ses proches lors d'un repas, Platon lui dit : "N'aurait-il pas suffi de lui dire cela personnellement [*seorsum*]" ? Socrate : "Et toi, n'aurais-tu pas mieux fait aussi de me dire cela personnellement" ? » Et Plutarque, *Préceptes de mariage* 43 : « Le rhéteur Gorgias avait lu aux Grecs à Olympie un discours sur la concorde. Mélanthios s'écria : "Voilà un homme qui nous donne des conseils sur la concorde, mais entre lui-même, sa femme et sa servante, chez lui où ils sont trois, il n'a pu faire régner l'accord des sentiments !" »
351 Cicéron, *Lig.* 9-10. Devant César (49 av. J.-C.), Tubéron accuse Ligarius d'avoir soutenu Pompée. Cicéron montre que Tubéron avait fait de même.
352 Ps-Cicéron, *Sall.* 4. Le Pseudo-Salluste, dans son *Invective contre Cicéron*, reproche à ce dernier le rôle disproportionné qu'il se donne par rapport à ses propres origines. *Cic.*

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

Et, un peu plus loin :

> Et n'as-tu pas honte de toi, dans ta légèreté, de me reprocher des choses dont tu me glorifies dans tes *Histoires*[353] !

Et de nouveau :

> Quel mensonge as-tu honte de faire, toi qui as osé me reprocher mon éloquence comme un vice, cette éloquence dont tu as toujours réclamé le concours pour te défendre contre tes fautes[354] !

De même chez Virgile :

> Et accuse moi d'avoir peur, toi, Drancès[355] !

Et aussi :

> Ce conseil sacrilège a-t-il pu tomber d'une bouche paternelle[356] ?

Et chez Sénèque, Jason dit : « Médée me reproche mes amours[357] ? »

b) Nous minimisons quand nous ravalons quelque chose qui nous est opposé, et que nous le repoussons comme sans importance. C'est l'apparence que Cicéron a voulu donner à l'accusation contre Célius dans son ensemble : fâcheries et disputes pour des désaccords amoureux,

---

1-2 : Cicéron intervient dans les affaires du Sénat « comme s'il était le seul restant de la famille de cet illustre héros, Scipion l'Africain, et non une sorte d'enfant trouvé, un citoyen importé et greffé depuis peu dans cette ville ». Le Pseudo-Cicéron répond que ces grands hommes ne doivent leur réputation qu'à leurs actions (« *res suae gestae* ») et à leur vie irréprochable (« *vita innocentissime acta* », *Sall.* 4). Souvent l'argumentation contre l'homme, *ad hominem*, répond à une attaque du même type.

353 Ps-Cicéron, *Sall.* 7 (trad. CUF modifiée). Dans la *Conjuration de Catilina*, Salluste montre comment Cicéron l'a emporté sur la révolte. Dans l'*Invective* (*Cic.* 3), il lui en impute la responsabilité : « comme si vraiment la cause de la fameuse conjuration n'a pas été ton consulat ».

354 Ps-Cicéron, *Sall.* 8 (trad. CUF modifiée) ; le Pseudo-Salluste (*Cic.* 2) lui a reproché son « éloquence sans mesure » (« *immoderata eloquentia* »).

355 Virgile, *Énéide* XI, 383-384. Lors du Conseil pour savoir s'il faut faire la guerre aux Troyens, Drancès s'y oppose, alors que Turnus y est favorable. Chacun reproche à l'autre d'être mû, derrière les raisons affichées, par la couardise. Alard (p. 295) considère cette expression comme une *apophasis*, forme de l'ironie.

356 *Ibid.* II, 658. Réponse d'Énée à son père, qui lui demande de l'abandonner à Troie en flammes.

357 Sénèque, *Médée* 496. Jason abandonne sa famille pour épouser Créüse, mais Médée a quitté la sienne par amour pour Jason.

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

reproches entre amants plutôt que vrais chefs d'accusation[358]. Chez Virgile encore :

> L'Italie ? Il l'a gagnée sur la foi des destins, soit !
> poussé par les délires de Cassandre[359].

Cassandre et sa folie lui permettent de rabaisser la grandeur souveraine des destins. Puis, peu après, le passage que nous venons de citer :

> C'est une indignité que des Italiens entourent de flammes
> une Troie naissante…

Junon ajoute immédiatement :

> …et que Turnus soit chez lui sur la terre de ses pères,
> lui qui a Pilumnus pour aïeul et la divine Vénilia pour mère[360].

Par le parallèle avec quelque chose qui suscite plus l'indignation[361], elle a minimisé l'attaque, en montrant qu'il ne convient pas de la considérer comme [293] indigne à ce point.

c) Quant aux digressions, on trouve rarement chez les auteurs de celles qui visent à éviter les pièges de l'adversaire. Certes, dire quoi que ce soit pourvu que cela ne se rapporte pas à la chose même, quand on ne

---

358 Cicéron, *Cael.* 30-36 : Cicéron essaie d'imputer les accusations de Clodia contre son client à une déconvenue amoureuse.

359 Virgile, *Énéide* X, 67-68. Vénus vient de légitimer la présence des Troyens en Italie par les réponses des dieux et des mânes (*ibid.* 33-34). Junon minimise en ne mentionnant que les prédictions de Cassandre, réputée folle. Dans le commentaire qui suit, Agricola reformule l'autorité des destins (« *fatis auctoribus* ») en majesté des destins (« *majestas fatorum* »), donc en soulignant leur force : la majesté est ce à quoi on ne peut normalement s'opposer. Or Junon oppose à la majesté la fureur de Cassandre. Mise en valeur ici de l'efficacité du procédé de minimisation, qui peut s'appliquer aux plus grandes choses.

360 *Ibid.* X, 74-76. Le vers 74 est une antiphrase, qu'il faut entendre avec un ton ironique : « C'est (comme le pense Vénus) une "indignité" que des Italiens attaquent ? Et ce n'est pas une indignité que Turnus soit attaqué ? »

361 « *Indignioris comparatione.* » Le mouvement est le même que plus haut p. 292, avec le même comparatif de supériorité (« *indigniora* »). Dans son célèbre commentaire de l'*Énéide*, le jésuite La Cerda (*P. Virgilii Maronis…*, 1617, p. 419E) y verra plutôt un parallèle entre égaux (*paria*). Junon « oppose des choses égales [*opponit paria*] », à savoir : « si cette attaque est une indignité, pourquoi n'est-il pas aussi une indignité [*cur non etiam indignum erit*] que Turnus ne puisse défendre sa patrie ? » La Cerda relève ensuite l'habileté (« *Nota artificium* ») du rappel des ancêtres, « pour que Turnus ne paraisse pas inférieur à Énée » (« *ne inferior Aenea videatur* »).

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

peut rien en dire d'utile, c'est louable [*quod laus est*] quand on considère les circonstances et l'utilité dans le moment présent. Mais ensuite, à la lecture, cela peut être compté comme une faute chez un auteur qui se serait échappé loin de son but, en laissant de lourdes accusations sans réfutation. Dans le *Pour Célius*, Cicéron me semble user de ce type de méthode. Il devait répondre à l'accusation faite à Célius, d'avoir eu du poison chez lui et d'en avoir fait l'essai sur un esclave. Cicéron fait une digression sur la mort de Quintus Métellus[362], et répand le soupçon qu'il a été assassiné par Clodia ; cette mort elle-même, il l'évoque avec force plaintes et pleurs, et, tout en refoulant [*reprimere*] ses adversaires, qui semblent comme frappés par le même chef d'accusation, grâce à l'élan de sa parole et à sa passion, il fait une diversion en orientant l'attention des juges vers un autre chef d'accusation. Ce type d'échappatoire, il n'est pas vraiment approprié de le reprendre dans la version publiée : en revanche il est très prisé dans les débats, la politique et les écoles[363].

362 Cicéron, *Cael.* 59-60 : « Dieux immortels ! Pourquoi fermez-vous les yeux parfois sur les plus grands crimes des hommes, ou pourquoi remettez-vous à plus tard le châtiment d'une faute flagrante ? […] à rappeler les actions de cet homme éminent et brave, les larmes ont affaibli ma voix et la douleur, paralysé mon esprit. »

363 La diversion est plus acceptable au moment du discours prononcé. L'auditeur est absorbé par la situation du « moment présent » et n'a pas le temps de juger. De plus, le langage du corps de l'orateur (sa *pronunciatio*) permet de troubler la réception : ici, les « plaintes et pleurs » de Cicéron, « l'élan de sa parole » (« *impetus dictionis* ») et « sa passion » (« *affectus* »). Mais « ensuite, à la lecture », le lecteur peut mesurer l'écart par rapport au « but » déclaré, au sujet d'ensemble (« *dilaberetur ab instituto* »). D'où la difficulté de transposer le discours par écrit.

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

CHAPITRE 22
Méthode de l'exposition à un auditeur disposé à croire[364]

[296] Donc, pour l'argumentation : ce qu'elle est, ses espèces, la manière de la mener à bien, cela devrait suffire, au moins pour ce qui concerne la méthode de l'invention. Suit l'exposition, que nous avons définie comme l'autre type de discours[365]. [297]

Nous faisons généralement une exposition pour les raisons que voici : a) afin de flatter, chez l'auditeur, le plaisir de l'oreille ; b) de développer la chose pour elle-même, et de montrer ce qu'elle est ; c) d'obtenir, par l'exposition, la confiance en une autre chose[366]. La première voie est suivie par les poètes. La deuxième par ceux qui, en transmettant la mémoire des faits passés, tentent d'instruire leurs contemporains ou la postérité, comme ceux qui confient à leur plume l'histoire et les traits d'hommes et d'événements remarquables. Mais ceux qui font une exposition pour produire la confiance en quelque chose, ce sont des gens comme les orateurs, comme les philosophes, comme les autres spécialistes, qui, très souvent, doivent passer en revue une chose de manière détaillée, mais pour servir à une autre.

Chacun de ces trois types d'exposition a donc son but propre. a) L'orateur qui ne vise que le seul plaisir de l'auditeur ne croit pas que le reste soit important pour lui : qu'il dise le vrai ou le faux, l'approuvable ou l'incroyable, pour lui seul importe le plaisir. Que, s'il lui arrive de dire du vraisemblable ou du vrai, et qu'il fasse quelque effort pour conserver un air de vérité, ce n'est pas tant au nom de sa propre personne que de celle à qui il attribue de telles paroles, qui sont dites ainsi parce qu'elles s'accordent davantage avec cette personne ; ou, très souvent, dans le cas où il désire toucher [*movere*] l'auditeur par

364 Phrissémius (p. 172) : « Trois types d'exposition avec des fins propres. L'exposition qui tire sa confiance [*fides*] d'une autre chose doit être approuvable et adaptée à la chose à faire approuver ; méthode. Nature de son exorde. » Ce chapitre, 16 chez Phrissémius, correspond aux chapitres 22 et 23 d'Alard ; regroupement de deux chapitres sur l'exposition.

365 Voir plus haut II, 16.

366 Trois raisons de faire une exposition, trois types d'exposition, trois manières et degrés d'approuvabilité recherchés. Le deuxième est « *ut rem ipsam, cujusmodi sit, explicemus* » ; le troisième, « *ut fidem alicui alii rei expositione quaeramus* ».

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

l'apparence vaine d'une affection. Cette ressemblance avec le vrai[367] est alors très appropriée.

> Que ce qu'on forge [*ficta*], créé pour plaire, demeure tout près de la vérité[368] :

ce précepte d'Horace ne doit pas être observé à propos seulement du plaisir mais surtout de toutes les affections. b) Les historiens, au contraire, visent avant tout la vérité[369] ; la préoccupation du plaisir vient après, si, du moins, ils veulent observer la règle que Thucydide[370] a édictée pour l'histoire : plutôt produire une œuvre qui durera éternellement que de gagner une faveur éphémère. Mais la vérité, ils la disent juste assez pour satisfaire leur conscience, et ils ne pensent pas qu'il faille chercher fiévreusement comment créer chez le lecteur la confiance en ce qu'ils rapportent. Et de plus, ce qu'ils visent la plupart du temps, à leurs risques et périls, c'est le grandiose, et parfois l'incroyable, pour saisir le lecteur d'admiration. Même si, à l'occasion, sont posés quelques jalons pour créer la confiance, ils le sont en général de manière à faire valoir le sérieux et l'autorité de l'écrivain, plutôt que pour rendre la chose approuvable. Ils disent, par exemple, bien savoir que ce qu'ils racontent est incroyable, et excède les limites de ce qu'on peut admettre avec confiance ; mais ils l'ont pourtant reçu tel des ancêtres, et tel ils doivent le transmettre aux successeurs ; ou bien : il leur est connu que la chose est telle et ils diront avec constance la vérité, quelle que soit l'opinion

367 « *Veri similitudo* » : cette « ressemblance avec le vrai », ou vraisemblance, est employée ici comme un synonyme de « l'air de vérité » (« *colorem tuetur veritatis* »).

368 Horace, *Art poétique* 338 (trad. CUF modifiée) : « *Ficta voluptatis causa sint proxima veris* ». Tout cet alinéa reformule de façon critique un ensemble de préceptes de l'*Art poétique*. En particulier, de l'opposition entre leçon morale (« l'utile ») et plaisir, Agricola ne retient que le second terme : « Ou être utile ou charmer, tel est le désir des poètes » (*ibid.* 333) ; et il ne mentionne pas la possibilité de combiner les deux, c'est-à-dire le célèbre « *utile dulci* » : « ou encore dire tout ensemble des choses qui puissent à la fois avoir de l'agrément et servir à la vie », car « enlève tous les suffrages celui qui mêle l'agréable à l'utile » (*ibid.* 334 et 343).

369 Voir plus loin III, 9. À comparer avec Cicéron, *De Or.* II, 62 : « Car qui ne sait que la première loi de l'histoire est de ne pas oser dire du faux ? la seconde, d'oser dire tout ce qui est vrai ? »

370 Alard (p. 300) cite Lucien, *Comment faut-il écrire l'histoire ?* 42 : pour Thucydide, la bonne manière d'écrire l'histoire est celle d'Hérodote ; il faut rechercher un acquis pour l'éternité plutôt qu'une prestation pour le présent ; non pas le fabuleux, mais la vérité des événements ; le but de l'histoire est l'utilité, « afin que, si les mêmes choses se reproduisent, on voie, en jetant les yeux sur ce qui a été écrit, ce qu'il est utile de faire dans le présent. »

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

commune ; mais, parfois, ils ne peuvent, même pour eux-mêmes, rendre la chose suffisamment approuvable ; c'est pourquoi, chacun, selon sa propre compréhension, doit refuser ou accorder sa confiance. C'est pourquoi ils trouvent la narration suffisamment approuvable si elle n'est pas inapprouvable, et que les faits rapportés soient [298] vrais. Puis qu'ils n'aient pas l'air faux. C'est le cas si, dans ce qui est rapporté, il n'y a pas de contradictions entre les faits, ni de discordances dans les personnes, les dates et les lieux. Car la plupart des faits vrais, si l'ordre et les liens entre eux sont bouleversés, ne paraissent pas crédibles, et, au contraire, les énoncés faux, s'ils sont disposés de manière à ce que chacun d'entre eux s'accorde avec les autres, donnent pleine confiance en leur véracité. Or la cause pour laquelle on fait confiance à un écrivain est, d'un côté, la personne même de l'écrivain : parce qu'il n'y a, semble-t-il, aucune raison pour laquelle il devrait préférer, en rapportant du faux, nuire à sa réputation, plutôt que, en disant le vrai, transmettre de soi à la postérité l'image d'un homme respectable et digne ; mais l'autre cause est qu'il importe peu au lecteur, et très souvent même pas du tout, de penser qu'une chose est ainsi ou autrement, surtout s'il n'y a pas d'autre source disponible qui puisse démontrer la fausseté de l'auteur, comme cela s'est produit avec Hérodote et quelques autres écrivains, qui ont laissé libre cours à leur inspiration[371]. Dans les autres cas, le lecteur adhère facilement. Car il préfère, comme on a l'habitude de dire, croire plutôt qu'enquêter. Tout donc, chez ces auteurs, est clair, d'aplomb, portant haut, sécurisé : n'ayant pas peur, ils ne peuvent faire peur.

c) Mais dans les expositions où on cherche à susciter la confiance en quelque chose[372], il ne suffit pas que soit vrai ce qu'on va exposer, il faut aussi que ce soit solide et crée pour ainsi dire soi-même la confiance à son propre égard ; puis que ce soit adapté à ce que c'est destiné à prouver, de telle manière qu'on puisse en tirer toutes les pièces maîtresses pour créer la confiance et consolider nos positions. Car l'adversaire nous talonne, tient tout pour suspect, ne laisse rien impuni, nie ce qui doit lui nuire, ou, s'il

371 Jugement de Phrissémius sur les neuf livres d'Hérodote (p. 282) : ils contiennent plus de récits fabuleux que de véritable histoire (« *qui plus fabularum quam verae historiae contineant* »).

372 « *Quibus fides alicui rei quaeritur* » : troisième type d'exposition, qui intéresse de loin le plus l'auteur et qu'il développe beaucoup plus, s'étendant chez Alard au chapitre suivant. Phrissémius semble plus cohérent, ramenant les chapitres 22 et 23 à un seul, alors qu'Alard se conforme au découpage en vigueur, au milieu du troisième type d'exposition.

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

ne le peut, tente de le tourner à son avantage, de le tirer à lui et de faire que cela aille dans son sens ou, au moins, s'y oppose le moins possible.

Donc : toute exposition d'un débatteur destinée à faire approuver quelque chose, doit nécessairement répondre à deux exigences. D'abord qu'elle soit approuvable [*probabilis*]. Car elle ne pourra procurer de la confiance pour une autre chose si, elle-même, n'inspire qu'une confiance incertaine et qui peut prêter à discussion. Ensuite qu'elle soit adaptée, c'est-à-dire reliée d'une manière appropriée à ce que nous voulons faire approuver grâce à elle, et que l'exposition se fasse de manière à ménager commodément de la confiance. C'est peu, en effet, qu'elle soit approuvable en elle-même, si, ce que nous tentons de faire approuver, nous ne pouvons le faire grâce à elle.

L'exposition devient approuvable, si elle est riche d'arguments, en accord avec les choses, cohérente avec elle-même.

Est riche en arguments celle qui comporte les causes des choses. Or, pour qu'elle comporte les causes des choses, nous ne les ajoutons pas seulement au point essentiel de ce que nous exposons, comme les causes d'une guerre qui a eu lieu, les causes d'une épidémie et d'autres événements qui, d'habitude, sont développés par les auteurs avant même les faits. Dans le *Pour Milon*, presque toute la narration[373] [299] est de ce type. Elle comporte en effet les causes suivantes : pourquoi Clodius a-t-il reporté l'année de sa préture au consulat de Milon ? Puis : pourquoi a-t-il décidé qu'il fallait tuer Milon ? Et enfin : pourquoi en ce lieu, à ce moment ? Mais nous ajoutons aussi les causes à toutes les parties de l'exposition prises séparément. Est de cette sorte l'exemple suivant :

> Souvent les Danaens ont eu désir de battre en retraite, abandonnant Troie…

Comme cause, a été ajouté :

> …et d'en finir, épuisés qu'ils étaient, avec cette longue guerre[374].

Ce qui est véritablement une argumentation, mais avec l'air et l'apparence [*color et facies*] d'une exposition. Ainsi, aussi :

> Tous y consentirent…

373 Cicéron, *Mil.* 24-29. Voir aussi plus haut I, 17 et II, 8.
374 Virgile, *Énéide* II, 108-109. Voir aussi plus haut II, 17, 262.

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

Pourquoi consentirent-ils ? Parce que

> …et le coup que chacun redoutait pour soi,
> ils le supportèrent fort bien quand il eut été détourné sur un malheureux pour le perdre[375].

Mais, parfois, d'autres arguments également sont avancés. Comme :

> C'est par du sang que vous apaisâtes les vents, par une vierge immolée[376].

C'est un argument pour ce qui suit :

> C'est par du sang que vous avez à obtenir votre retour[377].

Et, dans le *Pour Milon* :

> En effet, il répétait en public qu'on ne pouvait arracher le consulat à Milon, mais qu'on pouvait lui arracher la vie[378].

L'orateur ajoute :

> Il le laissa entendre plusieurs fois au Sénat ; il le dit clairement dans l'assemblée du Peuple. Bien plus, M. Favonius[379],

etc. Ce sont là des sortes d'indices [*indicia*] pour ce qui précède.

L'exposition sera en accord [*consentanea*], si elle s'accorde avec les personnes, les lieux, les moments, les choses. Avec les personnes, si leurs actes et leurs paroles sont représentés d'une manière qui s'accorde avec leur personne. Car les mêmes paroles ne conviendront pas à Achille, Nestor et Ulysse, ni les mêmes actes ne seront vraisemblables pour tous. Pareillement, à une femme, un homme, un savant, un ignorant, un militaire, un civil, d'autres choses conviendront. L'exposition sera adaptée aux lieux et aux temps si elle est présentée de telle manière que chacun des faits se soit vraisemblablement produit en tel lieu, à tel moment. Mais elle s'accordera à la chose, si elle est plaisante pour les choses gaies, grave pour les sérieuses, spirituelle pour celles

375 *Ibid.* II, 130-131. Voir aussi plus haut II, 16.
376 *Ibid.* II, 116. Voir plus haut p. 262 n. 284.
377 *Ibid.* II, 118. Voir plus haut p. 262 n. 283.
378 Cicéron, *Mil.* 26.
379 *Ibid.* Pour ce passage voir aussi p. 260 n. 263.

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

qui prêtent à rire, élégante pour les distinguées, sombre pour les douloureuses.

Cependant elle ne sera cohérente [*consequens*], que si, non seulement la suite s'accorde avec le début (en quoi, certes, on a plutôt évité un défaut que mérité des louanges), mais si, également, nous présentons le début de manière que la suite en soit attendue, et l'auditeur sur le point de l'ajouter de lui-même ; ou si, quoiqu'on dise, à partir du moment où ce sera dit, cela semblera prolonger complètement la confiance qu'on avait dans le début. C'est ce que Cicéron a très méticuleusement observé dans le *Pour Milon*. En effet, quoique la narration inspire une confiance soumise au doute, et soit, comme on le croit, fausse dans sa présentation de l'embuscade – d'après ce qu'on en rapporte, ce fut une rixe fortuite : tout, cependant, est amené par degrés, dans un ordre déterminé, de sorte qu'on ne peut rien repérer qui ne soit cohérent avec ce qui précède, attaché comme par une chaîne, pour en arriver, enfin, en suivant la piste, à l'assassinat, qu'on peut, pour ainsi dire, saisir en direct.

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

CHAPITRE 23
L'exposition pour consolider autre chose[380]

[302] Il y a plus de difficulté avec ce que nous avons dit être la deuxième exigence pour une exposition : être adaptée à ce pour quoi elle doit créer la confiance. Car la méthode pour rendre approuvable est très souvent aisée, puisque, plus d'une fois, tout ce que contient l'exposition est reconnu par les deux parties. Mais donner à l'exposition une forme appropriée et adaptée à notre projet : voilà le fond et la base de tout notre débat. Car c'est ce par quoi, au tribunal, on prépare le juge et on le dispose à accepter tous les arguments qui suivent[381].

Avant tout, il faut donc voir à quelle conclusion nous voulons amener par l'exposition, et pour quel objet elle recherche la confiance. Et si nous confrontons cela avec toutes ses parties, nous verrons facilement ce qui sert notre cause, et également ce qui s'y oppose. Quand elle est tout entière en notre faveur, nous avons peu à craindre. De même nous avons peu à espérer, si elle est tout entière en notre défaveur.

Puis, ce qui est en notre faveur, il faut s'efforcer de le faire servir le plus possible ; il faut dégager les arguments et les développer. Ceux-ci, quand ils sont énoncés, même s'ils ne sont pas reliés au point essentiel de manière à le régler, ont cependant, par la réflexion même de l'auditeur qui les rapproche dans son esprit, une plus grande utilité, pour cette raison précisément qu'ils ne semblent pas avoir été préparés pour cela. Mais ce qui est discutable et peut, par l'interprétation de l'orateur, être tiré dans un sens ou dans l'autre, doit être traité de manière à être en notre faveur. Ce qui nuit doit être adouci, et il faut prendre soin que cela soit le moins possible en notre défaveur. Tout cela se fait avec des arguments tirés des lieux que nous avons décrits dans le livre précédent. Mais ici, qu'on se contente d'une simple présentation des arguments ; car, si une argumentation survient, d'aventure, dans une exposition, elle sera brève, et cela n'arrive pas si souvent que ça[382]. Mais certaines

380 On est toujours dans le troisième type d'exposition : « *ut fidem alicui alii rei quaeramus* » (« pour obtenir la confiance en une autre chose »).

381 La *praeparatio* dans la narration (Quintilien, IV, 2, 55-60).

382 Voir plus haut II, 16. Même réserve chez Quintilien (IV, 2, 108) : « Comme je l'ai dit, nous nous abstiendrons toujours d'argumenter au cours d'une narration ; nous introduirons

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

choses sont présentées par nous à dessein de manière à ce qu'on puisse les percevoir comme totalement fausses et incroyables : chaque fois que ce qui est exposé par les adversaires l'est comme une chose autonome, ou semble devoir consolider leur position d'une autre manière, une exposition contraire doit le distordre, de manière à lui retirer toute confiance.

Or, on observe généralement la règle suivante : que la première entrée dans la narration, d'où qu'on la tire, devait toujours être à son avantage et qu'il fallait commencer par quelque chose qui recommande sa cause. Le personnage bien connu de Térence, Simon, avait à louer la tempérance de son fils. Problème : il voulait montrer [303] que son fils avait fréquenté sans risque même des caractères peu tempérants ; il voyait l'inconvenance d'introduire la personne d'une prostituée dans l'évocation qu'il entreprenait des mérites de son fils ; et qu'il pouvait sembler nuisible à sa réputation de rechercher le commerce d'une telle personne. Tout cela, Simon l'atténue par un début remontant plus loin, et ainsi amène à voir d'un œil favorable la situation elle-même et la personne, alors qu'elles étaient *a priori* suspectes, un vrai repoussoir. Il commence donc :

> Sur ces entrefaites, une femme, il y a de cela trois ans,
> vint d'Andros s'établir près d'ici[383]…

Pamphile ne va plus, dès lors, donner l'impression de hanter les tavernes aux quatre coins de la ville, s'il a commerce, depuis trois ans déjà, avec une voisine. Le reste, après, concerne la recommandation de la femme :

> …contrainte par le dénuement et l'abandon de ses proches :
> beauté hors pair et dans la fleur de l'âge[384].

Nous voyons ici combien joue en sa faveur l'excuse pour sa faute, abandonnée qu'elle est par ses parents et pauvre ; et combien ont de pouvoir sa jeunesse et sa beauté. Mais elle, dans ces circonstances, elle

éventuellement un argument… ». *Ibid.* IV, 2, 54 : « Il ne sera pas inutile, non plus, de disséminer, ici et là, quelques embryons de preuves [*semina quaedam probationum spargere*], mais sans oublier que nous faisons une narration, non une confirmation. Parfois, cependant, nous devons confirmer aussi par quelque argument que nous aurons avancé, mais ce doit être un argument simple et bref. »

383 Térence, *L'Andrienne*, I, 1, 69-70. Simon projette de marier son fils avec la fille d'un voisin. Mais Pamphile s'est lié d'amitié avec une jeune prostituée. Simon fait de celle-ci une présentation aussi positive que possible.

384 *Ibid.*, 71-72.

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

a d'abord vécu, non pas seulement « chastement [*pudice*] », mais aussi « parcimonieusement [*parce*] »,

> gagnant sa vie au dur travail de la laine et de la toile[385],

de sorte qu'on peut très bien voir sa persévérance à préserver sa chasteté. À partir de là désormais, peu à peu et comme par degrés, elle commence à trébucher. « Mais après qu'un amant a approché » la jeune fille, « promettant une somme » à la pauvrette, elle n'a pourtant pas été vaincue à la première rencontre, mais il y a eu d'abord un amant, puis un autre. Ce qui était désormais la conséquence : au moment de devoir dire qu'elle avait jeté sa chasteté au ruisseau, avec quel soin Simon n'a-t-il pas atténué un tel propos ! Il fait partager cette faute à tous, en disant :

> la mentalité de tous
> les hommes est la même, enclins à délaisser le travail pour le plaisir[386].

Mais voici un signe de son hésitation à elle : d'abord « elle accepte l'offre », et ensuite seulement « elle se mit à faire le métier ». Par exemple[387], une couleur pure [*color purus*[388]], baignée de nulle ombre, les peintres commencent, légèrement dans un premier temps, au point de presque abuser nos sens, à

385 *Ibid.*, 75 ; les deux adverbes sont au vers 74 : « *pudice uitam parce ac duriter* ».

386 *Ibid.*, 77-78 (nous traduisons), avec, au début du vers 78, « *hominum* » : les humains (les femmes comme les hommes). Ce que cite ensuite Agricola (« Elle accepte l'offre », etc.) : vers 79.

387 Comparer avec III, 16. Voir p. 235 notre commentaire de cette phrase difficile, avec en note le latin d'Agricola et la traduction de Peter Mack. En voici la traduction en italien par Toscanella (p. 188) : « *Si come i dipintori adunque, i quali prima leggiermente cominciano ad adombrare il color puro, & non ancora punto ombreggiato, per ingannare il senso : dapoi à poco à poco l'oscurità crescendo ; hauendo l'oscuro dell'ombra oppresso tutto il colore ; & non ci essendo altro che il nero ; ne pare con tutto ciò di hauere à trouare quella prima specie di colore, la quale pura la uista raccolse ; perche manca à poco à poco ; nè si spezza in luoco alcuno ; nè anco in essa ombra, oue oramai è ridotto à niente. Cosi la prima impressione, perche non uediamo nelle cose, che seguono esserci tolta ; quantunque à poco à poco scemi ; & finalmente, in quanto pertiene alla cosa, manchi ; da colui, che ode nondimeno è con l'animo seguitata, & stampata gli resta, come ancora ci fosse intera* ».

388 *Color* a chez Agricola des associations uniquement positives : ici la couleur d'origine, sans mélange et sans ombre ; plus haut le *color veritatis* (p. 297) ; plus loin les *causae colores* (p. 305), qui sont les points d'appui de la cause, « ce qui donne aux faits un aspect favorable ». On est donc loin du sens d'« embellissement trompeur », le fait de « colorer », de travestir la réalité : tels ces mauvais orateurs qui, selon Quintilien, « ajoutent une intention et des couleurs et des inventions pires que la réalité » (XII, 8, 6). – Sur *color* chez Quintilien, voir surtout IV, 2, 88-97 (le § 88 est retraduit par C. Lévy, « La notion

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

l'ombrer ; puis, peu à peu, le sombre augmente et le noir de l'ombre finit par recouvrir toute la couleur au point qu'il n'y a plus que du noir. Mais ce premier aspect de la couleur que nous avons accueilli dans sa pureté : parce qu'il ne disparaît que peu à peu, sans rupture brusque nulle part, il nous semble que, même dans cette ombre, où il n'y en a désormais plus, nous allons pourtant le retrouver ; et pareillement la persuasion que nous avons accueillie en premier, parce que nous ne voyons pas dans la suite du récit qu'elle nous est soustraite – alors même qu'elle se dissipe peu à peu et, au moins pour ce qui concerne son sujet, finit par disparaître –, l'auditeur pourtant, parce qu'il n'a pas vu l'endroit où elle lui a été enlevée, la maintient dans son esprit et y adhère [*adhaerere*] comme si elle existait encore. Quoique le poète ait donc mené son discours en commençant par la jeune fille chaste [*pudica*] et en allant jusqu'à la prostituée, c'est-à-dire d'une personne très respectable [*honestissima*] [304] à une très méprisable [*foedissima*], eh bien, ce qu'il avait saisi d'estimable et de sympathique chez la jeune fille pudique, parce qu'il arrive à retenir cette impression d'ensemble autant qu'il est possible dans le passage de l'une à l'autre, quand il en vient à l'impudique, il le conserve encore.

Il faut donc tout considérer avec circonspection[389], et ne pas commencer nécessairement, d'emblée, par ce qui est en cause dans la question, mais, dans la plupart des cas, remonter plus avant dans le temps [*altius*], pour voir s'il y aurait là quelque chose qui puisse être utile. Cicéron, dans son *Pour Cluentius*[390], ne commence pas d'emblée par les accusations de corruption du tribunal, pour en garder ce qui peut donner lieu à une défense ; mais il commence par la personne de la mère, qui pesait lourdement contre Cluentius. Au début, il y a le mariage de la fille, puis son divorce, et, après tout cela, le mariage de la mère. Cette présentation n'a rien à voir avec l'ordre des accusations, mais pour le point essentiel de la défense le procès lui-même révèle qu'elle a été très utile.

On le voit bien chez Quintilien. Dans *L'Aveugle sur le seuil*, il place l'incendie dès le début, parce qu'il n'y avait rien qu'on pût chercher plus

---

de *color…* », p. 197) ; ainsi que : VI, 5, 5 ; VII, 1, 53 ; X, 6, 5 (traduit en « une tonalité imprévue » par Cousin) ; XI, 1, 58 et 85.

389 Vocabulaire de la *prudentia* : ici *circumspicere*, plus fréquemment *scrutari.*

390 Cluentius a gagné un procès contre son beau-père Oppianicus en 74 av. J.-C. Sa propre mère l'attaque en l'accusant d'avoir soudoyé le tribunal, puis d'avoir empoisonné son beau-père. Cicéron, dans le *Pour Cluentius* (66 av. J.-C.), avant de répondre à ces accusations, s'en prend à la personne de la mère.

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

haut, et que ce point est d'emblée le plus solide pour la cause[391]. Mais dans *Le Soldat de Marius*, il commence par la sévérité de l'éducation donnée par les parents.

> Son père, dit-il, après son service militaire, terminé pendant la guerre[392]…

Il avait donc déjà, dans un premier temps, endurci son âme en servant à l'armée. Mais pour ne pas s'amollir dans l'inactivité, il contraignit ses mains, délivrées des armes, aux travaux des champs. Puis il y a la mère, très dure, aux mœurs d'antan, brûlée par le froid et le soleil, rompue, avec son mari, aux rudes labeurs de la campagne. Le fils, élevé par une telle mère, un homme déjà, et qui a servi, forgé à de telles mœurs, on l'inviterait à la débauche [*de stupro*], alors que, même elle, quoique femme, on ne pourrait l'y pousser ? Surtout qu'il tentait toujours quelque chose au-dessus de son âge, et qu'il s'était affermi, par les labeurs de toutes sortes de sa prime jeunesse, contre les plaisirs. Un tel fils, élevé de telle manière : qui, dès lors, ne s'indignerait au plus haut point qu'on essaie de le débaucher ?

On trouve aussi la même chose ailleurs, en particulier dans *L'Inceste avec la mère*[393] : la plaidoirie pour la mère commence par la naissance du fils. Donc, au début, l'auteur ne dit pas « la femme [*foemina*] », ni « la mère [*mater*] » mais : « la digne épouse [*matrona*]… » (d'emblée, le respect qu'inspire ce mot lui permet de capter quelque sympathie pour elle) « …dont la vie de jeune fille… » (la chose est d'autant plus difficile à croire pour un âge désormais plus avancé) ; « …dont l'esprit neuf et non formé au mariage… » (d'autant plus, une fois accoutumé et renforcé dans les sentiments conjugaux) : « …n'a été éclaboussé par aucun renom de mauvaise vie. » Et ni la rumeur éhontée (qui ne l'aurait, en aucun cas, épargnée), ni son mari suspicieux (auquel rien n'aurait pu échapper),

391 Ps-Quintilien, *Decl.* 2 : un fils sauve son père d'un incendie, y perdant la vue ; ce qui affaiblit l'accusation de parricide portée contre lui.

392 Ps-Quintilien, *Decl.* 3, *Le Soldat de Marius* ; voir plus haut I, 24, 133. L'éducation du fils est présentée avant la narration des faits ; mais une indication préalable invite à lui opposer une éducation qui aurait été plus complaisante, « *parum meretriciis artibus educatum* » (« peu éduqué dans les pratiques des courtisanes »). Agricola reprend beaucoup des termes qui évoquent la dureté de cette jeunesse.

393 Ps-Quintilien, *Decl.* 18, *L'Inceste avec la mère* : le père torture et finalement tue son fils, qu'il soupçonne d'inceste. Agricola ne commente que la première des deux déclamations, en faveur de la mère. Elle souligne la pureté de l'amour entre mère et fils, et la dureté du père.

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

n'ont jamais trouvé autre chose à lui reprocher que son fils. Qui donc pourrait croire [305] que, peu avertie et pure de tout excès durant sa jeunesse, désormais plus âgée et au fait des choses, elle se mettrait à pécher avec son fils ? Il en va de même pour ce qui vient peu après :

> Dès que né (si du moins vous la croyez un peu), elle le serrait dans ses bras avec plus d'élan que les autres mères, et ne le confiait pas à des nourrices ou à des servantes, mais elle le nourrissait à son propre sein et le réchauffait dans ses bras.

Comment mieux aurait-elle pu, pour l'âge d'après, ménager chez lui de la tendresse et une affection remarquable : mieux que par cette éducation ? Tout cela vient avant la cause, mais également ceci :

> L'élan de cette excellente mère envers son fils unique était encore enflammé par la sévérité du père, la rudesse du mari.

Dès lors il impute aussi les bruits et les suspicions du père à sa propre sévérité.

Or ces arguments, qui sont la principale couleur [*color*] de la cause[394], et constituent presque son seul appui, sont hors de la cause. Mais ils sont tirés d'éléments qui, eux, sont dans la cause et à partir de là ils créent la confiance. Car la candeur [*integritas*[395]] de la prime jeunesse peut être tenue pour assurée face à un tel mari, qui aurait été prêt à tuer son fils s'il avait eu un soupçon. Et aussi : le fait qu'elle ait, en plus, elle-même nourri son enfant, rend crédible la tendresse qu'elle lui manifeste par la suite, puisque, en règle générale, l'élan de toute mère vers son nouveau-né est irrésistible. Et la rudesse du père et mari se déduit[396] de la situation présente. Qu'il ait, en effet, été un mari rude, c'est vraisemblable, puisque sa femme a été réduite à l'accuser de

394 « *Causae colores* » : sur l'emploi de *color*, voir plus haut p. 303 n. 388. Ce qui prédomine ici est le sens du mot chez Sénèque le Rhéteur, « l'interprétation des faits sur laquelle sera fondé le discours » : voir la note à II, 15, 256.

395 L'*integritas* rappelle le *color purus* du tableau (p. 303), qui demeure comme un souvenir sous la variété des couleurs moins pures : *color puritatis* de la prime jeunesse dont l'évocation infléchit la cause. Variation ici sur le lexique de la pureté : après *purus* on a ici *integritas*, plus loin *simplicitas* (p. 306).

396 « *Et patris asperitas et mariti* [...] *descendunt* » : l'accord du verbe au pluriel s'explique sans doute par un raccourci ou syllepse, « *et patris asperitas et mariti asperitas* » (le deuxième *asperitas* est pour ainsi dire sous-entendu).

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

mauvais traitement ; et un père rude, parce qu'il a cherché à répondre aux bruits en tuant son fils.

Ce qui montre surtout l'orateur avisé, c'est non seulement de voir ce qui, au premier regard, flatte par sa promesse d'utilité ou effraie par sa menace de nocivité, mais ensuite de tout examiner plus à fond et de fouiller pour voir si, en-dessous, il subsiste encore quelque chose qui puisse faire mal. Dans *L'Aveugle sur le seuil*, qu'est-ce qui paraîtra plaider plus pour le fils, que si l'on montre que l'amour qu'il porte à son père est très grand ? Or, celui qui suit cette ligne sans réfléchir[397] dira que le fils, quand il s'est précipité une première fois dans le feu, en a tiré sans hésiter son père, et (pour que le mérite du fils soit plus complet), sa pauvre malheureuse de mère, toute faible, il l'y a abandonnée. Mais Quintilien, lui, a compris que le traitement de la mère mettrait sa cause en péril, autant que celui du père lui avait gagné de sympathie ; et même pire : que l'impression naîtrait que cet homme pourrait, un jour, détester son père, lui qui a pu l'aimer au détriment de son amour pour la mère. Quand donc Quintilien a compris cela, il présente deux malheureux parents qui, à cause de l'amour égal que le fils leur porte, sont sur le point de mourir tous deux pendant qu'il hésite à tirer du feu l'un ou l'autre en premier : l'orateur conclut (mais le fils ne veut pas l'entendre) que c'est le père qui a été choisi.

Au contraire, dans *L'Inceste avec la mère*, il semble, au premier regard, que sa relation assez tendre avec son fils porterait préjudice à la mère. Mais le défenseur a estimé [306] qu'il ne fallait pas nier cette relation, puisqu'on peut s'en sortir très honorablement en s'appuyant sur la personne de la mère [*ex persona matris*] ; et il intègre cette relation au titre de l'innocence [*simplicitas*], reconnue par tous, de l'amour maternel :

> La malheureuse n'avait de conversation qu'avec son fils, elle ne sortait qu'avec lui[398].

À quoi il ajoute la pure insouciance de l'innocence qui ne craint rien :

> Elle se réjouissait aussi de ce que, dans leurs rencontres, il provoquait les louanges ; que, remarqué dans les foules et les rassemblements, il accordait alors devant tout le monde que c'était sa mère qui l'aimait le plus.

397 « *Imprudentius* ». L'adjectif caractérise l'action de celui qui ne fait pas preuve de la vertu de prudence (*prudentia*) au moment de la décision et qui s'engage aveuglément sans jeter un regard d'ensemble (*circumspicere*). Voir F. Goyet, *Les Audaces de la prudence*, ainsi que, chez Clausewitz, le « coup d'œil » du général avant la bataille.

398 Ps-Quintilien, *Decl.* 18, 3.

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

Pour résumer, si nous saisissons l'état d'esprit de notre adversaire, que nous revenions fréquemment sur chaque point de l'exposition, et que nous nous demandions « Qu'est-ce que cela apportera à mon affaire ? », « En quoi cela sera-t-il utile ? » : si, à ce moment, nous voyons que la manière dont nous voulons présenter les choses est utile à l'adversaire, nous verrons aussi de quelle manière il faut les rapporter pour qu'elles nous soient utiles à nous[399]. Et, de la même manière que nous cherchons, en général, à briser ce qui s'oppose à nous, nous devons aussi l'exclure de l'exposition, pour l'empêcher de nuire.

Bien que nous ayons tiré presque tous nos exemples des orateurs, il ne faut pas, pour autant, que l'on croie qu'il n'y a pas, dans les autres arts, de place pour l'exposition. Ceux, en effet, qui débattent de questions philosophiques doivent eux aussi, très souvent, présenter une exposition. Car si quelque sujet, jusque-là en retrait, est livré à la lutte, il ne peut être traité d'une manière suffisamment appropriée, si celui contre qui on raisonne n'a pas pu préalablement exposer toute l'affaire en détail[400] : quelle position il pense adopter, comment il pense confirmer ou infirmer. Aussi, dans la plupart des débats où celui qui parle n'a pas explicité ce qu'il pense, nous pouvons voir, quand l'un défend une thèse et que son adversaire s'en prend à une autre, toutes les argumentations se disperser à tous les vents, et la journée tout entière se consumer en vaines criailleries. Ainsi Jean Scot[401], très souvent, lorsqu'il tombe sur une question compliquée, met en tête, pour ainsi dire à la place d'une

399 « *Ut prosint* » : c'est toujours le *prosit* (l'être-utile) qui se réalise souvent dans ce chapitre par le *color* de la narration initiale. Rapprocher de Quintilien, VII, 1, 4 : « Quand j'avais placé < les faits de la cause >, en une certaine mesure, sous le regard, je les considérais autant du point de vue de l'adversaire que du mien ».

400 « *Omnem ordinem rei.* » Toscanella (p. 191) se contente de décalquer : « *tutto l'ordine della cosa* ». La formule latine est dans la Vulgate et chez Apulée. *Genèse* 45, 26 (trad. Lemaître de Sacy) : Jacob « ne pouvait croire ce qu'ils lui disaient [de Joseph] » ; et, début du verset 27, « ses enfants insistaient au contraire, en lui rapportant comment toute la chose s'était passée », « *illi contra referebant omnem ordinem rei* ». Apulée, *Apologie*, 61, 5 : « il t'a rendu des faits, dans l'ordre où ils se sont passés, un compte exact et véridique », « *omnem ordinem gestae rei summa cum fide et veritate percensuit* ». Mundt comprend ici : « exposer le contexte dans son ensemble » (« *den ganzen Zusammenhang* ») ; mais *ordo* laisse entendre une suite d'événements, un récit de A à Z, donc « exposer l'affaire du début à la fin ». – Avant de commencer, il faut « qu'il y ait entre les interlocuteurs accord sur ce qui constitue l'objet de la discussion [*id de quo disseratur*] » (Cicéron, *Fin.* II, 1, 3). Alard (p. 308) : de nombreux auteurs insistent sur l'utilité commune à définir l'objet du débat.

401 Jean Scot Érigène, clerc et philosophe irlandais du IXe siècle (env. 800-env. 877).

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

exposition, le schéma [*forma*] de la chose qu'il faut se représenter. Si ce schéma est développé d'une manière adéquate et que toutes ses parties s'accordent entre elles, il ajoute une incroyable capacité de défense. Or cela ne s'obtient par rien d'autre que les règles que nous avons enseignées : quiconque veut s'y essayer le verra facilement.

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

CHAPITRE 24
Parties du discours. Leur usage[402]

[308] Il reste, sur le discours, à indiquer le nombre de ses parties. Cicéron, dans les livres, sommaires et incomplets, qu'il a commis dans sa jeunesse[403], dit qu'il en a fixées six. Dans ceux qu'il a produits plus tard, avec un soin plus vétilleux, si l'on peut dire, il les a réduites à quatre, dont deux pour instruire l'auditeur, narration et confirmation [*confirmatio*] ; et deux pour le toucher, exorde [*exordium*] et péroraison[404]. Aristote a pensé qu'il n'y en avait que deux, la proposition [*propositio*] et la confirmation[405]. La narration correspond à la proposition et n'est pas toujours nécessaire, à moins que ne se présente une question assez vaste et complexe ; l'exorde et la péroraison (comme le pensait aussi Cicéron) ne concernent pas la chose, mais l'auditeur. Ces auteurs, cependant, n'ont parlé que du discours lié à la Cité [*de civili tantum oratione*], alors que nous, nous voulons parler du discours en général.

Le discours qui s'adresse à un auditeur confiant et consiste seulement en une exposition, peut se suffire de cette seule exposition. Il y en a quelques exemples [309] chez Aristote. À ce genre appartient le début des *Catégories*, tiré sans détour de la chose même :

> Parmi les choses que l'on dit, certaines sont dites selon une combinaison et les autres sans combinaison[406].

Et, pareillement, dans les *Seconds Analytiques* :

> Tout enseignement donné ou reçu par la voie du raisonnement vient d'une connaissance préexistante[407].

402 Phr. (p. 284) : « Les parties du discours : nombre et nature ».
403 Cicéron, *De Or.* I, 5, à propos de son *De l'Invention* : ces « ébauches, encore grossières, échappées de mes cahiers d'école sont vraiment par trop peu dignes de l'âge où je suis parvenu et de mon expérience [*usu*] ».
404 Reprise de Cicéron, *Part.* 27 : deux « pour toucher l'âme [*ad motum animi*] » ; et deux « rendent le discours convaincant [*fidem facit orationem*] ». Dans *Inv.* I, 14, les deux parties supplémentaires sont la division et la réfutation (« *partitio* », « *reprehensio* »).
405 En grec, « *prothesis* » et « *pistis* » (Aristote, *Rh.* III, 13, 1414ab).
406 Première phrase du deuxième chapitre des *Catégories* (2a16-17, trad. M. Crubellier et P. Pellegrin).
407 Aristote, *Seconds Analytiques* I, 1, 71a1 (trad. J. Tricot).

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

Ainsi, chez César, au début de la *Guerre des Gaules* : « L'ensemble de la Gaule est divisé en trois parties[408]. » Mais là, il y a peut-être une autre raison : c'est que cet ouvrage n'a pas la prétention d'être autre chose que des notes et des indications[409] pour ceux qui écriraient sur ce sujet plus tard. De toute manière, il n'y a rien de plus qu'on puisse désirer pour la complétude de l'ouvrage. Mais le plus souvent ce genre de discours a deux parties. Fréquemment, en effet, un exorde occupe la première place, plutôt comme ornement de l'ouvrage que parce que la chose l'exige. Cicéron, parfois, principalement dans les œuvres où il n'y a pas de dialogue, a ajouté un épilogue[410]. Mais, comme nous le disons, une partie seulement est nécessaire.

Quant aux discours qui consistent en une argumentation, seules deux parties sont nécessaires : l'exposition et la confirmation[411]. L'exposition est assez largement développée, ou alors ramassée en une seule proposition suivant la nature du sujet sur lequel on raisonne. D'où : de même qu'elle est simple, ou compliquée d'un entrelacement de parties différentes ; de même elle est connue de l'auditeur ou ignorée. Et elle n'a besoin d'aucune autre partie, si la question sur laquelle on raisonne est d'une telle sorte qu'elle concerne uniquement la connaissance[412] et qu'il n'importe en rien à celui qui parle et à celui qui écoute qu'elle soit entendue ainsi ou autrement. Bien plus, dans le cas où elle concerne l'action, si la bienveillance lui est acquise et qu'elle ne doive pas quérir la faveur au prix de quelque risque, il ne lui faut pas d'exorde. C'est le cas pour les éloges, les remerciements et tout ce qui y ressemble. Cicéron, donc, quand il doit remercier les Romains pour son retour, aborde immédiatement son sujet[413]. Et Ausone, d'emblée : « Je t'adresse mes remerciements, Auguste[414] ! » Mais si la considération pour l'orateur

408 César, *Commentaires sur la guerre des Gaules* I, 1.

409 « *Commentarios et indices rerum.* » Ce type d'écrit, d'après Mundt, n'accède à la dignité du genre littéraire qu'avec César (p. 633). Voir le jugement de Cicéron lui-même (*Br.* 262) : « aux gens sensés il [César] a ôté l'envie d'écrire ; car dans l'histoire la brièveté élégante et lumineuse est ce qu'il y a de plus agréable. » Agricola a un jugement plus restrictif.

410 Alard (p. 312) cite l'épilogue des *Devoirs* de Cicéron (*Off.* III, 118) : « Résumons-nous donc en peu de mots ».

411 Phrissémius (p. 289) remarque que deux parties sont mentionnées, mais que seule l'exposition fait l'objet du développement qui suit.

412 Voir plus haut I, 2 et II, 2.

413 Voir aussi II, 13. Cicéron, *Quir.* I, 1 : « …votre bienfait divin et immortel m'a rempli d'une immense joie ».

414 Voir plus haut II, 13.

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

risque d'être mise en péril, si, d'aventure, il doit heurter en quelque chose l'auditeur, il faudra évidemment des mots d'introduction, et l'orateur devra se prémunir contre les résistances par un exorde. De même si, dans le déroulement de la parole, les auditeurs peuvent être irrités, il faudra leur offrir l'apaisement d'un épilogue. Et ce qui a été dit doit être ramené à l'essentiel [*in summam redigenda*] par une récapitulation si nous avons dit beaucoup de choses qui risquent d'échapper à l'esprit et à la mémoire de l'auditeur[415].

Mais quand il s'agit d'une affaire qui concerne l'auditeur, ou que celui-ci éprouve de la sympathie ou ressent de la haine tout comme si elle le concernait ; qu'il ne montre pas seulement le jugement d'un auditeur, mais qu'il vient presque avec une ardeur de combattant (ou que celle-ci le gagne au fil du discours) : dans ce cas l'affaire elle-même demandera un discours en quatre parties, dont deux aménagées pour capter la bienveillance de l'auditeur, deux pour instruire sur l'affaire. Celles qui concernent l'instruction sont la narration et la confirmation. Cette dernière relève de l'argumentation, [310] la première de l'exposition : desquelles nous avons suffisamment parlé, dans les limites de notre projet. Les deux qui restent, qui ont pour but de toucher l'auditeur < par des affections[416] >, l'exorde [*principium*] et la péroraison, sont composées en partie d'une argumentation, en partie d'une exposition.

L'exorde a en général trois tâches : rendre l'auditeur bienveillant, attentif, apte à apprendre[417]. Les deux premières sont à peu près remplies par une argumentation, la dernière, par une exposition. La péroraison a également trois fonctions : se concilier l'auditeur, le rendre hostile à l'égard de l'adversaire et fixer dans sa mémoire les points essentiels de l'affaire que l'orateur a développés tout au long du discours, en les rassemblant

415 Alard (p. 312) propose ici l'exemple de quatorze variantes de *recapitulatio*, de longueurs diverses, suivant qu'elles la justifient (« Comme j'ai parlé de beaucoup de choses, et d'une manière étendue, qu'il me soit encore permis de rappeler tout cela dans une brève énumération ») ou non (« Pour finir en un mot »).

416 « *Permovere* », intensif de *movere*. De même, au paragraphe suivant, « *permotio* » : litt. « le fait de toucher complètement », c'est-à-dire « par des affections » ; autrement dit, « bouleverser ».

417 « *Docilem* », sur *docere*. Reprise, entre autres, de Cicéron, *De Or.* II, 81-83. L'*attentio*, elle, n'est pas une attention intellectuelle (qui relèverait du *docere*), elle est liée aux affections : attention à l'importance du danger, à ce qui concerne personnellement l'auditeur, etc. – Alard (p. 313) cite des exceptions : « Cicéron, par exemple, devant défendre Milon, ne cherche pas d'emblée à se concilier l'attention, le désir d'être instruit et la bienveillance, mais chasse la peur de l'esprit des juges. »

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

dans une énumération. Cette dernière fonction a le caractère d'une exposition, les deux premières ressemblent plutôt à une argumentation. Certes, si nous supposons l'auditeur intègre et incorruptible, inaccessible aussi bien à la faveur qu'à la disgrâce, il suffira, dans l'exorde, de susciter la disposition à apprendre, et, dans la péroraison, de recourir à l'énumération[418]. Ceux dont le tempérament peut s'emporter par amour, colère, espoir, crainte, sympathie, haine, on utilisera avec eux les autres fonctions[419]. Nous rendons les auditeurs disposés à apprendre si, par un bref aperçu de l'essentiel [*brevi summa*], nous soumettons aux regards ce que nous allons dire, que nous exhibons l'ordre des choses à dire et subdivisons notre discours en parties.

Le processus de la récapitulation [*enumerandi ratio*] se déroule également sans heurts, si, rassemblant les fondements solides [*firmamenta*[420]] de chaque argumentation, nous disons, quand nous aurons fait approuver tel ou tel point, « nous ne voyons pas ce que l'on pourrait encore discuter plus longuement sur le sujet », ou bien « ce qu'un adversaire pourrait répondre à cela », ou bien nous utilisons quelque autre figure[421], de celles qu'on trouve en grand nombre chez les auteurs, et beaucoup d'autres qu'on peut imaginer. Bienveillance, haine, pitié, colère ne sont pas éloignées dans l'exorde et la péroraison, mais, dans leur traitement et leur méthode d'expression, elles diffèrent grandement. Dans l'exorde elles se présentent d'une manière plus feutrée et plus retenue[422], parce

418 Quintilien, XII, 10, 52 : « Si l'on me donnait un jury de gens sages, j'élaguerais vraiment beaucoup dans les discours de Cicéron », car « exposer les faits en termes propres et significatifs, grouper les preuves, cela suffit ».

419 *Ibid.* II, 17, 28-29 : « Que l'on me donne des sages comme juges, des assemblées et des conseils composés en entier de sages, que la malveillance n'y ait aucune influence, ni le favoritisme [*gratia*], ni les préjugés, ni les faux témoins, le rôle de l'éloquence y serait tout à fait restreint et se limiterait presque au seul agrément des auditeurs. Si, au contraire, les esprits des auditeurs sont versatiles [*mobiles*] et si la vérité est exposée à tant de traverses, il faut recourir à l'art pour combattre et appliquer des méthodes qui servent [...] ».

420 *Firmamentum*, terme technique : ce que chaque argument a de plus solide. Sur l'*enumeratio* dans la péroraison, voir entre autres Cicéron, *Inv.* I, 98 : « La récapitulation [*enumeratio*] consiste à rassembler dans un même passage des éléments qui ont été éparpillés et dispersés dans tout le discours, et à le faire voir d'un seul coup d'œil pour le rappeler à la mémoire. »

421 Alard (p. 313) suggère comme figure la transition.

422 « *Lenius* » et « *modestius* ». Voir le développement où Quintilien (IV, 1, 28) conseille de même « plus de réserve [*parcius*] et de mesure [*modestius*] » dans l'exorde, par opposition à la péroraison, où l'orateur peut « donner libre cours à toute l'émotion [*totos effundere affectus*] », etc.

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

que l'auditeur n'a pas encore été acquis ou amené dans notre sens [*ducto in nostram partem auditore*]. Mais dans la péroraison, quand il a fléchi sous notre discours, s'est rapproché de nous et que son esprit incline vers tout ce que nous disons, alors tout s'embrase d'affections, alors l'adversaire est jeté en pâture à l'auditeur en colère, alors les larmes et la pitié recommandent notre cause. Mais comme tout cela se produit par la stimulation des affections, nous expliquerons un peu plus loin[423] comment traiter celles-ci, quand nous parlerons de façon générale de l'essence des affections et de la manière de les utiliser.

Les exordes, eux, ne doivent pas être tirés de ce qui consolide la cause, ni de ce qui instruit sur l'affaire (car ce serait une confirmation, non un exorde), mais de ce qui, se trouvant à proximité de la chose ou de la personne[424], semble devoir lui ménager la sympathie de l'auditeur ou [311] son aversion ; et cela mènera peut-être celui-ci à se prononcer, non pas en se conformant à la chose, mais à son propre sentiment. Quand on a perçu quelle est l'opinion de l'auditeur sur la personne de l'orateur, sur la cause et sur les adversaires, à quel point cet auditeur a été touché par le discours des adversaires et ce qui, dans les personnes ou les choses, lui est favorable ou hostile, on verra facilement par quels moyens on pourra se concilier sa bienveillance, comment déverser la haine sur nos adversaires, comment contrecarrer l'animosité préalable contre nous. Car nous ne devons pas seulement nous efforcer de gagner l'esprit de l'auditeur, mais, en plus, s'il nous est hostile et s'il est en colère contre nous, tenter de l'apaiser. Si, à l'occasion, nous évoquons brièvement dans l'exorde quelques points-clés de notre argumentation, ou de celle de la partie adverse – ce que nous faisons très souvent quand l'auditeur nous semble fortement impressionné par le discours de nos adversaires – nous ne le faisons pas à cet endroit pour faire approuver notre cause ou pour la consolider, mais afin qu'en assenant ce coup, aussi faible soit-il,

423 Voir III, 1-3.

424 « *Circa res personasve posita* » : les circonstances « de la chose et de la personne ». Celles-ci sont litt. « autour » de la chose, et non « dans » la chose, selon l'opposition habituelle chez Agricola entre le *inesse* et le reste, entre ce qui est « dans » (la substance) ou « près de » (la substance : « *circa substantiam* »). Agricola semble donc récuser l'exorde tiré de l'affaire elle-même, ou, selon la formule de Cicéron, « des propres entrailles de la cause » (« *ex ipsis uisceribus causae* », *De Or.* II, 318). *Cf.* à II, 26, 354, la considération plus générale sur ces discours qui « correspondent si bien aux choses qu'ils semblent naître d'elles [*ut nasci videatur ex illis*] ».

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

nous fassions naître l'espoir de tout pouvoir démontrer plus tard. Ainsi Démétrius, chez Tite-Live, pour répondre à son frère Persée, s'en prit d'abord aux larmes de celui-ci, devant son père, qu'il croyait pencher pour Persée depuis longtemps déjà : c'était surtout grâce à ces larmes, lui semblait-il, que Persée avait pris le dessus[425]. Ensuite seulement, il s'attaque au reste. On l'écoutera, en effet, forcément d'une oreille plus favorable quand il suivra pas à pas chacun des points particuliers, du moment que, d'un seul coup, il aura préalablement diminué la confiance dans les allégations de son frère (aussi peu que ce soit, mais tout de même sous certains aspects). Autre exemple, *La Main sur le mur*[426] < où l'accusation allèguait > l'immense surface de la maison souillée de sang, la nuit choisie pour le crime, l'épée laissée par le jeune homme, le crime accompli avec un seul coup, le fils désigné comme héritier : tranchant pour ainsi dire dans tout cela, Quintilien s'ouvre l'oreille des juges et se fraie la voie pour une défense plus facile.

Passons maintenant, à gros traits, à la méthode de la péroraison : d'abord la confiance dans la cause est consolidée par une récapitulation, du moins dans le cas où la cause, vu sa longueur, réclame ce travail. Ensuite, la cause une fois approuvée, la parole [*oratio*] se déploie plus librement, et l'accusateur se concentre désormais sur le crime de l'accusé, l'augmentant, le portant à son comble. Parfois aussi il se lamente sur le sort de celui qui est considéré comme la victime de l'injustice[427]. Par contre l'accusé, sa défense une fois achevée, insiste dans la péroraison sur sa situation pénible et pitoyable : on projette des périls contre lui, un

425 Concours de larmes : devant Philippe V de Macédoine, le fils aîné, Persée, accuse son frère Démétrius d'avoir tenté de l'assassiner (Tite-Live, XL, 12-15). Ce dernier, lui-même en pleurs, met en doute l'authenticité des larmes de l'autre : « Par ses larmes simulées pour me perdre, il t'a rendu suspectes mes larmes véritables. »

426 Voir I, 21 et Ps-Quintilien, *Decl.* 1, *La Main sur le mur* 2 : « C'est donc pourquoi, juges, j'ose assez légitimement espérer que vous seront suspectes des accusations forgées avec si peu de fondement contre ce pauvre aveugle : d'abord, parce que le long parcours qui mène, dans la maison, jusqu'à la chambre du pauvre jeune homme, ruisselle du sang répandu, comme si le parricide avait ressenti une grande crainte de ne pas se faire prendre ; ensuite, la décision de commettre le crime la nuit, le dernier moment où l'on pourrait trouver un mari sans sa femme ; enfin, pour un meurtre, circonstance où l'on n'utilise jamais sa propre arme, à moins de la ramener avec soi, où donc personne ne laisse l'arme sur place, sauf si c'est celle d'un autre, le jeune homme laisse son épée, afin que la belle-mère ne manque pas de preuves ; enfin un assassinat accompli avec un seul coup, qu'on reprocherait à des mains tâtonnantes ».

427 Voir II, 4.

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

innocent ; de grands malheurs l'attendent, s'il est condamné ; et il tente tout pour susciter la pitié. Parfois aussi, il s'en prend à une conspiration contre lui et à la cruauté de ses adversaires, désireux d'assouvir leur haine aux risques et périls [312] d'une âme innocente. Toutes ces formes de la péroraison recèlent leurs questions propres ; pour ce qui concerne la méthode de l'invention, elles ne se distinguent en rien (comme nous l'avons montré précédemment), mais dans le domaine de l'expression [*eloquendi genus*], énormément. Dans les affections, c'est l'éloquence [*eloquentia*] qui règne[428]. Certes, s'il s'agit d'instruire un esprit calme et bien assis, un style [*oratio*] apaisé suffira parfaitement. Mais toute la force et tout l'élan de la parole, et ces éclairs et ces tonnerres, tels que les auteurs les remémorent chez Périclès[429], qui ne frappent pas seulement les esprits mais les entraînent et les arrachent à leur siège : tout cela, ce sont autant de moyens pour mouvoir, bouleverser, faire bouillonner les affections[430].

Voilà donc nos explications concernant les types de discours, la nature de l'argumentation, de l'exposition et les parties du discours : quand les utiliser, quelles sont leurs subdivisions.

---

428 Cicéron, *Br.* 199 : « Au son rendu par les cordes d'une lyre, se juge la virtuosité de celui qui les touche ; de même à la vibration des âmes se voit le talent des orateurs à les manier ».

429 Aristophane, *Les Acharniens* 530-531 : « Là-dessus, colère de Périclès : l'Olympien lance l'éclair, fait gronder son tonnerre, bouleverse l'Hellade. » Repris par Cicéron, *Orateur* 29 : « Si < Périclès > avait pratiqué le genre simple [*tenuis genus*], jamais Aristophane n'aurait dit de lui qu'il lançait des éclairs, qu'il tonnait, qu'il chavirait toute la Grèce [*permiscere Graeciam*] ».

430 « *Movendis, turbandis miscendisque affectibus parata* ». Les deux derniers verbes tirent *movere* du côté de l'un de ses sens possibles, l'émeute : *motus* peut signifier, au figuré, « mouvement de foule » ; voir chez Horace (*Odes*, II, 16, v. 10-11) « *tumultus mentis* », reformulation métaphorique de l'habituel *perturbationes animi*, « les troubles de l'âme », « les passions ». *Miscere* associé à des verbes comme *turbare* signifie en effet « produire en remuant, en agitant, en troublant » (Gaffiot, *s. v. misceo*, 5b). Gaffiot cite et traduit deux exemples cicéroniens : « *ceteros animorum motus judicibus miscere atque agitare* », « faire bouillonner et soulever les autres passions dans l'âme des juges » (*De Or.* I, 220) ; « *nova quaedam misceri et concitari mala videbam* » (*Cat.* IV, 6), « je voyais bien que des maux d'un genre nouveau se préparaient dans le trouble et l'agitation ». Le complément d'objet est nécessairement au pluriel (*des* passions ou *des* maux), afin qu'il y ait mélange, sens propre du verbe ; voir à III, 1, 379 « de l'une, la plupart du temps, naît une autre (passion) ». Même pluriel dans l'exemple du 1e de Gaffiot : « *ut tu illa omnia odio, invidia, misericordia miscuisti !* », litt. « comme tu as mêlé dans tout cela la haine, l'hostilité, la pitié », c'est-à-dire « comme tu as excité » ces trois passions, en les mélangeant pour en faire, dirions-nous aujourd'hui, un cocktail (explosif).

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

CHAPITRE 25
Pour l'invention, la rhétorique n'a pas de lieux qui lui soient propres[431]

[313] Nulle question, dans tout cet ouvrage, n'aurait pu venir plus légitimement à l'esprit du lecteur que celle-ci : comme nous avons utilisé pour presque tous les lieux des exemples tirés aussi bien des orateurs que des poètes, quelle différence croyons-nous qu'il y ait entre les lieux dialectiques et rhétoriques[432] ? C'est clairement maintenant qu'il vaut mieux en parler, [314] maintenant que nous allons enseigner le maniement des lieux, c'est-à-dire la manière de les utiliser pour l'invention[433]. Car sur l'invention (à laquelle nous essayons d'introduire dans le présent ouvrage et que nous avons assignée au dialecticien), sur l'invention, les rhéteurs ont produit plus de préceptes que n'importe lequel des dialecticiens. Cicéron, Quintilien et aussi d'autres auteurs qui se sont occupés de rhétorique, ont mentionné, en gros, les mêmes lieux que j'ai décrits dans le premier livre et, en plus, quelques autres, qu'ils appellent « attributs des personnes et des choses » [*attributa personarum et rerum*[434]], et qu'ils présentent comme propres au rhéteur. Boèce a été de cet avis, et a enseigné la même chose dans le quatrième livre de ses *Topiques*, où il a traité cette même question[435].

---

431 Phrissémius (p. 290) : « Identité des lieux dialectiques et rhétoriques. Traitement des lieux comme réservé à la dialectique ». Dans les manuscrits S et U, ainsi que dans l'édition *princeps*, le Livre III commence ici. Phrissémius conteste cette disposition : elle briserait l'unité d'un ensemble consacré à l'utilisation des lieux (« *locorum usus* »).

432 Ce refus de reconnaître des lieux spécifiquement rhétoriques est très important pour Agricola. Il le proclame dans les mêmes termes au début et à la fin de ce chapitre : ici sous forme interrogative (« Quelle différence… ? »), et à la fin par une affirmation (« Il est facile de voir qu'il n'y a aucune différence … », p. 318).

433 Agricola entame ici la troisième étape du programme fixé au début du deuxième chapitre de ce Livre II.

434 Vocabulaire de Cicéron dans *Inv.* I, 34 : « Tout cas est étayé par une argumentation dérivée soit des attributs des personnes, soit des attributs des actions. Et pour les personnes, voici quels sont, pensons-nous, les attributs : le nom, la nature, le genre de vie », etc. ; voir aussi *ibid.* I, 37. Alard (p. 319) insiste sur l'importance des attributs dans l'invention, parce qu'en eux résident principalement les fondements (« *rudimenta* ») de l'invention dialectique. Il interrompt même le cours de ses notes par une longue initiation à l'invention dialectique, qui porte essentiellement sur les attributs (« *Propaedeumatum dialecticae inventionis opusculum* », p. 333-352).

435 Boèce distingue les lieux de la rhétorique de ceux de la dialectique (*De diff. Top.*, PL 64, 1215-1216) : à la première « les hypothèses c'est-à-dire des questions liées aux

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

Mais si nous regardons en quoi consiste la fonction propre du dialecticien et celle du rhéteur, et quel domaine de compétence a été assigné à chacun, il ne sera pas difficile de voir auquel des deux il appartient de raisonner sur les lieux ; ou si c'est à chacun des deux, l'un et l'autre revendiqueront pour eux-mêmes de dire de quelle manière il faut les traiter. Quant à la dialectique elle-même, nous avons assez abondamment développé plus haut ce que nous pensons être sa fonction[436]. « Orateur » ou « rhéteur » (ces deux mots ont le même sens), signifie, pour certains auteurs, « qui peut parler sur tous sujets d'une manière appropriée et ornée [*apte ornateque*[437]] ». S'ils avaient entendu cela dans le sens où l'adaptation et l'élégance mêmes du discours étaient la tâche du seul rhéteur, mais que, ce dont celui-ci parlait, ils l'abandonnaient aux différents arts, il y aurait peut-être là quelque chose en leur faveur. Mais cela leur semblait trop peu de chose d'attribuer à l'orateur le mérite, en soi magnifique, de parler d'une manière brillante et ornée, s'ils n'avaient pas également soumis à sa juridiction et à son autorité la masse presque infinie des autres arts[438]. Et ils pensaient que l'orateur n'était pas parfait ni digne d'un tel titre, si, sur tous les sujets, il ne raisonnait

circonstances » ; à la seconde, les thèses. Donc « leurs lieux diffèrent par la compréhension et l'extension ; chez les dialecticiens, en effet, l'extension est plus grande, et, parce qu'elles sont dépourvues des circonstances, qui rendent les causes singulières, elles sont utiles pour les thèses, mais aussi pour les arguments qui se trouvent dans les hypothèses, et elles limitent ou elles étendent la portée de leurs lieux qui consistent en circonstances. De sorte que le rhéteur déborde toujours des lieux dialectiques, alors que le dialecticien peut s'en satisfaire ». Pour établir qu'il y a des lieux propres à la rhétorique, Boèce se fonde en particulier sur les « attributs des personnes et des choses » tels que les présente Cicéron.

436 Voir plus haut II, 3.

437 Les auteurs latins considèrent au contraire qu'en général *rhetor* désigne celui qui enseigne la rhétorique, *orator* celui qui la pratique. Sur l'idée elle-même, voir Cicéron, *De Or.* I, 64 : « Veut-on maintenant embrasser l'idée complète, la force du mot *orateur* ? Celui-là seul, à mon avis, est digne d'un si beau nom qui développera n'importe quel sujet avec toutes les qualités voulues d'invention, de disposition, d'élocution [*ornate*], de mémoire, en y ajoutant encore de la noblesse dans l'action. »

438 La cible est toujours Cicéron. *De Or.* I, 20 : « À mon sens, personne ne saurait devenir un orateur accompli, s'il ne possède tout ce que l'esprit humain a conçu de grand et d'élevé. Car c'est de toutes ces notions réunies que doit sortir la fleur et jaillir le flot du discours, lequel, s'il n'est soutenu par un fond de connaissances précises, ne sera plus qu'un vain et frivole étalage de mots. » Et, dans la bouche de Crassus (*ibid.* III, 54, voir aussi Quintilien, I, pr., 18) : « Le véritable orateur, puisque la vie humaine tout entière est le domaine où il se meut, la matière sur laquelle il travaille, aura examiné, entendu, lu, discuté, traité, agité toutes les questions qui s'y rattachent. » À l'idéal de Crassus, s'oppose, dans *De l'Orateur*, celui, plus modeste, d'Antoine : une pratique du discours sur le forum, l'expérience des hommes, et des rudiments de droit (80-96, 209-262).

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

d'une manière également correcte et ne parlait d'une manière également excellente. Mais soit, imaginons un mortel doué d'heureuses dispositions pour les arts : alors qu'une vie entière ne permet pas aux autres humains d'en dominer pleinement un seul, ce mortel, lui, et lui seulement, pourrait les maîtriser tous à force de travail, les retenir tous grâce à sa mémoire[439] ! < C'est peu vraisemblable > et pourtant il faudra reconnaître que, lorsque l'on s'interroge sur la fonction de l'orateur, on ne s'interroge pas sur celui-ci en tant qu'il maîtrise un art spécifique et déterminé, mais précisément en tant qu'il embrasse la totalité des arts.

Mais nous ne gratifions pas du nom de rhéteur celui qui a approfondi tous les autres arts : nous estimons simplement que pour être rhéteur il faut être rompu aux méthodes et aux moyens de la rhétorique, de l'art de bien parler[440]. Or, qui est instruit sur ce point a pour seul domaine d'expertise les questions politiques, procès et délibérations[441], et ce domaine est certainement la moindre partie [315] des arts sur l'homme. Voilà donc qui ose se parer du beau nom de rhéteur, voilà le seul héros de tous les traités de rhétorique ! Ainsi redéfini, le territoire de la rhétorique en apparaîtra comme beaucoup plus étroit qu'ils ne le proclament. Aristote donc définit la rhétorique comme une partie de la science politique[442]. Hermogène également pense qu'il appartient au rhéteur de parler uniquement de questions politiques[443]. Cicéron et Quintilien, quoique traitant d'autre chose, n'enseignent pas autre chose. Quant à moi, je ne nierai pas que celui qui a l'intention de parler avec intelligence et élégance[444] sur les questions politiques, c'est-à-dire sur toutes celles qui concernent l'État, et

439 Agricola fait sienne l'objection sur la perfection inaccessible, ainsi énoncée par Quintilien (XII, 11, 25) : « Mais, dira-t-on, réussir une si grande tâche est difficile, et personne n'y a réussi. »

440 « *Viam rationemque bene dicendi* ». Reprise de la définition de la rhétorique chez Quintilien (II, 14, 5), « *bene dicendi scientia* ».

441 « *Civilium quaestionum peritiam* ». L'adjectif *civilis*, déjà vu, désigne en soi ce qui relève de la *civitas*, et en général chez Agricola le judiciaire, voir par exemple II, 1, 181 (Mundt : « *das bürgerliche Recht* »). Ici le contexte inclut le délibératif (Mundt : « *staatsbürgerliche Fragen* »).

442 « *Civilis scientiae partem* ». Aristote, *Rh.* I, 2, 1356a ; de même chez Cicéron (*Inv.* I, 6, « *ciuilis quaedam ratio* »), *Her.* I, 2 (« *ad usum ciuilem* ») et Quintilien (II, 15, 33).

443 Hermogène, début des *États de cause* [*Staseis*] : la rhétorique a pour objet « les questions politiques », celles que traitent « les assemblées délibérantes » et « les tribunaux » (Rabe p. 28, trad. M. Patillon, dans Hermogène, *L'art rhétorique*, Lausanne, L'Âge d'homme, 1997, p. 153).

444 « *Prudenter ornateque* ». *Prudentia* sur le fond ; *ornatus* sur la forme. Soit deux vertus majeures pour Cicéron.

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

qui peut avoir à raisonner sur des affaires liées à la paix et à la guerre, sur les lois, l'organisation d'ensemble du droit divin et humain, public et privé, celui-là, il faut qu'il soit instruit dans des arts nombreux et importants. Mais combien y a-t-il jamais eu d'orateurs de cette espèce ? Cicéron ; et, en-dehors de lui, un autre et peut-être un troisième. Les autres pensaient que seule la parole était leur affaire. S'il y avait des sujets plus difficiles d'accès, ils préféraient faire des emprunts auprès de ceux dont c'était le métier. Et, comme Gallus avait l'habitude de dire, d'après Cicéron lui-même, quand on tombait sur une question, qui n'était pas de droit, mais de fait : « Cela ne relève pas du droit, mais de Cicéron[445] » ; de même, quand était formulée une question dans laquelle le débat portait sur le droit, et non sur le fait, on rétorquait quelque chose dans le genre : « Il n'y a rien là pour Cicéron, mais pour Gallus. » L'orateur ne prête que la voix et les mots : les choses mêmes, on les cherche chez le juriste. Aussi y avait-il chez les Grecs des gens qu'on appelait *pragmatikoi*[446], et, à Rome, était-on assisté par un jurisconsulte, qui fournissait à l'orateur sa matière comme, selon la formule de Quintilien, « sa toile au tisseur[447] ». De deux choses l'une : ou bien ces gens-là n'étaient pas des rhéteurs ; ou bien, s'ils l'étaient, la seule chose qu'ils avaient à offrir était ce qu'ils avaient appris dans les écoles des rhéteurs, eux-mêmes voulant être tenus pour tels, le peuple lui-même les tenant pour tels. Aussi bien, il semblerait que la seule chose qui concerne le rhéteur, ce soit l'art et méthode de la parole [*sola dicendi ratio*]. Et celui qui ne possède pas cet art, même s'il en maîtrise une masse d'autres, ne sera en aucune façon considéré comme un rhéteur. Donc, comme le nom de rhéteur vient de cet art, il semblerait que ce soit cet art seul qui fournisse le propre du rhéteur : à quoi s'accorde aussi le mot de *rhétorique*, qui vient de la fonction de la parole, comme l'indique

445 Mot cité par Cicéron, *Top.* 51. Caius Aquilius Gallus (116-44 av. J-C.) mène une carrière de magistrat parallèle à celle de son ami Cicéron, puis se consacre exclusivement à son activité de jurisconsulte, dont il devient le type.

446 Cicéron, *De Or.* I, 198 : « Chez les Grecs, des hommes de la plus basse condition, poussés par l'appât d'un maigre salaire, s'offrent pour assister en justice les orateurs sur les questions de droit : on les nomme des "praticiens" [*pragmatikoi*]. Dans notre cité, au contraire, les plus considérables et les plus illustres personnages s'acquittent de cet office. »

447 « *Telam texenti* ». Quintilien (XII, 3, 4) parle lui aussi des *pragmatikoi*, mais chez lui, ces praticiens fournissent des projectiles (« *tela* ») aux combattants. Agricola semble s'être trompé d'image, en confondant *telum*, « arme de jet » avec *tela*, « toile », « métier à tisser ».

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

l'origine du mot grec[448]. Si nous voulons donc inclure dans le périmètre de la rhétorique tout ce qui est nécessaire pour parler en public, il nous faudra aussi considérer comme ses parties la grammaire, la connaissance du droit (ou, du moins, pas sa totale méconnaissance), des exemples, des témoignages du passé, et tout le reste dans ce genre : parties entre lesquelles il y a une grande distance [316], ainsi qu'avec la rhétorique, comme le montrent les programmes, différents pour tous les arts, et la nature même des choses. Il ne m'échappe pas non plus que celui qui parle en public est toujours appelé « rhéteur », mais que, ni Homère, ni Thucydide, ni Platon, quoique très éloquents, chacun dans son genre, personne ne les a appelés ainsi. Mais, comme je viens de le dire, *rhéteur* est, dans le langage familier, le nom de l'homme qui s'y connaît en de nombreux arts et non en un seul. Quand on veut délimiter le territoire de tous les arts, on voit que chacun d'eux, qu'il relève de la connaissance ou de l'action, a pour frontières ce que dictent ses propres règles : qu'on applique cela aux arts de la parole (les Grecs les appellent *logikai*, nous *rationales*), et l'on percevra sans difficulté qu'ils se distinguent des autres et par le genre de matière qu'ils enseignent, et par leur genre de règles. Or, le discours parfait, nous l'avons déjà dit ailleurs[449], repose sur trois éléments : la correction de la langue, l'approuvabilité des énoncés et l'ornement de l'expression. La première, c'est la grammaire qui l'enseigne ; la seconde, la dialectique. Pour la troisième, je ne vois absolument pas à quoi l'attribuer, si ce n'est à la rhétorique. Car si c'est la fonction de la dialectique de trouver quoi dire d'approuvable sur n'importe quel sujet (comme le pensent Aristote, et d'autres auteurs après lui), et de différencier par le jugement ce qui a été inventé, et si la dialectique enseigne cela d'une manière correcte et acceptable, il ne sera absolument pas nécessaire, par rapport à l'invention, de refaire mention du rhéteur : son seul travail visera la clarté, la bonne composition et l'élégance du discours[450].

448 En grec, *rhètôr* vient de la racine *rhè*, « parler » (d'où *rhèsis*, « action de parler », *rhèma*, « le mot, la parole », etc.).

449 Voir plus haut II, 2. Les trois éléments sont ici, en latin : « *emendatio sermonis*, *probabilitas dictionis*, *elocutionis ornatus* ». Ils définissent les trois arts du *trivium* médiéval (grammaire, dialectique, rhétorique).

450 Soit, en latin : « *perspicuitas*, *compositio*, *cultus* ». Pour l'idée générale, voir, du même Agricola (*Éloge de la philosophie et des autres arts*, *Lucubrationes*, p. 144-159) : « Tout ce que l'orateur emprunte à l'invention, je ne suis pas loin de penser que cela appartient en propre à la dialectique [*id proprium esse Dialectices*]. »

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

Mais que personne ne pense, pour autant, que je livre le rhéteur à la nudité et à l'indigence. Chacun, en effet, peut mesurer le travail, le jugement que demande l'art et méthode de l'expression [*eloquendi ratio*], car la poésie, l'histoire, doivent avoir leur propre technique, et la philosophie, et le discours politique [*civilis oratio*] exigent aussi les leurs, et, dans chacun des genres, il y a encore des distinctions multiples et variées. Et les différences les plus nombreuses se trouvent chez les poètes : dans la manière de satisfaire au ton du poème héroïque, de moduler celui, doux et tendre, de l'élégie ; dans l'expression choisie pour la tragédie, la comédie ; dans la licence accordée aux chants. Dans les autres genres, il y a également de nombreuses différences. La quantité de travail que demandent tous ces genres apparaît facilement : alors que, dans les autres arts de la parole, très nombreux sont ceux qui satisfont aux exigences les plus sévères, il n'y a que dans celui de l'expression, au jugement de tous, qu'un très petit nombre a pu remporter la palme.

Si donc la seule expression [*elocutio*] est le propre [317] de la rhétorique, pourquoi tous les auteurs de rhétoriques se sont-ils, dans leur enseignement, étendus autant sur l'invention ? Voici ce que j'en pense. D'abord, à mon avis, ces auteurs de traités n'ont présenté ni l'invention ni l'expression comme la fonction propre de la rhétorique, puisque ceux qu'on appelle « rhéteurs » traitaient des questions politiques, sur lesquelles portaient toute leur activité et tous leurs soins. Comme tous les arts utilisent l'expression et l'invention, ce qui est commun à tous ne pourra appartenir en propre aux rhéteurs. Mais < voici ce qui a dû se passer[451]. > Les autres arts qui relèvent du savoir, on les étudiait tous pour le plaisir intellectuel, et personne ne les pratiquait que poussé par son propre talent naturel : donc si on ne fondait pas les plus grands espoirs sur son talent, on ne les effleurait même pas. En termes d'invention et d'expression, chacun délibérait avec soi-même pour savoir que trouver, comment s'exprimer : ce qui tenait lieu de l'art le plus exact, c'était un excellent talent naturel.

451 Notre ajout annonce que la suite imagine une reconstitution historique qui rappelle entre autres Quintilien (III, 2, 3) : « C'est donc la nature qui a donné naissance au langage, et l'observation à l'art de parler. Pour la médecine, les hommes ont vu que certaines choses sont saines et les autres malsaines, et ils ont fait de leur observation un art ; de même, ils ont saisi, à propos de la parole, que certains éléments sont utiles, d'autres inutiles, ils les ont notés pour les imiter ou pour les éviter, tout en ajoutant certains préceptes en accord avec ces données ; ces observations furent confirmées par l'usage [*usus*]. Puis chacun enseigna ce qu'il savait [*Tum quae sciebat quisque docuit*]. »

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

Ce qui se rapprochait le plus de l'art, c'était l'imitation de qui avait fait la même chose avec quelque renom. Et puis, en Grèce, le savoir politique a commencé à se monnayer : certains s'avançaient dans la cité, appuyés par la faveur de leurs concitoyens et de leurs clients (car c'est en parlant qu'on y avait le plus de pouvoir). Dès lors, le désir de bien parler s'empara indistinctement de tous, et l'on avait en vue, non ce dont on était capable, mais combien on le désirait : tous voulaient parler bien, et rapidement. C'est pourquoi ceux qui, par nature, étaient moins vifs, durent chercher protection dans l'art. Voilà comment on a commencé à apprendre les arts et à les enseigner. « L'honneur nourrit les arts », l'honneur et aussi la pratique : il est certain que, à l'origine, c'est surtout à eux que l'on doit la naissance des arts[452].

Sur le forum, ce sont des questions de ce genre, procès et délibérations, qui se posent le plus souvent : comme elles ne suivent pas de règles constantes[453], mais qu'on peut, par la tension du débat [*contentio*] et la force de la parole, les tirer en pour et en contre, il a fallu, pour cette raison, enseigner un art et méthode de l'invention [*inveniendi ratio*] qui soit commun à toutes les questions. Ce qu'on aurait pu très bien demander au dialecticien, si cela avait été enseigné dès cette époque. Mais c'est beaucoup plus tard que vient Aristote, qui s'est mis, le premier, à imposer à la dialectique la forme d'un art. De même, parce que l'éclat et l'élégance du discours règnent chez les peuples libres, où l'éloquence est apparue en premier et où elle a toujours prévalu[454], ces peuples ont aussi ajouté la partie qu'est l'invention, et, finalement, après une longue possession, comme par droit d'occupation[455], ils en ont fait leur bien, comme il n'y avait personne d'autre pour la revendiquer. En fait, les autres arts et principalement les poètes avaient bien une éloquence à eux, une sorte d'éloquence mais différente de celle de la tribune[456] :

---

452 La formule, qui est l'adage 792 d'Érasme, est dans Cicéron, *Tusculanes* I, 4 : « *Honos alit artes…* », « L'honneur est l'aliment des arts, seule la gloire inspire la passion des études ».

453 « *Nihil perpetuum praecipi.* » Résume le chapitre II, 13 de Quintilien : les préceptes rhétoriques ne sont pas des lois immuables (voir p. 281 n. 326).

454 Cicéron, *De Or.* I, 30 : « pouvoir, par la parole, retenir l'attention des hommes assemblés […] est le fait de l'art par excellence, de celui qui, chez les peuples libres, surtout dans les cités pacifiées et tranquilles, a toujours été l'art florissant, l'art dominateur. »

455 « *Usucapio* » : « usucapion », c'est-à-dire manière d'acquérir par la possession prolongée.

456 Pour la proximité entre poètes et orateurs, on peut rapprocher de Cicéron, *Or.* I, 66 : « Car les poètes aussi posent le problème de savoir en quoi ils diffèrent de leur côté des orateurs. »

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

ni Aristote [318] ni aucun des anciens auteurs de rhétoriques n'en ont touché un mot. Or, s'il y a plusieurs éloquences, ce sont autant d'espèces appartenant à un genre commun, qui reste à définir [*quiddam tanquam genus*] et qui relève d'un seul art. Il est tout à fait clair que, quand les poètes sont éloquents, l'éloquence n'est pas là en tant que leur bien propre, mais uniquement dans la mesure où elle contribue à leurs propres pratiques et intérêts. Donc, si l'art et méthode de l'expression (que nous l'appelions « rhétorique » ou d'un quelconque autre nom) et la dialectique (à laquelle nous avons attribué l'invention et le jugement) se distinguent entre elles (et toutes deux de l'art et méthode des questions politiques) de la même manière qu'elles se différencient des autres arts (qui utilisent rhétorique et dialectique pour leurs propres fins), il est facile de voir qu'il n'y a aucune différence entre les lieux dialectiques et les lieux rhétoriques[457]. L'expression, en effet, n'a pas de lieux : le rhéteur qui parle à la tribune doit les emprunter au dialecticien.

Or, à quels lieux parmi ceux que nous avons décrits, il faut ramener ce que nous avons appelé « attributs des personnes et des choses », ce sera clair pour ceux qui veulent bien se donner la peine d'examiner les lieux un par un. Car les attributs ne conviennent qu'aux causes conjecturales. Et non à des questions comme : « Peut-on accorder la citoyenneté romaine à celui dont le peuple n'a pas demandé à y être intégré[458], c'est-à-dire dont le peuple ne suit pas les lois romaines ? » (telle est en effet la question dans le procès contre Cornélius) ; « Est-ce faire usage de la force que d'empêcher l'accès de quelqu'un à sa propriété, en le menaçant avec des armes ? » (dans le procès de Cécina[459]). En effet, que pourra-t-on dire ici, à partir des attributs tirés de la personne et des choses ? Rien, certainement, en tout cas tels qu'ils sont décrits par les rhétoriciens. Si, donc, pour ce genre de questions, le rhéteur veut tirer quelque chose des lieux, et ne pas utiliser les argumentations toutes faites

457 Voir l'annonce de cette formule de conclusion au début du chapitre (p. 313, n. 432).

458 « *Fundus factus* ». En parlant d'un peuple, *fundum fieri* signifie « accepter une loi, souscrire à une loi ». On n'est pas dans une question de fait ou conjecturale (« Est-il ? »). – « Cornélius » est L. Cornelius Balbus, né à Gadès un siècle avant notre ère, ville qui accédera à la citoyenneté romaine en 49 av. J.-C. Lui-même l'obtient en 72 av. J.-C. pour services rendus dans la guerre contre Spartacus : ce titre lui est contesté, et Cicéron prend sa défense dans le *Pour Balbus* (56 av. J.-C.).

459 Sextus Ebullus occupe une terre pour des raisons contestées. Aulus Cécina est autorisé à lui en demander l'accès. Ebullus, avec des hommes armés, l'empêche d'approcher. De nouveau, ce n'est pas une question de fait (mais ici, de qualification).

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

qu'enseignent les spécialistes des différents arts, il faut qu'il retourne voir le dialecticien. Le travail de la dialectique réside donc dans les lieux et dans la science de l'invention dans son ensemble, et celui de la rhétorique dans l'expression.

Une partie des questions politiques se trouve dans les lois et le droit constitutionnel [*jus civitatis*], retranscrite dans les livres des jurisconsultes ; et, même cette partie, ceux qu'on appelle *rhéteurs* n'y touchent pas. Une autre partie réside dans le bon sens [*communis sensus*] et l'expérience de la vie [*usus vitae*] : cette partie va trop de soi pour être enseignée par un art, ou, s'il y a quelque chose à en apprendre, c'est de la philosophie. Les rhéteurs se sont donc saisis de l'invention (mais non pas à l'état pur, ni complet) et de l'expression (mais seulement dans la mesure où celle-ci servait leur projet) : alors que, si on avait voulu les développer dans leur entier, elles étaient vouées à devenir les sous-parties d'autres arts. Et c'est ce seul domaine, très réduit, qu'il fallait considérer comme l'art propre des rhéteurs, parce qu'il n'y avait rien d'autre qu'ils pouvaient enseigner avec l'apparence d'un art. Néanmoins il faut les louer et leur rendre grâce pour l'éternité d'en avoir posé les fondements : s'ils [319] ne leur avaient donné la forme d'un art, personne d'autre, peut-être, n'aurait essayé.

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

CHAPITRE 26
Origine des lieux présentés dans l'argumentation[460]

[353] Donc, afin de parler de notre sujet présent et d'entamer le traitement des lieux, c'est-à-dire d'enseigner comment tirer des lieux toutes les possibilités et toute la richesse qui sont en eux, voici la première règle, et la principale, que l'ordre même des choses demande de prescrire : quiconque voudra pratiquer l'invention à partir des lieux doit avoir d'eux une connaissance détaillée et précise.

Or [354] la connaissance des lieux repose sur les deux points que voici. Le premier est qu'il faut posséder une connaissance sûre et complète du nombre et de la nature des lieux – combien ils sont, quelle est leur essence et quelles sont leurs propriétés. Qu'on obtienne cette connaissance grâce à notre description ou à un autre auteur, peu importe. Car, soit on trouvera le meilleur guide, soit, à la place du meilleur, celui qu'on suivra le plus facilement. Je suis enclin à douter qu'il suffise d'avoir les lieux en mémoire, mais je préférerais qu'ils soient prêts à l'usage, maîtrisés, et pour ainsi dire sous les yeux et à portée de main. Car, de même qu'on ne peut lire quelque chose rapidement et avec un déroulement fluide des mots, si on bute sur chacune des lettres[461] ; de même on ne sera pas prêt pour l'invention à partir des lieux si, au moment d'y procéder, il faut d'abord rechercher les lieux eux-mêmes[462].

L'étape suivante dans la connaissance des lieux, qui est aussi plus difficile, consiste à ramener les argumentations fournies par les auteurs à

460 Phr. (p. 304) : « Pour arriver à l'abondance, il est d'abord nécessaire d'avoir une pleine connaissance des lieux ; elle consiste essentiellement en deux choses : premièrement, à être complètement sûr de leur nombre et de la spécificité de chacun ; deuxièmement, à ramener chacune des argumentations tirées des auteurs à ses lieux propres ».

461 « *Cui de singulis litteris est in consilium eundum* » : litt. « Pour qui doit se consulter avec soi-même sur chacune des lettres ». Mundt : « *Der bei jedem einzelnen Buchstaben mit sich zu Rate gehen muss* ».

462 Cicéron, *De Or.* II, 130 : « Nous n'avons pas besoin, à chaque mot que nous écrivons, de rechercher dans notre esprit toutes les lettres qui le composent ; de même, à chaque affaire que l'on doit plaider, point n'est besoin de se reporter aux arguments particuliers qui la concernent ; il suffit d'avoir en réserve des *lieux* déterminés, qui viendront se présenter d'eux-mêmes pour la cause à traiter, comme les lettres pour le mot à écrire. » De même Georges de Trébizonde, *De re dialectica*, 1539 (repr. 1966), p. 153 *sq.*

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

leurs lieux propres. C'est utile – mais pas seulement – pour comprendre les points forts de ces auteurs et discerner la variété dans leurs manières d'argumenter : parfois, par exemple, comme par une cascade de coups, ils frappent les adversaires d'une masse d'arguments vivement assenés ; parfois, d'une argumentation largement et copieusement développée, ils font face à l'assaut de nombreuses par le poids d'une seule ; tantôt ils percent l'adversaire d'une pointe, tantôt ils l'abattent de force ; tantôt ils parlent de leur sujet, tantôt, s'il inspire peu de confiance, tournant leur discours vers l'adversaire, ils évitent leur sujet par une sorte d'esquive[463]. On gagne par là en jugement et on perçoit presque tous les procédés non seulement de l'invention, qui est ici notre propos, et donc, pour nous, l'essentiel, mais aussi, pour une grande part, ceux de l'expression : la plupart du temps, l'expression est si liée à l'objet traité qu'il est malaisé de l'en séparer, surtout chez Démosthène et Cicéron, et tous ceux qui sont très proches d'eux dans leurs choix de mots, et dont les discours correspondent si bien aux choses qu'ils semblent naître d'elles[464]. Mais ce n'est pas pour cela seul, comme nous l'avons dit, qu'il est utile de pouvoir reconnaître les lieux de l'argumentation chez les auteurs. C'est aussi parce que, en s'adonnant à cette pratique et à ce maniement des choses avec quelque méthode, on s'en procure une provision [*copia*] et un trésor [*thesaurus*] qui seront toujours à notre disposition : chaque fois que, dans des situations similaires, nous interrogerons les lieux, se présenteront à nous des argumentations similaires[465]. Tout comme dans les autres circonstances de la vie, dans celle-ci, qui concerne la méthode de l'invention, il s'agit, en premier lieu, de savoir ce qu'il faut faire et de quelle manière. Or, faire ce qui est correct et dans la mesure où c'est correct : nous y arrivons le plus facilement par l'imitation. [355] Car les règles n'emplissent généralement que les oreilles ; les exemples, eux, enseignent les yeux[466]. Mais bien que

463 « *Velut flexu eludant* ». Image tirée des jeux de gladiateurs. Martial, XIV, 202 (intitulée *Simius*, le singe) : « Singe habile à éviter les javelots qui me sont lancés [*eluere… hastas*], / si j'avais une queue, je serais un cercopithèque. »

464 Cicéron, *De Or.* II, 56 : Thucydide a « presque autant d'idées que de mots, et il a tant de justesse, tant de concision dans le style [*verbis*] qu'on ne sait, de la pensée ou de l'expression, laquelle prête à l'autre son lustre ».

465 Idée de réserve, que d'autres développent davantage, sous la forme des florilèges, recueils de lieux communs ou *polyanthea* (voir Francis Goyet, *Le sublime du « lieu commun »*, 1996, p. 533-612 ; Ann Moss, *Printed Commonplace-Books and the Structuring of Renaissance Thought*, 1996).

466 Sénèque, *Lettre* 6, 5 : « Pour ce qui concerne le présent, il faut que tu viennes voir : d'abord parce que les hommes font plus confiance à leurs yeux qu'à leurs oreilles,

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

nous puissions en apprendre davantage en écoutant qu'en voyant, et que la perception par les oreilles s'étende plus largement, cependant plus sûr est ce dont la confiance nous vient des yeux. D'où cette formule spirituelle d'un auteur comique :

> Mieux vaut un seul témoin qui a vu que dix qui ont entendu[467].

Car les oreilles se fient aux autres, les yeux seulement à eux-mêmes.

Mais il n'est pas facile de donner une loi sûre pour repérer les lieux dans les argumentations, surtout parce que très souvent, il est difficile, si ce n'est pour ceux qui se sont bien habitués aux auteurs par une pratique et une lecture assidues, de développer les argumentations et de collecter leur conclusion et leur proposition dans la masse du discours. Car celles-ci sont souvent recouvertes et se cachent sous l'abondance même de la parole, ou se dissimulent sous la variété de ses figures. Parfois, conclusion et proposition sont liées sous une apparence qui fait penser à une seule proposition. Parfois, à la place des deux, seule est posée la proposition. Nous lisons sur Lysias que, pour lui, le sommet de l'art est que l'art ne se voie pas : c'est fréquent aussi chez les autres auteurs[468], qui peuvent ainsi, à couvert, attaquer plus violemment un adversaire qui n'est pas sur ses gardes. Face à ces difficultés, nous pourrons donc, peut-être, proposer un chemin ou, comme on dit, un coup de main, pour reconnaître les lieux plus facilement chez les auteurs.

Il serait donc de la plus grande utilité que le débutant commence par ce qui se laisse voir le plus clairement et qui a déjà pris une forme syllogistique, ou pourra très facilement la prendre. Là où il a repéré des passages de ce genre, qu'il voie d'abord en quoi consiste l'argument

---

ensuite, parce que la voie est longue en passant par les préceptes, brève et commode par les exemples ».

467 Plaute, *Truculentus* (« *Le Brutal* ») 489.

468 Le proverbe sur la *dissimulatio artis* est partout, mais sa source à propos de Lysias n'est pas repérée, comme le note Mundt (Toscanella, p. 205, n'a aucune note sur ce point). Lysias étant en particulier loué pour la limpidité de ses narrations, Agricola fait peut-être le rapprochement avec ce passage de Quintilien (IV, 2, 126-127) : « Il faut donc, particulièrement dans cette partie [la narration], échapper à tout soupçon d'habileté, car, nulle part, le juge ne se tient plus sur ses gardes ; qu'on n'y voie rien de feint, rien de sollicité ; que tout donne l'impression de naître de la cause [*a causa*] plutôt que de l'orateur. Mais, < aujourd'hui >, nous ne pouvons supporter cela, et nous croyons qu'il n'y a pas d'art s'il n'apparaît pas, alors qu'il n'y en a plus, dès qu'il est apparent. » Voir aussi p. 261 n. 271, 355 n. 468 et 433 n. 216.

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

qui fait l'approuvabilité, c'est-à-dire le futur moyen terme, lorsque l'argumentation sera réduite à la forme d'une ratiocination. C'est le terme qui est employé dans la proposition, mais pas dans la conclusion. Par exemple, dans cette argumentation, « Un philosophe ne répudiera pas sa femme justement, donc Caton ne répudiera pas sa femme justement[469] », le moyen terme est 'philosophe'. Que l'on compare ensuite le moyen terme avec ce qui est employé dans la conclusion, mais pas dans la proposition : ici, c'est 'Caton'. Que l'on voie alors si, par le moyen terme, est désigné quelque chose qui est contenu dans le terme extrême avec lequel il est comparé, ou qui se trouve en-dehors de lui. 'Philosophe', par exemple, désigne quelque chose qui se trouve dans 'Caton'. Ensuite : est-ce dans la substance ou près de la substance ? Il n'y a pas de doute que le nom de 'philosophe' désigne quelque chose qui se trouve près de la substance de Caton. C'est de cette manière qu'il nous faut parcourir les autres lieux, jusqu'à ce que nous en arrivions à celui qui s'applique le mieux à notre cas : 'philosophe' n'est pas substrat de Caton, ce n'est pas un acte, donc, comme c'est près de la substance de Caton, ce sera un adjacent.

Mais [356] ce n'est pas seulement le moyen terme qui, quand il est comparé au terme extrême qui figure dans la conclusion, adopte le nom de tel ou tel lieu. Il ne faut pas ignorer que c'est également le cas s'il est comparé avec le terme extrême auquel il est relié dans la proposition. Quel que soit le terme, en effet, auquel il est comparé, il sera gratifié d'un lieu déterminé. Par exemple si nous disons : « Caton ne renverrait pas justement un esclave qui a fait ses preuves [*probatus servus*], donc, à plus forte raison, il ne renverrait pas justement une épouse qui a fait ses preuves [*probata uxor*]. » 'Renvoyer un esclave qui a fait ses preuves' est le moyen terme : celui-ci, comparé à 'Caton', relève du lieu des connectés [*connexa*], genre auquel appartiennent 'esclave' et 'maître'. Mais comparé à 'épouse', il comptera parmi les parallèles, car le proposé, 'esclave qui a fait ses preuves', est moindre que 'épouse qui a fait ses preuves'[470]. Mais quoique les connectés soient plus proches de la chose que les parallèles, nous dirions néanmoins plus volontiers que l'argumentation citée est

469 Voir plus haut II, 10. Agricola trahit ici son peu d'intérêt pour le syllogisme et ses propositions universelles : dès son premier exemple il prend la fuite vers le particulier ; ce qui l'intéresse ce n'est pas la définition de « philosophe », mais ce qu'on peut en conclure sur l'individu Caton.

470 Donc parallèle ou comparaison « *a minori* ».

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

tirée des parallèles, parce que la force et l'efficacité qui s'obtiennent ici de ce lieu sont plus manifestes. Par conséquent l'argumentation en prendra aussi le nom plus justement. Cela dit, qui voudra désigner précisément le lieu d'une argumentation évitera facilement de se tromper, s'il ajoute toujours le terme extrême du lieu duquel il veut que soit tiré le moyen terme. Si l'on dit par exemple : « Tarquin est un étranger à Rome, donc il ne doit pas viser la royauté à Rome », le moyen terme est 'être un étranger à Rome'[471]. Si on le compare à 'Tarquin', il est rapporté au lieu dit « du lieu », parce que 'être étranger' ne signifie rien d'autre que 'avoir une autre patrie' : or 'patrie' est un nom de lieu. Mais si on le compare à 'Rome', ce sera un connecté [*connexum*], parce que 'être étranger' est, par rapport à ce à quoi c'est étranger, un connecté. Mais si 'viser la royauté' est relié à 'être étranger', ce sera un contingent, car chacun des deux peut être relié à l'autre, et chacun être sans l'autre. Si l'on dit donc que tel argument est tiré du lieu des connectés ou des contingents, on dira certes vrai, mais pas d'une manière assez claire. Mais si l'on ajoute « tiré du lieu, par rapport à Tarquin [*ex loco Tarquinii*] », « tiré des connectés, par rapport à Rome » et « tiré des contingents, par rapport à l'idée de règne », quel que soit celui de ces lieux qu'on cite, on ne se trompera en rien. On pourra donc donner à son argument le nom qu'on voudra parmi ceux-ci. Cependant, si on veut chercher un argument rapidement et efficacement, on le trouvera en le tirant du nom de Tarquin [*ex Tarquinii nomine*]. On préférera donc le lieu qui fait la comparaison à partir de Tarquin[472]. Puisque, en effet, les lieux sont, comme nous l'avons dit, des marques et des sortes d'indices pour trouver les choses[473], celles-ci doivent être pensées comme relevant avant tout du genre de lieu qui permet le plus commodément de les trouver.

471 Tite-Live, I, 34-35 : Lucumon, riche habitant de Tarquinies, quitte l'Étrurie avec son ambitieuse femme, Tanaquil, et devient roi de Rome sous le nom de Tarquin l'Ancien.

472 Donc lieu « *a loco* ».

473 « *Notae quaedam et tanquam indices inveniendarum rerum* ». Redit en abrégé la définition du lieu donnée à la fin du chapitre I, 2 (p. 9) : « *communis quaedam rei nota, cujus admonitu, quid in quaque re probabile sit, potest inveniri* ».

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

CHAPITRE 27
Comment on collecte les arguments qui se trouvent chez les auteurs et comment on les ramène à leur forme propre[474]

[358] Une fois que nous nous serons entraînés avec des argumentations claires et développées[475], alors ce ne sera pas une difficulté insurmontable que de ramener peu à peu celles qui sont plus dissimulées non seulement à leurs lieux mais aussi – plus important et plus difficile – à leur forme propre, en montrant quelle est la proposition et quelle est la conclusion. Il faut donc, tout d'abord, savoir quelle est la question à laquelle se rapportent les argumentations. Comment la trouver si elle n'apparaît pas assez clairement, nous l'avons montré aussi simplement que possible quand nous avons parlé de la méthode pour trouver la question[476]. Mais il ne faut pas non plus se contenter de trouver la question générale qui contient tout ce qui est dit dans l'ensemble du discours. Il s'agit aussi de trouver la question particulière qui est contenue dans la question générale, et à laquelle se rapporte l'argumentation que nous sommes en train de développer à ce moment précis. Quand nous l'avons trouvée, alors, tout ce qui nous est proposé comme argumentation, du moment que c'est une seule proposition, doit être appliqué à la question. Si celle-ci apporte la preuve concernant la question, dans un sens ou dans l'autre, alors l'énoncé de la question, dans le sens vers lequel tend la preuve, sera la conclusion d'un enthymème, et ce qui est pris pour preuve, la proposition. Mais s'il y a plusieurs propositions, [359] il faudra les rapporter les unes aux autres et voir si l'une est prouvée par l'autre. Si c'est le cas il n'y aura qu'une seule argumentation portant sur le point essentiel de la question, même

474 Phrissémius (p. 304) : « Pour obtenir l'abondance à partir des lieux, il faut d'abord en avoir une connaissance totale. Celle-ci comporte deux aspects : d'abord, il faut avoir une maîtrise sûre du nombre et des propriétés des lieux ; ensuite, les argumentations tirées des auteurs, il faut pouvoir toutes les ramener à leurs lieux propres ».

475 Renvoi à ce qui précède : les conseils au « débutant » (à partir de la p. 355). Dans tout ce chapitre, se rappeler qu'*argumentatio* tend souvent vers le sens de « syllogisme », et que *propositio* désigne tantôt la majeure et tantôt la mineure (*maior propositio*, *minor propositio*, voir III, 14, 442-443). Agricola propose précisément de « ramener » l'argumentation complexe d'un discours à sa forme syllogistique.

476 Voir plus haut II, 12-13.

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

s'il y en a plusieurs dans l'élaboration de la preuve. Mais si les unes ne sont pas prouvées par les autres, mais que chacune prouve par elle-même ce qui fait l'objet de la question, il y aura plusieurs argumentations. Et si les unes ne prouvent pas les autres, ni l'une quelconque ne prouve, par elle-même, la question, on aura soit plusieurs propositions pour une seule argumentation, soit des preuves pour plusieurs propositions. Quelles elles sont, le montreront le mieux des exemples tirés des auteurs.

Toute l'argumentation, dans *Le Soldat de Marius*, repose sur une seule proposition :

> Qu'en dis-tu ? Si toi, tu étais tribun, aurais-tu fait cela ? Soldat, l'aurais-tu supporté[477] ?

Il ne sera pas difficile de donner forme syllogistique à cette argumentation si l'on voit son but. Ce qui constitue le point essentiel de la question, c'est que le tribun a été tué justement par le soldat. Si l'on compare cela avec la proposition, ce ne sera pas pour autant prouvé par cette proposition, mais par celle-ci, qui lui est très proche : ce tribun n'aurait pas dû faire cela, ni le soldat le supporter. Voilà l'argumentation qui en est tirée : « Si tu avais été tribun, tu n'aurais pas fait cela. Donc ce tribun, lui non plus, n'aurait pas dû le faire. » De même aussi : « Si tu avais été soldat, tu ne l'aurais pas supporté. Donc ce soldat, lui non plus, n'aurait pas dû le supporter. » Il est désormais clair que ce sont là deux argumentations, dont nous disons qu'elles ont été enfermées dans une seule proposition composée.

Ce concentré d'argumentation se trouve beaucoup dans les dialogues [*altercantibus*], comme il apparaît clairement chez les auteurs de tragédies. Chez Sénèque, quand Amphitryon dit :

> Il coûte toujours cher de naître dieu[478],

voulant par là renforcer l'affirmation de la divinité d'Hercule, Lycus ajoute, pour la réfuter :

---

477 Ps-Quintilien, *Decl.* 3, *Le Soldat de Marius* 9. Voir plus haut I, 24, 133.

478 Sénèque, *Hercule furieux* 462 (et 463 pour la réponse de Lycus, « Quand un être est… »). Pendant qu'Hercule descend aux Enfers, Lycus lui cause divers torts. Amphitryon, père adoptif d'Hercule, met en garde Lycus, arguant de la divinité d'Hercule : « Celui même qui gouverne les cieux […] n'a-t-il pas, pendant sa première enfance, dû se cacher dans une caverne du rocheux Ida ? De telles naissances sont toujours compensées par des périls, et il coûte toujours cher de naître dieu » (vers 459-462).

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

> Quand un être est malheureux, c'est qu'il est humain !

Deux argumentations sont ici nécessaires pour que nous en arrivions à la conclusion de cette proposition. Comment y arriver, ce sera clair si nous prenons en considération ce que veut prouver Lycus. Il veut, à coup sûr, réfuter la divinité d'Hercule. Donc la conclusion du discours [*intentio*] sera : « Hercule n'est pas un dieu. » Mais la proposition qu'il présente semble avoir pour seule conclusion : « Hercule est un homme. » Il laisse tomber, si l'on peut dire, l'argumentation suivante : « Hercule est un homme, donc il n'est pas un dieu. » Or, qu'il soit un homme, il le prouve : « Quiconque est malheureux, est un homme. Hercule est malheureux, il est donc un homme. » Le premier argument est tiré des différents de « dieu », le suivant des adjacents d'« Hercule ».

Il en va de même avec ce qu'Amphitryon ajoute [360] tout de suite après :

> Quand un être est courageux, c'est qu'il n'est pas malheureux[479].

Il réfute la mineure, qui était : « Hercule est malheureux. » D'où l'argumentation : « Personne de fort n'est malheureux, Hercule est fort, donc il n'est pas malheureux ».

Mais il peut y avoir plusieurs propositions dont les unes prouvent les autres. Ainsi chez Lucain, dans le cinquième livre de la *Pharsale* :

> Soldat qui fus
> sous notre nom la terreur de l'Espagne et du Nord,
> tu fuirais sans conteste ayant Pompée pour chef.

Il prouve cela à partir de l'égal [*a pari*] :

> Labiénus était un brave
> dans les armées de César ; maintenant, vil transfuge,
> il parcourt terre et mer avec le chef qu'il m'a préféré[480].

479 *Ibid.* 464. Réponse d'Amphitryon à l'objection de Lycus au vers précédent. Dans l'édition de Sénèque utilisée par Alard et Phrissémius, les paroles ici attribuées à Amphitryon le sont à Mégara, femme d'Hercule. Phrissémius, se référant au texte de Sénèque, considère donc que l'attribution à Amphitryon est une erreur d'Agricola (p. 311).

480 Lucain, V, 343-345 puis, à la suite, 345-347. Découragés dans leur lutte contre Pompée, les soldats de César se rebellent. César s'adresse à eux pour les convaincre qu'ils avaient fait le bon choix. Voir aussi plus haut I, 25, 142-143.

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

Ce dernier énoncé est la proposition du précédent. Celui-ci à son tour est la proposition de la seconde argumentation dont l'auteur doit tirer la conclusion, laquelle sera trouvée, quant à elle, par la méthode que nous avons indiquée précédemment. La question est : « Les soldats ont-ils bien réfléchi quand ils ont abandonné César ? » Prenons la proposition : « Les soldats, qui sont très courageux et d'un renom partout répandu sous la conduite de César, seront peureux et fuyards s'ils suivent Pompée ». Cette proposition, si on l'applique à la question, on verra aussitôt se profiler la conclusion : « Donc ils n'ont pas bien réfléchi s'ils abandonnent César. »

Parfois, dans ce genre aussi, on verra posées des confirmations de propositions à la place des propositions, tout comme des propositions à la place de conclusions. Par exemple chez le même auteur :

> Ici la peine est moindre, et le prix est plus grand[481].

L'ensemble de cette argumentation m'apparaît comme une ratiocination de ce type : « Tout ce qui présente moins de peine mais plus d'apport doit être recherché davantage. Or la guerre civile présente moins de peine mais plus d'apport que la guerre en Gaule. Donc la guerre civile doit être recherchée davantage. » À la place de la majeure est posée la preuve, qui est : « Ce qui présente une peine égale et un apport plus grand doit être recherché. » Donc il s'ensuit : « Ce qui présente moins de peine et plus d'apport doit être recherché. » De même, à la place de la mineure qui était : « La guerre civile présente moins de peine que la guerre en Gaule, mais plus de gains », on a :

> La Gaule, aussi petite soit-elle, l'a accaparé par une guerre de dix ans, alors que la guerre civile, s'il mène quelques combats heureux, lui soumettra, outre Rome, le monde[482].

481 *Ibid.* I, 282 : « *Par labor atque metus pretio maiore petuntur* », litt. « la peine et la peur » ; nous reprenons la trad. G. de Brébeuf (*La Pharsale de Lucain*, Paris, Ch. de Sercy et G. de Luyne, 1653, p. 25), très sensible à l'opposition entre *par* (« égal ») et *maiore* (« plus grand »). – Peu après le passage du Rubicon, le tribun Curion encourage César à prendre le pouvoir par les armes.

482 Agricola paraphrase la suite immédiate du discours de Curion chez Lucain, *ibid.* I, 283-285 (trad. CUF) : « pendant deux lustres la Gaule t'a retenu aux combats, / et pour quelle faible partie de la terre ? quand tu auras livré quelques batailles / dont l'issue est facile, c'est pour toi que Rome aura soumis l'univers ».

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

Mais lorsqu'il y a plusieurs propositions dont l'une ne prouve pas l'autre, mais dont chacune, par elle-même, prouve la conclusion, il est sûr qu'il y a plusieurs argumentations. À ce type appartient, chez le même auteur, dans le même passage < aux vers 289-290 > :

> Ton gendre a décidé de chasser
> du trône son beau-père [361] : tu ne peux partager l'univers[483].

Il s'agit, soit d'une seule et même proposition, soit ce qui vient en premier (*Ton gendre a décidé de chasser Du trône son beau-père*) est la consolidation de ce qui suit (« Tu ne peux partager l'univers »). Or ce qui vient après, ni ne prouve ce qui suit (« Tu peux l'avoir seul »), ni n'est prouvé par cela. Donc < ce début du vers 291 > *Tu peux l'avoir seul* est une deuxième proposition. De sorte que les argumentations sont : « Pompée a l'intention de te chasser du pouvoir. Donc il te faut entreprendre une guerre », et : « Tu peux avoir le pouvoir seul. Donc, pour cette raison également, il te faut mener une guerre[484]. »

De même, aussi, Quintilien, dans *Les Abeilles du Pauvre*[485] : « Elles ont butiné mes fleurs. » Voilà l'objection de l'adversaire. Le pauvre la réfute, en ajoutant :

> Comprenez-vous, juges, quelle douleur vaut ce dont j'ai été privé, si même cela est < selon lui > un dommage : la perte de ses fleurs ?

Il utilise la déclaration de l'adversaire pour la preuve qu'il a lui-même l'intention d'apporter. Si en effet la privation de fleurs est une perte, c'en sera une bien plus grande d'être privé d'abeilles. La proposition qui suit est :

> Comme tu dis ! Sinon tu les conservais jusqu'à la fin des temps, et elles existeraient encore si les abeilles n'étaient venues dans ton jardin[486] !

---

483 *Ibid.* I, 289-291. Pompée avait épousé la fille de César.

484 Phrissémius (p. 312) conteste la distinction en deux arguments : le seul véritable, pour lui, parce que, de loin, le plus efficace pour convaincre César (« *longe efficacius ad persuadendum* ») est dans la possibilité pour celui-ci, d'un pouvoir sans partage.

485 Ps-Quintilien, *Decl.* 13. Un riche et un pauvre possèdent deux jardinets voisins. Le riche porte plainte parce que les abeilles du pauvre viennent butiner ses fleurs. Comme le pauvre ne déplace pas ses essaims, le riche empoisonne les fleurs. Les abeilles meurent. La plaidoirie est celle du pauvre contre le riche.

486 *Ibid.*, § 12. Soit, dans la trad. 1658 (p. 287) : « Elles suçaient mes fleurs, dit-il, elles les gâtaient. Si c'est un dommage à un homme si puissant, que de perdre des fleurs, combien

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

Dans la proposition précédente, ficelant pour ainsi dire l'adversaire avec l'argument de l'inadéquation [*inconveniens*], il a fait approuver ou que ce n'était pas une privation pour celui-ci que ses fleurs aient été butinées, ou que lui-même avait subi un plus grand préjudice avec les abeilles. Ici, dans la deuxième, il fait approuver que les fleurs n'ont même pas subi de préjudice du fait du butinage, puisque, même sans l'intervention des abeilles, elles n'auraient pas, de toute façon, duré longtemps.

Mais cela se produit presque toujours quand la matière du discours est quelque peu surabondante : il aurait donc été inutile d'y rendre attentif si ce n'est que, la plupart du temps, qu'il s'agisse de deux propositions ou plus, elles sont liées au point de paraître se confondre en une seule argumentation. C'est pourquoi il nous a fallu, assez scrupuleusement, y rendre attentif celui qui s'initie à ces questions.

Dans le cas que nous avons mentionné à la fin : quand aucune des deux propositions n'apporte la conclusion de l'autre et aucune la sienne propre, si ces propositions font partie d'une seule argumentation, elles ne pourront être que deux. Car une ratiocination n'en accepte pas plus. Mais, dans une énumération, quoiqu'il puisse y en avoir plus de deux, toutes, par les liens qui les unissent, n'occupent, de fait, que la place d'une seule. Une ratiocination complète se trouve, me semble-t-il, chez Lucain :

> Avant la bataille d'Émathie, nous n'avons été d'aucun parti[487],

et ce qui suit, mais en bouleversant l'ordre des propositions. De sorte que la mineure, « Nous n'avons pas suivi Pompée dans ses succès », se trouve dans < ce vers 531 > *Avant la bataille d'Émathie, nous n'avons été d'aucun parti*. Puis suit la conclusion : « Donc nous pouvons à bon droit lui manquer dans l'adversité ». C'est contenu dans < le vers 532 > :

> Et veux-tu suivre un camp que quitte l'univers ?

Puis en dernier la majeure : « Car quand on n'a pas suivi quelqu'un dans ses succès, on peut à bon droit lui manquer dans l'adversité. » Quant à ce qui est énoncé < dans le vers 533, >

---

me doit-il être sensible d'avoir perdu mes abeilles ? Mais examinons ce dommage : Est-ce que tu voulais garder ces fleurs, et en faire provision pour l'avenir ? Est-ce qu'elles dureraient encore, si mes abeilles n'étaient pas allées dans ton jardin ? »

487 Lucain, VIII, 531. Après la défaite de Pompée à Pharsale (en Émathie), Pothinus, ministre de Ptolémée, lui conseille de ne pas accueillir le vaincu.

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

> Opposer vainement la milice du Phare
> Aux progrès d'un vainqueur pour qui tout se déclare[488] ?

c'est en quelque sorte une autre majeure. Mais il est fréquent de voir des preuves pour plusieurs propositions, et particulièrement quand, et plus d'une fois, des causes entières sont concentrées en deux propositions, auxquelles sont ramenées toutes les preuves. Mais, pour en revenir où nous avons commencé, le mieux serait de débuter par le plus clair, pour que, par la pratique et l'accoutumance, ce qui l'est moins le devienne peu à peu davantage. Les choses sont ainsi faites : tout doit être traité au bon moment. Et ce qui, quand on se hâte, cause plus d'une fois la chute, quand on avance pas à pas, on y parvient aussi sûrement que facilement[489].

488 *Ibid.* 532-533, trad. G. de Brébeuf (*La Pharsale de Lucain*, Paris, J.-B. Loyson, 1670, p. 304). Trad. CUF : « Et c'est maintenant que tu t'attaches aux armes de Pompée, que le monde abandonne ? maintenant, que tu affrontes la puissance du vainqueur et ses destins déclarés ? » Pour les mineure et majeure en prose, Agricola s'inspire du vers encore suivant, 534 : chez Lucain, « *Aduersis non deesse decet, sed laeta seculos* », « Il est mal d'abandonner dans le malheur ceux-là seulement qu'on a suivis heureux » (trad. CUF) ; ici, « *quisquis secutus non est laeta, iuste potest deesse adversis* ». Brébeuf : « Il est beau qu'on s'attache en des temps rigoureux, / À ceux qu'on a suivis dans un temps plus heureux ; / Mais on s'engage peu quand le sort est contraire, / Et bien peu d'amitiés naissent dans la misère. »

489 « *Facilitate… securitate* ». Méthode facile et, dirions-nous, « sécurisée ». On voit poindre ici le thème de la *facultas* / *facilitas*, qui évoque Quintilien et sa « *firma facilitas* » pour définir l'habitus.

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

CHAPITRE 28
Méthode de description de n'importe quel sujet/objet par tous les lieux[490]

[362] Ce qui suit immédiatement, quand on a une connaissance précise des lieux et qu'on veut conduire sa recherche à partir d'eux, c'est d'acquérir la faculté de conduire n'importe quel sujet/objet à travers tous les lieux : c'est la même chose, ou presque, que ce que les maîtres de rhétorique avaient l'habitude de ranger parmi les exercices préliminaires [*praeexercitamenta*] pour les enfants, et, qu'en grec, on appelle [363] *ekphrasis*, en latin *descriptio*. Mais, eux, quand ils faisaient une description, c'était dans des bornes étroites, là où l'étendue couverte par l'ensemble des lieux est bien plus vaste ; quant à l'art et méthode de l'expression [*eloquendi ratio*] qui, pour eux, est l'élément principal, ils en ont parlé plus abondamment qu'il ne nous est nécessaire. Car pour nous, il nous suffira que le domaine de chaque lieu particulier soit désigné par un nom particulier comme par une sorte de mot-clé [*caput*]. Mais si quelqu'un veut tenir un discours plus étendu sur ce sujet, en se livrant à une simple exposition, ou bien, transformant son propos en louange ou en blâme, traiter ce qui fait ici l'objet d'une description sous la forme d'une argumentation, il pourra très bien pourvoir à l'expression [*elocutio*] dans tous les arts, au passage et en beauté, pendant qu'il travaille l'invention.

Mais il est nécessaire, quand on veut décrire une chose, d'avoir précisément en vue sa nature et sa spécificité tout entières. Plus on sera loin de connaître une chose, plus manquera la faculté de la décrire, et, partant, de raisonner à son sujet d'une manière cohérente et appropriée. Comme nous l'avons déjà souvent dit[491], en effet, la dialectique enseigne seulement la méthode de l'invention : les choses, il faut les rechercher dans le secret le plus enfoui des arts[492]. Et, il faut le dire, tout ce qu'on

490 Phr. (p. 312) : « Les lieux une fois connus, il faut, en tout premier, faire la description d'un grand nombre de choses, c'est-à-dire que celles dont nous serons peut-être amenés à parler un jour, nous les fassions passer par leurs lieux propres et que nous distinguions ce que nous pouvons dire d'elles à partir de chaque lieu particulier ».

491 Voir en particulier II, 2.

492 « *Ex penitioribus artium penetralibus* ». Expression proche plus haut (p. 72, n. 202) : les *penetralia* sont des lieux secrets, mais encore accessibles. Voir également p. 452, n. 298.

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

doit trouver, c'est là qu'il faut le trouver. Ce sont eux qui présentent à l'invention sa matière : la dialectique, elle, montre seulement la route, excepté dans les domaines qui relèvent de l'opinion et du savoir communs : trop connus pour être appris par préceptes, ils sont façonnés par l'usage quotidien. Ces domaines étant évidents, la dialectique à elle toute seule suffira à peu près pour raisonner à leur sujet, et la matière, elle, nous sera fournie par ce que nous appelons le sens commun. Mais qui connaît la chose à décrire et a pleinement perçu le fond de sa nature, celui-là peut, directement et sans rencontrer de difficulté, repérer en elle tous les lieux et distinguer, de surcroît, lesquels conviennent ou non à quelles choses. On ne peut, en effet, les trouver tous en tout ; certains conviennent par eux-mêmes aux choses alors que d'autres, s'ils leur conviennent, ce n'est que par leur arrangement dans un énoncé. Desquels il s'agit, on le verra facilement dans l'exemple de description qui suit.

On obtiendra le plus commodément une description si on l'organise de manière à faire, avec ce que nous tirons des lieux particuliers et de la chose à décrire, des énoncés tels que soit substrat ce qui est décrit, et prédicat ce qui est tiré du lieu ; sauf dans le cas de lieux où il est plus commode de s'y prendre autrement, comme pour les espèces d'une chose. Il vaut alors mieux que le prédicat, ce soit la chose, car, par nature, c'est le genre qui est prédicat de l'espèce, et non l'espèce du genre ; et il en sera ainsi pour tous les cas de ce type, qui ne seront pas difficiles à reconnaître. Pour le reste, il n'y aura à peu près rien qui empêche que tout ce qui est déduit au moyen des lieux ne serve de prédicat de ce dont c'est déduit. Car le défini peut aussi avoir pour prédicat la définition comme dans : « L'animal rationnel [364] est homme », et le substrat peut être le patient < et non l'agent >, et pareillement pour l'adjacent : « Le capable d'apprendre est homme », « Le blanc est homme ». Je ne nierai pas que l'inverse serait plus acceptable. Mais cela même ne sera pas inacceptable. Bien qu'on soit libre, ici, de procéder d'une manière ou de l'autre, je préférerais, cependant, afin qu'il y ait moins de place pour l'erreur, observer les prescriptions de la première loi : que la chose sur laquelle on questionne soit le substrat, et ce qui sera trouvé au moyen d'un lieu, le prédicat. Si, par exemple, nous entreprenons de décrire l'homme, nous disons d'abord, à partir du lieu de la définition : « L'homme est un vivant rationnel » ; ensuite, parce que le genre de l'homme est 'vivant', nous disons : « L'homme est un vivant ». Par « espèces » de l'homme,

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

nous entendons tout ce en quoi l'homme, grâce à la loi de la division dont nous avons parlé dans le livre précédent[493], peut se différencier. Non certes que l'homme puisse se différencier en espèces véritables[494], mais parce que, ce en quoi l'homme est ainsi divisé fournit, par la méthode de l'invention, le même résultat que les espèces véritables en lesquelles est divisé le genre. Ce pour quoi l'homme remplit le rôle de genre, comme nous l'avons vu précédemment, il convient qu'il en soit le prédicat. Et nous disons aussi bien « L'homme cultivé est homme » que « L'homme inculte est homme ». Et nous pouvons, de la même manière, parcourir toutes les différences résultant de la division, laquelle a été tirée (comme nous l'avons dit précédemment[495]), de presque tous les lieux.

Après quoi on a le propre de l'homme : « L'homme est capable d'apprendre », « L'homme est rationnel », « L'homme est, par nature, capable de rire ». À partir du lieu du tout, il n'y aura probablement rien qu'on puisse dire de l'homme. Car l'homme lui-même est, en soi, un tout, à moins que, d'aventure, nous voulions dire : « L'homme est une partie du monde dans son entier ». D'autre part, pour les parties de l'homme, si nous procédons de la même manière que pour la distinction des parties dans le livre précédent, il ne sera pas difficile de les trouver. Conjugués [*conjugata*] seront : 'humain', 'humanité', 'humainement', de sorte que nous disons : « L'homme est humain », « L'homme doit principalement viser l'humanité », « L'homme doit, en tout, agir humainement ». Mais que personne ne croie que ce soit une erreur si, à des mots contradictoires entre eux [*repugnantes*], sont ajoutés, afin qu'advienne, à partir d'eux, un énoncé en rapport avec la question que nous posons, d'autres mots, en vue de former un énoncé qui soit plus en rapport avec le sujet. Alors que cela n'a pas de sens de dire simplement « L'homme est humanité », si l'on ajoute quelques mots comme dans « L'homme doit avant tout rechercher l'humanité », la formule sera convenable. La même méthode permettra de conduire la description à travers les autres lieux (il n'est en rien pertinent de présenter des exemples de tous, parce que ce serait long, et que c'est trop facile pour que des précisions soient utiles).

Les adjacents et les actes fourniront une très grande abondance, une abondance presque sans limite de matière à l'invention. Du

493 Voir plus haut I, 7.
494 Pour la différence entre espèce et genre, voir plus haut I, 6, 34-35 et II, 18, 266.
495 Voir plus haut I, 7.

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

lieu du substrat, il n'y a rien [365] qui puisse être dit sur l'homme. Comme, en effet, celui-ci appartient au type de choses qui existent par elles-mêmes, il ne peut être dans le substrat. De même les causes, les résultats et les connectés revendiquent très souvent la première place, surtout dans les choses qui relèvent de l'action et de la passion. Le temps et le lieu fournissent la plupart du temps beaucoup de matériau pour la description des objets particuliers, comme Cicéron, Caton, Rome, Athènes, les guerres puniques et le désastre de Cannes. Comme les genres des choses sont généralement appréhendés par notre esprit et exprimés en-dehors du temps et du lieu, ces derniers leur sont moins adaptés.

Les cinq lieux de l'accident[496] ne peuvent facilement s'appliquer à la description d'une chose simple, mais sont plus justement rattachés aux énoncés tirés des lieux que je viens de citer. Quand nous disons par exemple « L'homme parle », parler est un acte de l'homme, par rapport auquel il est contingent que le perroquet imite la voix humaine. Quant au perroquet par rapport à l'homme, il n'est pas un contingent, mais une espèce différente. « Imiter la voix humaine », à son tour, est un genre de 'parler'. Car tout ce qui parle imite la voix humaine, mais tout ce qui imite la voix humaine ne parle pas forcément, car les animaux, qui le font sans comprendre, ne parlent pas.

Mais, par rapport à imiter la voix humaine pour le perroquet, parler pour l'homme est un contingent. De même, tousser, pour l'homme, par rapport à parler, nous l'appelons un contingent. Pareillement pour le lieu dit « du nom ». Si vous dites : « Il est appelé "homme" [*homo*] », vous ne dites visiblement rien qui participe de ce lieu, à moins d'ajouter, selon la formule usitée : « Parce qu'il a été fait de terre [*humus*[497]] », ou quelque chose de semblable. À partir du lieu des exprimés [*pronunciata*], on ne peut rien dire non plus séparément : cela apparaît clairement par le fait que, ce que l'on veut exprimer [*pronunciare*] sur une chose, il est nécessaire d'en faire une expression [*pronunciatum*[498]] qui, devant

496 Les contingents (« *contingentia* »), le nom de la chose (« *nomen rei* »), les exprimés (« *pronunciata* »), les parallèles (« *comparata* ») et les semblables (« *similia* »).

497 Étymologie rejetée par Quintilien (I, 6, 34), mais on accepte à nouveau aujourd'hui le rapprochement des deux mots *homo* et *humus* (voir Ernout et Meillet, *s. v. homo*, p. 297).

498 *Pronunciata* : le lieu des exprimés ; *pronunciare* : l'acte de langage qui recourt à ce lieu ; *pronunciatum* : l'énoncé produit. Mais ce ne sont pas de simples énoncés : *pronunciare* c'est « proclamer », « porter à la connaissance du public » (Gaffiot, *s. v. pronuntio*, II, 1 et 4 ; I,

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

comprendre la chose mais aussi ce qui en est dit, devra nécessairement être tirée de l'un des autres lieux.

De même les parallèles et les similitudes entre les choses ne se font pas dans la totalité de l'une et de l'autre, mais, toujours, on sélectionne en elles un aspect, sur lequel se fait le parallèle avec une autre. L'homme, en lui-même, n'admet aucun parallèle, si nous ne choisissons pas, parmi ses adjacents, la taille, la force, la rapidité ou quelque autre aspect qu'il est possible de sélectionner et sur lequel on fera porter le parallèle avec les autres vivants ou les autres hommes.

Les opposés et les différents, parce qu'ils ne peuvent s'énoncer que sous la forme de la négation, n'aident en rien, [366] par eux-mêmes, à décrire une chose, si on ne les applique à d'autres lieux en les transformant en comparaisons, en similitudes, ou en auxiliaires d'autres lieux. De même que nous disons, par exemple, « À l'homme le sens de l'honneur, le goût pour l'étude » (ce sont des adjacents), de même, nous disons à partir des contraires : « À l'homme la haine du vice, l'aversion de l'ignorance » ; et, à partir des différents de l'homme : « Aux bêtes nul choix entre vices et vertus, nulle prise en compte du savoir ou de l'ignorance ».

Nous souhaitons avoir également rendu attentif à la très grande utilité qu'il y a, pour ceux qui entreprennent la première fois un tel travail, à décrire des choses particulières, et spécialement les plus connues. Étant particulières, elles contiennent en elles-mêmes tous les lieux, en plus grand nombre ; connues, elles offrent un chemin plus accessible à l'invention. Cette capacité [*facultas*] s'acquérant principalement par la pratique et la fréquence de l'entraînement, nous ne devons pas, surtout dans les débuts de notre entreprise, en être détournés par crainte de la difficulté. Quand on vise haut, il faut nourrir d'espoir son esprit[499] : parfois nous dominons des difficultés presque plus grandes que nos forces, peut-être pour cette seule raison que nous espérons pouvoir aisément les dominer.

2). Ce sont des paroles de poids, souvent rapportées, qui peuvent décider de l'issue d'un procès ou de la décision d'une assemblée.

499 « *Alendus enim spe est animus* ». Le verbe et la formule rappellent « *Usu enim atque honore, quibus maxime aluntur artes* » (II, 25, 317).

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

CHAPITRE 29
Accords et désaccords entre les choses dans un débat : recherche à partir des lieux[500]

[367] Une fois acquise cette capacité de décrire toute chose[501], c'est-à-dire de voir ce qu'on peut dire d'*une seule* chose à partir de tous les lieux, l'étape suivante porte sur *deux* choses : lorsque sont proposées deux choses dont l'une est dite de l'autre, on décrira chacune des deux, puis il sera utile d'en comparer les lieux, tous ceux de l'une avec tous ceux de l'autre, et de voir ce qu'on peut trouver qui est en accord [368] et en désaccord. Dans la mesure, en effet, où les lieux s'accordent entre eux, l'une des choses ne sera pas niée par l'autre. Sinon, dans la mesure où ils sont en désaccord, les choses elles-mêmes ne pourront s'accorder entre elles. Mais s'il se trouve que ce qui est tiré de chacune des deux choses, même à partir de lieux différents, est identique (comme cela arrive souvent, nous l'avons montré[502]), alors, pourvu que ce qui est tiré des lieux s'accorde d'une manière sûre, les choses aussi s'accorderont d'un lien sûr. Il faudra chercher, grâce à tous les lieux, dans un premier temps ce qui est en accord puis ce qui est en désaccord, et essayer de trouver de cette manière ce qui peut être dit dans chacun des deux sens sur la chose proposée.

Prenons comme exemple : « Un philosophe doit avoir une épouse. » Développons d'abord en ses lieux 'philosophe', puis 'épouse'. Définissons le philosophe comme 'homme cherchant, sous la conduite de la vertu, à connaître les choses humaines et divines'. Son genre [*genus*] sera 'homme', quoique, à y regarder de plus près, il soit substrat. Les espèces

500 Phr. (p. 317) : « Troisième chose nécessaire dans la pratique des lieux : après avoir mené les choses particulières, conformément à la méthode précédente, par leurs lieux, nous comparerons entre eux les lieux des choses dont nous allons parler : selon qu'ils sont en accord ou en désaccord entre eux, nous dirons que les choses aussi sont en accord ou divergentes. »

501 Note d'Alard (p. 373) : le chapitre précédent exposait la méthode de description des choses elles-mêmes en les faisant passer par les lieux (« *ratio rei describendae per locos* ») ; ici, c'est la même chose, mais du point de vue des exprimés (« *pronunciata* »), parce qu'on trouve plus facilement les lieux.

502 Voir 1, 21 et 27.

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

[*species*] seront : 'Stoïcien', 'Péripatéticien', 'Académicien', 'Épicurien', et tout ce qu'on peut compter comme autres écoles philosophiques. Le propre [*proprium*] est 'le souci de savoir sous la conduite de la vertu'. Le tout et les parties [*totum et partes*] : les mêmes que pour 'homme'. Les conjugués [*conjugata*] : 'philosophie', 'philosopher'. Les adjacents [*adjacentia*] : 'pâleur', 'maigreur', 'aspect rude et rugueux', 'vie austère', 'mœurs intègres', 'amour du travail', 'indifférence aux biens terrestres', 'mépris pour le plaisir et la douleur'. Les actes [*actus*] : 'étudier', 'veiller', 'travailler', 'œuvrer à son amélioration et à celle des autres'. La cause efficiente [*causa efficiens*] : 'le philosophe qui l'a instruit, et le joug des études, qui lui a fait apprendre'. La fin [*finis*] : 'mener une vie bonne et paisible'. Les effets [*effecta*] : 'mœurs et comportement corrigés par des règles adéquates', 'préceptes publiés' et 'livres écrits pour l'usage et la mémoire des générations futures'. Les moyens [*destinata*] : 'tout ce dont il s'est muni pour accéder à la philosophie'. Les connectés [*connexa*] : 'acquis de toutes sortes, disciples, considération, réputation'. Le lieu [*locus*] : 'sa patrie, où il est né, le lieu où il vit, lieu ouvert et exposé à tous les yeux, en homme qui doit offrir à tous un exemple ; une résidence suffisamment fixe, puisqu'il doit réformer le peuple et la cité'. Le temps [*tempus*], par exemple 'l'âge : jeune ou vieux'. Les lieux de l'accident [*accidens*] : parce que, comme nous l'avons dit[503], ils ne surviennent pas dans la chose pure et simple, ils seront mieux compris en relation avec la totalité de l'expression choisie.

C'est de cette manière aussi, par ses lieux, qu'il faudra développer 'épouse' et, d'abord, la définir en tant que 'femme choisie comme compagne légale en vue [369] de la procréation'. Pour le genre, ici, on aura 'femme'. Espèces seront 'cette épouse' ou 'cette autre'. Le propre : 'enfanter'. Le tout et les parties ne sont, comme nous l'avons vu pour le philosophe, en rien différents de ceux de l'homme. Conjugués : 'd'épouse [*uxorius*]', 'à la manière d'une épouse [*uxorie*]'. Adjacents : 'affection d'épouse', 'amour d'épouse', 'souci de nourrir son épouse[504]', 'chasteté' ou 'indifférence à la vie sexuelle'. Actes : 'cajoler', 'récriminer', 'quereller', 'suspecter', 'craindre une rivale', 'remplir les devoirs conjugaux', 'enfanter', 'élever', 's'occuper de la maisonnée'. Substrat : du moment que nous

503 Voir plus haut II, 28, 365.

504 Phrissémius (p. 324) fait remarquer qu'il s'agit plutôt là d'un adjacent de 'époux' (« *curam autem uxoris alendae, ego putem mariti potius quam uxoris adjacens esse* »).

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

entendons 'épouse' comme substance (tout comme 'philosophe'), il n'y en a pas. Cause efficiente : 'l'entente et l'union du mariage'. Fin : 'la procréation et la préservation des enfants'. Moyens : 'les ressources qui permettent de l'entretenir et les autres choses nécessaires pour supporter les charges du mariage'. Les connectés [*connexa*] : 'mari', 'ressources', 'dot', 'noble ascendance'. La désignation même de 'épouse' renvoie également aux connectés, et relève du genre de ce qui est nommé par rapport à quelque chose d'autre. Car l'épouse est l'épouse d'un mari, le mari, mari d'une épouse. Mais pour le moment, nous n'entendons pas 'épouse' comme la qualité de 'être épouse', mais comme la substance désignée par ce nom. Lieu et temps n'interviennent dans ces questions générales, c'est-à-dire celles dont nous avons dit ailleurs qu'on les nomme « proposés » [*proposita*], qu'à titre de condition, comme quand nous disons : « Qu'en est-il si elle est étrangère ? », « Si elle est jeune ? », « Vieille ? » Car rien de cela ne peut être admis dans la personne même de l'épouse, mais s'ajoute plutôt à titre conditionnel. Et la plus grande part de ce que nous avons mentionné plus haut dans la personne du philosophe et dans celle de l'épouse est de ce genre. Mais parce que ces traits s'y trouvent en grand nombre et tendent à pencher dans l'un ou l'autre sens, ils sont reçus comme sûrs et non pas conditionnels. Les lieux suivants, ceux de l'accident, se comportent de la même manière avec l'idée d'épouse que ce que nous en avons dit pour 'philosophe' et 'homme'. Mais ces lieux qui sont tirés de la condition ne sont pas rapportés à tort aux contingents. Quoique, en effet, d'être jeune ou vieille ne soit pas contingent pour l'épouse en laquelle se trouve jeunesse ou vieillesse, en revanche, si l'on considère la question que le philosophe ait une épouse, il est contingent qu'il en ait une jeune ou une vieille. De même que dans 'épouse', ce qui est rapporté à 'philosophe', ce sont des contingents ; pareillement, cela même dans 'philosophe' qui est rapporté à 'épouse', ce sont également des contingents. Mais dans les questions où l'on raisonne sur quelque fait certain et singulier, il est assez approprié d'épuiser ce lieu, et il rapporte davantage si l'on a préalablement examiné les antécédents, les ajoutés et les conséquents, que nous avons développés [370] dans le livre précédent[505]. De la même manière, nous allons examiner le nom de *philosophe* et le nom d'*épouse* pour voir quel

505 Voir plus haut I, 20.

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

appoint ils apportent à notre proposé. De même en ce qui concerne les exprimés [*pronunciata*] sur ce sujet : ce qu'en ont dit les auteurs de grand renom dans un sens ou dans l'autre. Ainsi les parallèles tirés de la personne du philosophe : « Est-ce qu'un général à la tête d'une armée, un esclave, un maire doivent avoir une épouse ? » Du point de vue de l'épouse : « Est-ce qu'un philosophe doit avoir un ami sûr ? » ; « Et un esclave ? » ; « Et une concubine ? » Les semblables (comme nous l'avons dit en son lieu[506]), ne peuvent être tirés que du substrat et du prédicat à la fois, donc : il conviendra de les exprimer directement sous forme affirmative ou négative au sujet du proposé, de sorte que nous puissions par exemple montrer qu'au vu d'une similitude un philosophe doit avoir ou non une épouse. Les opposés et les différents, on ne s'en sert pas, sauf pour les questions négatives.

Une fois donc que nous avons conduit à travers tous les lieux tout ce que nous avons décidé de décrire, alors il nous faut, comme nous l'avons dit, comparer lieux à lieux, et voir lesquels s'accordent. À partir d'eux, en effet, nous trancherons affirmativement sur le proposé. Ceux qui divergeront renverseront le proposé. Mais, d'abord, parcourons tous les lieux pour observer ce qui s'accorde, de sorte que, nous saisissant de la définition du philosophe, 'celui qui examine les choses divines et humaines avec le souci de la vertu', nous lui comparions ce que, en suivant l'ordre, nous avons tiré du nom *épouse*. La définition d'épouse ne fournira pas grand-chose, si ce n'est par rapport à la partie de la définition du philosophe où est posée 'la préoccupation de la vertu' et de celle de l'épouse où est posé 'le souci d'une descendance'. Le souci de la descendance et la préoccupation de la vertu semblent en effet s'accorder, car c'est un devoir dicté par la vertu d'enfanter. Puis 'femme' comme genre de 'épouse' semble peu s'accorder avec la définition du philosophe, à moins que nous n'entendions en celle-ci qu'il est un homme. Car, dans l'ordre de la nature, homme et femme paraissent liés. Les espèces de 'femme', si nous prenons les femmes célèbres pour leur chasteté et leurs vertus, ne divergeront pas non plus. Car ces femmes seront dignes de la fréquentation de tels hommes.

Nous pourrons, de cette manière, faire parcourir à la définition de 'philosophe' tous les lieux de 'épouse', et tout essayer ; puis, dans l'ordre,

506 Voir plus haut I, 24-25.

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

les autres lieux qui se trouvent dans le nom de *philosophe*, nous pourrons, avec la même méthode que nous avons indiquée pour la définition, les mettre également en rapport avec tous les lieux d'*épouse*, vérifier lesquels sont en accord ; mais ceux qui ne le sont pas, ne pas y toucher. Nous reviendrons sur ces derniers par la suite : lorsque nos questions porteront sur ce qui n'est pas en accord, dans le même ordre que nous avons adopté pour ce qui est en accord, ces lieux qui ne sont pas en accord fourniront de la matière [371] à notre invention.

S'il y a, aussi, quelques éléments contraires entre eux tirés de l'un des deux, on pourra néanmoins en trouver qui soient en accord avec les deux. Ainsi 'Stoïcien' et 'Épicurien' s'opposent, parce que l'un recherche la vertu, et l'autre la repousse. Donc : les plaisirs de la couche conjugale, les caresses, le doux commerce avec son épouse et l'agrément de sa beauté s'accorderont avec ce dernier, alors que, pour le Stoïcien, ce sera le souci de la descendance et le soin mis à refouler sa libido, afin que celle-ci ne l'entraîne ailleurs que dans ce qui est permis.

De là aussi naissent les argumentations appelées, au sens propre, enthymèmes[507] par les rhéteurs, en grec *enthumèmata* : division d'une chose en deux opposés, puis affirmation ou négation de chacun des deux. Ce que nous avons compris plus haut dans l'énumération[508], Cicéron l'appelle dilemme [*complexio*[509]]. Par exemple : « Une épouse est belle ou laide[510]. » À première vue, si l'une semble à épouser, l'autre non. Mais qui cherche ce qui s'accorde avec les deux dira qu'il faut épouser la belle dans l'espoir de beaux enfants, la laide pour exercer sa continence. De même, qui cherche ce qui ne s'accorde pas, dira que la belle prête à la défiance, la laide au dégoût.

Mais il ne faut pas renoncer dès la première tentative si, en cherchant ce qui s'accorde, on trouve, dans la première comparaison de deux lieux, peu de répondant. C'est qu'il faudra, à nouveau, les soumettre à la comparaison et, en plus de ceux-ci, utiliser d'autres lieux grâce auxquels on peut convaincre qu'il y a des choses qui s'accordent entre elles. Tels sont quelques énoncés de Thucydide, contraires à l'opinion et

507 Voir plus haut II, 18, 268.

508 Voir plus haut II, 18, 266.

509 Cicéron, *Inv.* I, 45 : « Le dilemme [*complexio*] est une argumentation sous forme d'alternative où l'on est réfuté, quelle que soit la proposition qu'on a accordée. Exemple : "S'il est méchant, pourquoi le fréquentes-tu ? S'il est honnête, pourquoi l'accuses-tu ?" »

510 Ce dilemme est approfondi chez Aulu-Gelle, *Les Nuits attiques* V, 11.

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

au sens communs, que, pourtant, par le recours à une preuve, il arrive à consolider. En suivant cette méthode, il faudra activer son intelligence et ne pas seulement donner son assentiment à ce qui se révèle de soi-même ; mais ce qui se cache devra aussi être amené au jour. Car c'est principalement ainsi qu'on acquerra progressivement la faculté que Cicéron attribue au discours : de donner, par cette méthode, l'apparence du plausible même à ce qui l'est le moins[511].

Mais l'utilité de ces exercices réside principalement dans un point, qui est la description : par elle, nous gagnons, comme d'un seul coup d'œil, une vision commode de tous les lieux de tout objet. Car il ne suffit pas de connaître les lieux et d'être capable de les trouver en toute chose, mais il conviendra qu'ils soient sous la main et prêts à l'emploi. En outre, pour qui ne saura précisément décrire au moyen des lieux un sujet proposé, il n'y a rien qu'il puisse être assuré de trouver avec une méthode certaine à partir des lieux. Car c'est là la base première de l'invention tout entière, dont un usage approprié [372] produit tout en très grande abondance.

Le parallèle entre deux choses que l'on décrit en les faisant passer par chacun des lieux particuliers présente l'utilité suivante. Quoi que nous ayons trouvé, nous pourrons l'appliquer facilement à notre entreprise ; nous l'amènerons à servir d'argument ; nous verrons ce qui, dans ce que nous aurons trouvé, conviendra pour un argument donné, ce qui ne conviendra pas, ce qui nous sera plus utile dans tel domaine ou dans tel autre ; nous verrons aussi tout ce qui sera réfractaire à notre entreprise, afin de ne pas même y toucher. Car, quand je dis : « Quiconque a le souci de la vertu se mariera, donc le philosophe se mariera » : si l'adversaire nie ce qui est proposé là, c'est-à-dire qu'il faut que se marie quiconque a le souci de la vertu, nous n'obtiendrons, dès lors, rien de cette invention, tirée de l'idée de philosophe, si nous ne disposons de quelque chose d'autre, tiré de la personne de l'épouse, et qui s'accorde avec lui, comme quand nous disons : « Quiconque a le souci de la vertu voudra avoir des enfants. Donc quiconque a le souci de la vertu se mariera. » Il en va de même pour ce qui se trouve dans la description du philosophe, 'contempteur des plaisirs et des peines' : si on l'applique à quoi que ce soit qu'on ait

511 Cicéron, *Par.*, pr. 3 : « Mais il n'est rien de si incroyable que l'éloquence ne le rende probable [*probabile*], rien de si rugueux, de si grossier que le style ne lui donne de l'éclat et en quelque sorte de la perfection. »

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

trouvé dans la personne de l'épouse, on fabriquera un argument froid et sans ressort. Mais ce qui s'ensuit dans la définition du philosophe, 'l'indifférence aux choses humaines', n'est pas loin du désaccord avec tout ce qui sera tiré de la personne de l'épouse.

Aussi faudra-t-il faire en sorte que, si ces opérations ne nous sont pas utiles, au moins elles ne constituent pas un obstacle. De même que nous pouvons dire que le philosophe ne sera pas détourné du mariage par l'appréhension des pesanteurs conjugales ou de l'absence d'enfants, parce que contempteur des plaisirs et des peines ; de même aussi, nous dirons que l'attachement à ses fils et le souci de leur transmettre un héritage de quelque ampleur, ou son ardeur pour son épouse ne le jetteront pas dans les travers du désir ou de la cupidité, parce qu'il est fort de son indifférence aux choses humaines ; que, donc, le philosophe, seul, supportera sans préjudice les biens et les maux du mariage. Ainsi, ce qui, pris en soi, semble parfois faire obstacle, peut prémunir contre d'autres obstacles. Comme ailleurs, il arrive ici aussi que ce qui, pris en soi, serait compté parmi les maux, comparé à d'autres maux, prenne place parmi les remèdes.

Voilà, je pense, les bases de toute invention. Quand on les aura correctement et fermement installées, on aura peu de peine avec le reste, et on dispose là de toute la matière pour parler. Tout ce qui peut fournir de l'abondance quand on va parler, c'est en empruntant ce chemin qu'on l'obtient. Ensuite, il ne sera besoin que d'une méthode qui adapte cela à l'usage présent, l'ordonne et le dispose comme, pour ainsi dire, une armée en ordre de bataille[512].

512 Cette méthode qui adapte la matière de l'invention à l'usage présent (« *praesenti usui* »), c'est la disposition guidée par le jugement. Annonce ici du Livre III et de sa partie sur la disposition, au sens rhétorique du terme (le plan du discours).

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

CHAPITRE 30
Aperçu d'ensemble sur l'invention[513]

[375] Le but ici est donc de donner de la totalité de ces préceptes un seul aperçu synoptique et de réduire leurs vastes dimensions à un seul résumé[514]. Quand la question est sous forme syllogistique [*formata quaestio*], la matière du discours s'offre d'elle-même, et il n'y a là rien qui nous coûte de peine. Si au contraire, la matière de la parole est, pour ainsi dire, non dégrossie, alors il faut la mettre sous forme syllogistique [*in quaestionis conjicienda formam*] : nous avons enseigné[515] la méthode pour y parvenir, en indiquant autant que possible des préceptes. Une fois la question ainsi mise sous forme syllogistique, alors il nous faut la solliciter encore et encore, en demandant à quel genre elle appartient, parmi toute cette variété que nous avons détaillée plus haut[516]. Car personne ne trouvera aisément où rapporter toutes les preuves [*probationes*], s'il ne possède une connaissance correcte de la nature de la question. Puis il faudra voir de quelle manière cette question, qui est au cœur du débat, se subdivise en plusieurs, ce que, lorsque nous avons traité ce point[517], nous avons expliqué comme nous avons pu. Il appartiendra dès lors à notre jugement de décider lesquelles, au sein de la question première, sont, d'après nous, à traiter : ce qui doit, néanmoins, trouver sa source dans les choses mêmes et dans l'évaluation de l'utilité. Et là, avant tout, il nous faudra décider quelles sont selon nous les questions à traiter, quelles sont celles à écarter, et si nous pensons qu'il suffise de la seule première. Ainsi, dans la question que nous avons prise à l'instant pour exemple : « Le philosophe doit-il se marier ? » Voulons-nous raisonner uniquement sur la personne du philosophe, ou bien, d'abord, éclaircir

513 Phr. (p. 324) : « Résumé sur l'usage des lieux ».

514 « *Omnia tanquam sub unum conspectum* » puis « *in unam summam* » ; et, dans le titre, « *in summa breviter velut aspectui* » : récapitulation, aperçu synoptique sur ce Livre II consacré à la dialectique. Mais cette reprise n'est pas neutre. En insistant sur la différence entre questions générales et particulières, argumentation et exposition, Agricola donne à ces dernières un poids qu'elles n'avaient pas avant lui. C'est une ouverture sur la philosophie naturelle et la philosophie morale prônées dans son *Éloge*.

515 Voir plus haut II, 12.

516 Voir plus haut II, 9-11.

517 Voir plus haut II, 14.

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

la question générale contenue dans la première question : « Faut-il que quiconque se marie ? » Il en va de même pour : « Est-il souhaitable pour un philosophe d'avoir des enfants ? », question qui dépend de la précédente : voulons-nous nous étendre plus largement sur ce point et le traiter comme une question propre [*propria quaestione tractare*], ou seulement le rassembler brièvement en une simple forme syllogistique [*in simplicis argumentationis formam*] ? De même encore pour : « Le philosophe doit-il viser les richesses ? », « Le philosophe doit-il prendre sur lui le soin d'une maisonnée ? », et tous les autres arguments tirés des lieux, qui peuvent être traités d'une manière plus large ou plus resserrée, selon la décision de celui qui parle, et aussi admettre leurs questions propres [*suas quaestiones*]. Or, lorsque notre question aura pris forme [*fuerit constituta quaestio*], alors, que nous en forgions une ou plusieurs, la méthode pour les confirmer sera la même pour toutes, c'est-à-dire celle que nous avons évoquée il y a peu : après avoir inclus dans la question tout ce dont un argument quelconque pourra être tiré (et on le pourra avec à peu près tout ce qui est posé [376] dans la question), décrire cela, lui faire parcourir tous les lieux, et, dès lors, en recourant aux accords ou aux désaccords, rassembler, suivant ce que nous avons décidé sur la question, des arguments dans un sens ou dans l'autre. Car une question qui est traitée par une exposition[518] cause moins de difficulté, surtout lorsqu'elle concerne une action, dont il suffit de rapporter l'ordre, c'est-à-dire le début, le déroulement et la fin. Quant aux questions qui portent sur les causes des choses (puisqu'une seule chose peut parfois avoir beaucoup de causes), ou sur les apparences ou la nature d'une chose – comme quand on demande : « Par quelles actions, quel genre de vie, Caton s'est-il acquis une telle réputation de vertu ? » –, il ne conviendra pas du tout que celui qui raisonne sur cette question argumente, mais qu'il se contente de rassembler, dans une exposition, les faits et dits qui montrent Caton sans tache, rigoureux, juste, ferme et avisé. Pour autant, tous les arguments et tous les embryons de preuve pour renforcer les louanges de Caton seront produits, grâce auxquels, si la question était « Caton devait-il être loué ? », on pourrait très commodément conclure par la positive. Mais parce que ce genre de question [*genus hoc quaestionis*] s'adresse à des auditeurs disposés à croire (car on ne demande pas « Caton devait-il être loué ? », mais « Pour quelles raisons s'est-il acquis

518 Voir plus haut II, 16.

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

tant de louanges ? »), cette question pourra tout à fait être résolue par une exposition. Ce sera généralement le choix le plus approprié, dans tous les cas où l'auditeur tient le rôle non de celui qui combat, mais de celui qui apprend.

Dès que nous aurons fait cela et perçu tout ce qu'il nous faut pour montrer ce que nous voulons, nous verrons aisément ce qui doit entrer dans la composition du discours : que la chose dont naît la question à expliquer par une argumentation soit ou bien simple, et telle que seule la question proposée puisse la faire comprendre, comme ce que nous avons appelé « proposés » [*proposita*[519]] ; ou bien qu'elle soit sinueuse et multiple, naissant d'un enchaînement de choses variées et obliques, comme sont les questions conditionnelles[520], la plupart de droit civil, dont la compréhension correcte exige une plus longue narration préliminaire.

Ensuite, quand nous comparons notre rôle et celui des auditeurs[521], notre appréciation sur les choses dont nous allons parler et la leur, et que nous réfléchissons à l'écoute que nous prêteront nos auditeurs, qu'ils prêteront à ceux qui parleront contre nous, s'il en est, et qu'ils ont prêtée précédemment à ceux qui ont parlé avant nous : il ne nous sera pas difficile de décider s'il faut que, par un exorde, nous nous préparions un accès à leur esprit, à quelles difficultés nous devons nous confronter ou sur quel espoir nous reposer quand nous réaliserons ce qui, dans notre position, a de quoi nous acculer dangereusement ou nous favoriser. De même dans la péroraison : l'affaire a-t-elle présenté des aspects si variés, et l'abondance des arguments [377] a-t-elle été telle qu'il faille rafraîchir la mémoire de l'auditeur par une énumération ? Ou est-elle d'une telle sorte que nous devions nous plaindre de notre situation, susciter les larmes, perturber l'esprit des auditeurs par la colère, la haine, l'indignation ? C'est la configuration de l'ensemble des choses et des personnes qui nous guidera le mieux : nous le voyons si nous considérons ce que nous avons dit lorsque nous avons parlé de cette partie de l'art oratoire[522]. C'est des mêmes lieux dont nous avons montré que sont tirés les arguments, que tout devra être tiré, que nous voulions ou bien instruire ou bien susciter la bienveillance, la colère, la haine, la pitié

519 Voir plus haut II, 10.
520 Voir plus haut II, 10.
521 Voir plus haut II, 24.
522 Voir plus haut II, 24.

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

ou d'autres affections[523]. Toutes les différences qui se font ici du point de vue de l'invention résident uniquement dans la catégorie [*caput*] à laquelle appartiennent les questions. Les affections les plus fortes sont très souvent causées par un discours plus proche de l'exposition que de l'argumentation ; mais parfois aussi par l'argumentation, comme nous l'avons montré ailleurs[524]. Cependant la subtilité dans la conclusion et tout ce trop de finesse dans l'argumentation sont à éviter. Et, afin de le dire une fois pour toutes, entre cette sérénité [*puritas*] du discours qui instruit et l'élan [*impetus*] de celui qui trouble par les affections, il n'y a aucune différence du point de vue de l'invention[525] : mais ils sont, pour l'expression, aux antipodes[526].

523 Voir l'ensemble du Livre I. Transition étonnante en cette fin de Livre II. Agricola rappelle qu'il n'y a pas de lieux propres pour susciter les affections : c'est dire que l'« invention dialectique » a désormais été traitée, et qu'il n'y a pas matière à poursuivre. Agricola récidive au début du livre suivant en le déclarant d'emblée hors-sujet.

524 Voir plus haut II, 4.

525 Voir plus haut II, 24.

526 Voir Quintilien, VIII, 3.

© 2025. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.